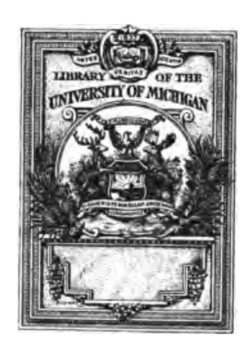
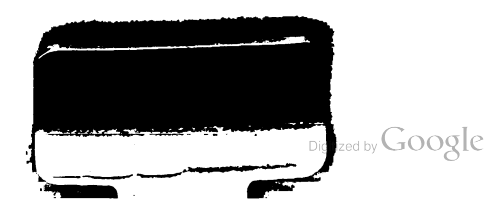
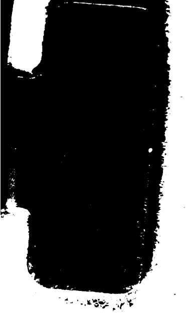
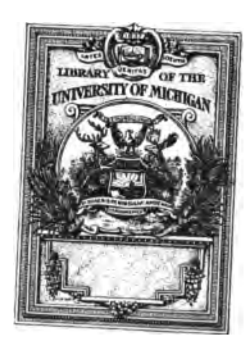


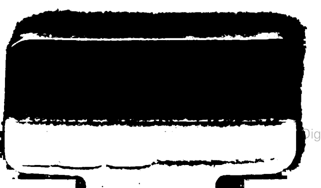



LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN






LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



PROLÉTAIRES DU MONDE UNISSEZ-VOUS

CONGRÈS INTERNATIONAL

OUVRIER SOCIALISTE

TENU A BRUXELLES DU 16 AU 23 AOUT 1891

RAPPORT

PUBLIÉ PAR LE SECRÉTARIAT BEL-

BRUXELLES
Imprimerie V[e] DÉSIRÉ BRISMÉE, rue de la Prévôt

1893



20 m.

PROLÉTAIRES DU MONDE UNISSEZ-VOUS

CONGRÈS INTERNATIONAL

OUVRIER SOCIALISTE

TENU A BRUXELLES DU 16 AU 23 AOUT 1891

RAPPORT

PUBLIÉ PAR LE SECRÉTARIAT BELGE

BRUXELLES
Imprimerie Ve DÉSIRÉ BRISMÉE, rue de la Prévôté, 9

1893

INTRODUCTION

Le Congrès de Bruxelles peut être considéré comme le plus important des Congrès socialistes qu'il y ait eus depuis la fin de l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

Pour la première fois, on a vu réunis, en une assemblée, tous les groupements politiques et économiques des divers pays d'Europe, d'Amérique et d'Australie. La présence de ces différents éléments en une seule réunion internationale a permis de mettre fin au régime des congrès à origines diverses, qui rendaient impossible la cohésion de toutes les forces socialistes.

Il n'y aura donc plus désormais qu'un seul Congrès international ouvrier socialiste, au sein duquel se retrouveront tous les deux ans — c'est l'intervalle qui paraît être adopté — les délégués de toutes les associations corporatives, économiques et politiques du monde civilisé, assemblés pour résoudre les questions importantes concernant la marche du socialisme et l'émancipation intégrale du prolétariat, sous sa triple forme : industrielle, agricole et intellectuelle.

Une unité d'action relative, évidemment, car la tactique ou la politique de la démocratie socialiste varie selon les pays, en résultera et produira de bons effets.

La seule présence, en une même salle, des trades-unionistes d'Angleterre et d'Amérique, des démocrates socialistes d'Allemagne avec leur contingent de députés et de délégués des groupements corporatifs, de tous les partis socialistes et de toutes les grandes organisations syndicales de France, des partis ouvriers démocrates socialistes de Belgique, de Hollande, de Danemark, de

Suède, de Norwège, des socialistes du jeune et vivant parti ouvrier de Roumanie, des partis ouvriers socialistes d'Espagne et d'Italie, enfin de toutes les organisations démocrates socialistes et professionnelles de Suisse est une manifestation éclatante de la grandeur et de la puissance du mouvement ouvrier international. Il faut ajouter que l'adhésion, par écrit, des diverses fractions socialistes et unionistes d'Australie était arrivée.

De même que tous les partis ouvriers et toutes les fédérations démocrates socialistes étaient représentés au Congrès, on peut dire aussi que toutes les grandes branches de l'industrie y avaient leurs représentants. Les industries du fer, du bois, de la pierre, de la houille, du tissage, du filage, du vêtement, du tabac et les industries de luxe avaient leurs mandataires spéciaux, qui se mettaient d'accord en des assemblées particulières sur les divers points de leur organisation nationale et internationale. Les liens se sont ainsi resserrés entre tous les travailleurs des mêmes professions, sans distinction de race ou de nationalité.

Une procédure et une réglementation nouvelles ont été adoptées, simplifiant le travail par l'attribution à des sections, des différentes questions à l'ordre du jour ; les votes se sont faits par tête réduisant le temps des opérations chaque fois qu'il y avait possibilité ; la vérification des mandats a été opérée en très peu de temps par les nationalités elles-mêmes et le Congrès n'a eu qu'à ratifier leurs décisions. De même aussi le bureau a été formé par les nations, qui choisirent ceux des leurs chargés de siéger au comité, ce qui assura la participation de toutes les nationalités au travail d'administration du Congrès.

La question de l'admission des anarchistes a été résolue définitivement. P.ur siéger aux Congrès de la

démocratie socialiste internationale, qui a son programme, sa politique et ses moyens d'action, il faut être socialiste, être partisan de l'organisation ouvrière, admettre l'action politique et l'intervention de l'État. Il ne faut pas de confusion entre l'anarchie et le socialisme, deux doctrines diverses qui, si elles poursuivent l'émancipation de l'Humanité, veulent y arriver par des voies différentes, en employant d'autres moyens de propagande.

Le Congrès de Bruxelles s'est séparé après avoir épuisé tout l'ordre du jour. Il s'est terminé au milieu d'un grand enthousiasme, un élan de fraternité amenait les délégués de tous les pays à se serrer la main, l'émotion était générale et le spectacle produit par cette assemblée des représentants du prolétariat du monde, confondus dans un même élan, était saisissant. Le souvenir de cette scène émouvante restera gravé dans la mémoire de tous les assistants.

Une tonnante ***Marseillaise***, chantée en dix langues diverses par les congressistes, debout et découverts, a clôturé ce superbe Congrès de Bruxelles.

J. V.



AVANT LE CONGRÈS

Le samedi, dès le matin, les délégués arrivent à la MAISON DU PEUPLE et sont reçus par les membres du Conseil général belge et du parti ouvrier bruxellois.

Des dispositions ont été prises par le comité organisateur pour l'hébergement des congressistes, comme pour l'expédition et la réception des correspondances.

Il y a un certain étonnement chez la plupart d'entre eux en se voyant ainsi accueillis dans un local socialiste appartenant au parti ouvrier et centre d'une vaste organisation.

On parle toutes les langues. D'anciens amis, des délégués qui se sont rencontrés aux Congrès antérieurs se revoient avec plaisir, c'est une fraternisation générale.

Naturellement, chacun demande des renseignements sur l'importance du Congrès de Bruxelles et la participation des divers éléments. On est surpris et satisfait d'apprendre qu'il sera exceptionnellement nombreux comme groupes et partis représentés, ainsi que comme chiffre de délégués.

Vers la soirée, l'affluence augmente. Les délégués occupent les salles du rez-de-chaussée et sont fêtés par les socialistes bruxellois.

Un contingent de journalistes de tous les pays complète l'animation et donne un caractère spécial à cette foule cosmopolite.

Après échange de serrements de mains et de renseignements, on se sépare peu à peu. Chacun s'en va vers son hôtel, attendant la journée du lendemain et l'ouverture du Congrès.

RAPPORT

DU

Congrès International Ouvrier Socialiste

TENU A BRUXELLES, EN AOUT 1891

La séance d'installation

La salle des fêtes de la MAISON DU PEUPLE est envahie par un public cosmopolite qui prend place dans le local orné de draperies et de bannières rouges.

Les drapeaux, cartels et insignes de tous les groupes ouvriers de Bruxelles sont placés le long des parois. La table est recouverte d'un tapis rouge avec l'inscription : LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.

Au bureau siègent, comme président, le vieil internationaliste Laurent Verrycken, assisté de Jean Volders, secrétaire du Congrès, et des compagnons Louis Bertrand, Defnet, Vandendorpe et Vandervelde.

Dans la salle sont les notabilités de tous les partis socialistes du monde. Le prolétariat international est représenté par son élite.

Il est midi. Au nom du Conseil général du parti ouvrier belge et de tous les travailleurs associés de Belgique, le président Laurent VERRYCKEN déclare le Congrès ouvert et souhaite la bienvenue aux représentants du prolétariat organisé du monde, qui viennent ensemble collaborer à la réussite de ces assises, et parmi lesquels il est heureux de constater la présence de toutes les fractions et nuances du socialisme du monde entier. Il espère que le Congrès travaillera pratiquement et ne s'égarera pas dans les discussions théoriques comme cela est arrivé parfois. On doit poursuivre la réalisation des questions ouvrières en vue de

conquérir l'émancipation du prolétariat. Toutes les questions de personne ou de secte doivent être écartées au profit exclusif des solutions positives et pour le plus grand bien de la classe ouvrière universelle.

Ensuite, le secrétaire du Congrès, Jean VOLDERS, secrétaire pour l'extérieur du Conseil général belge, ajoute à ce discours de bienvenue des explications sur l'organisation du Congrès de Bruxelles.

Il explique que le parti ouvrier belge, représenté au deux Congrès socialistes qui se tinrent à Paris en 1889, le premier rue Rochechouart et le second rue de Lancry, donnèrent mandat au parti ouvrier belge de convoquer à Bruxelles, en 1891, en s'entendant avec les organisations socialistes des divers pays, un Congrès international ouvrier socialiste.

Un des congrès avait donné mandat ferme à la Belgique, l'autre avait réservé à son bureau le choix entre la Belgique et la Suisse pour la tenue du Congrès; le premier de ces pays fut désigné, étant ainsi doublement mandaté.

On avait donc la possibilité de réunir, pour la première fois, en une seule assemblée internationale, tous les partis socialistes de tous les pays civilisés du monde.

La réussite est complète, la présence de toutes les délégations groupées ici, le prouve.

Nous avons, ce résultat obtenu, avant de discuter, gagné déjà une grande bataille.

Dès maintenant s'impose à tous l'important devoir d'obtenir de nouveaux succès en menant à bien les travaux de ce Congrès.

La Belgique est au confluent des diverses races industrielles et socialistes européennes. Elle a, par ses relations constantes avec l'Allemagne, la France, la Hollande et l'Angleterre, réunis, plus facilement que d'autres, tous les représentants du prolétariat présents à ce Congrès.

Depuis de longues années, c'est la première fois que ce grand bonheur et cette grande joie arrivent. Désormais l'habitude est prise, ces assemblées plénières du socialisme international seront possibles partout.

Nous constatons, de plus, au Congrès de Bruxelles, un autre résultat important. La venue simultanée des socialistes allemands de toutes les nuances et des délégués des Trades-Unions anglaises, en évolution vers le socialisme.

Ceci dit, réglons les questions d'organisation. On sera vite d'accord pour accomplir impartialement le double mandat reçu.

Déjà la bienvenue a été souhaitée brièvement mais chaleureusement et fraternellement aux congressistes, il faut se mettre à l'œuvre.

Chaque nationalité vérifiera, dans une salle à part, les droits de ses nationaux, sous réserve d'appel à la volonté souveraine du Congrès qui siègera à deux heures pour statuer sur ces appels. Elle désignera également ses délégués et traducteurs pour siéger au bureau du Congrès. Dans tous les pays où se trouvent différentes fractions socialistes, il est à désirer que ces fractions soient représentées. Ainsi la France doit désigner cinq ou six délégués, et nous souhaitons tous que, groupés sous notre drapeau rouge, ces délégués aient encore en France d'autres assemblées communes qui les réunissent tous pour le bien du prolétariat.

Lundi matin fonctionneront les sections et se fera la discussion du premier objet à l'ordre du jour.

Les nations sont invitées à déposer leur rapport qui servira de renseignement au Congrès et sera utile pour la publication du compte-rendu de Bruxelles, résumant et condensant tous les travaux du Congrès international.

La séance d'ouverture est décidée pour 2 heures et demie.

La séance d'ouverture

L'auditoire est nombreux. La vérification des pouvoirs, faite par les bureaux des nationalités, est confirmée, sauf quelques observations, par l'assemblée qui s'ouvre à 3 heures.

Le secrétaire Volders, après avoir donné connaissance de ces résultats, avoir fait connaître la liste des délégués choisis par chaque nationalité pour siéger au bureau, invite ceux-ci à prendre place.

Il constate avec satisfaction le nombre considérable des membres du Congrès venus des Parlements européens. Il y a quinze membres du Reichstag allemand, un du Riksdag danois, huit de la Chambre des députés de France, un Roumain, trois du Parlement anglais, un ancien membre du Parlement hollandais et Léon Defuisseaux, ancien membre de la Chambre belge.

La présence de ces députés et la composition brillante des délégations montrent l'importance du Congrès international de Bruxelles.

Il apprend à l'assemblée que les délégations sont ainsi composées :

Allemagne : Singer, président ; W. Liebknecht, Auerbach, Fendrich, Lux, Wolkenberger, Otto Walster.

Angleterre : Herbert Burrows, Eleonore Marx-Aveling, James Holmes, William Torne, Unterwatts.

Autriche : Dr Adler, de Vienne, Roscher.

Belgique : Anseele, Verrycken, Vandervelde et Jean Volders.

Danemark : P. Knudsen, du Riksdag danois.

Espagne : P. Iglesias, délégué par le Congrès national espagnol.

Etats-Unis : A. Cahan et Hoehne.

France : Edouard Vaillant, Delescluze, Prudent-Dervillers, Allemanne, Jules Guesde, Ledain, Martin.

Hollande : Domela Nieuwenhuis.
Hongrie : Engelman, Kirschner.
Italie : Croce et F. Turati.
Pologne : Mendelssohn.
Roumanie : Constant Mile.
Suisse : Paul Brandt.

Le Congrès désigne deux présidents simultanés, Vaillant et Singer, pour cette séance solennelle d'ouverture.

Ed. VAILLANT se lève et commence par signaler le caractère d'internationalisme de la nomination d'un ancien membre de la Commune de Paris et d'un député du Reichstag allemand, comme présidents de la séance inaugurale.

Il dit que c'est là une affirmation éclatante en faveur de la paix internationale des peuples, termine en montrant que tandis que les souverains cherchent à diviser les nations et à préparer la guerre, les socialistes, représentants de la classe ouvrière, travaillent à une œuvre de concorde pour assurer la liberté des peuples.

Ce discours est traduit ensuite en anglais et en allemand. Il en sera de même pour tous les discours.

SINGER, au nom de la fraction socialiste du Reichstag et de la délégation d'Allemagne, exprime à son tour la volonté qu'ont les socialistes et les travailleurs allemands de s'unir avec les autres ouvriers sans distinction de race.

Cet accord qui se manifeste devant l'Europe est un fait heureux et important, qui sera fécond en résultats pratiques pour l'avenir. Le prolétariat international ne se laissera pas égarer par des questions de patriotisme. Il marchera uni au cri : VIVE L'INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

Le citoyen DEMBLON, du Parti ouvrier belge, déclare qu'après ces paroles de paix et de conciliation entre

l'Allemagne et la France, il faut que l'on sache combien les cœurs belges se sont brisés par le vide laissé parmi nous à la mort de César de Paepe, le véritable fondateur de l'Internationale. Il faut associer à son souvenir celui de Karl Marx, dont la fille est avec nous, et le nom de Benoît Malon, le père du socialisme scientifique français.

L'envoi d'un télégramme de sympathie à Lafargue et à Roger, emprisonnés l'un à Paris et l'autre à Mons, est décidé. Le Congrès exprime également des sympathies à toutes les victimes du 1er Mai.

La vérification des mandats

—

On aborde l'examen des rapports faits par les nations sur leurs délégations.

La Belgique compte 187 délégués représentant tous les syndicats et groupes des travailleurs belges. Trois groupes anarchistes bruxellois ont été refusés par la nationalité et en appellent au Congrès.

Le secrétaire demande si les anarchistes acceptent une organisation quelconque, comme le veulent les socialistes. Les anarchistes répondent négativement.

En leur nom, le citoyen WYSMANS explique qu'à leur avis les anarchistes sont aussi des socialistes, plus avancés que les autres.

Ils veulent avoir leur mot à dire et exprimer leurs opinions sur les questions soumises aux discussions du Congrès.

La majorité doit les entendre développer leurs idées sur les moyens que les socialistes employent et se montrer tolérante.

En ne les admettant pas, on paraîtrait craindre leur participation au Congrès.

Un délégués anglais, GILLES, défend leur admission en disant que les Trades-Unionistes sont admis.

Le secrétaire VOLDERS fait observer que les groupes anarchistes n'ont pas été invités et ont tous été prévenus de leur non admission.

On a appelé au Congrès toutes les associations et groupes qui acceptent le principe de l'organisation et çelui de l'intervention de l'Etat. Le Congrès discutera des questions dont la solution implique l'action politique à laquelle les anarchistes sont étrangers et hostiles.

Nous formons un parti socialiste qui n'a rien de commun avec l'anarchie.

Un ordre du jour, présenté par la nationalité belge et excluant les anarchistes du Congrès, est voté à l'unanimité.

On continue ensuite la lecture de la liste des délégations des diverses nationalités.

L'Allemagne a 42 délégués, dont 2 femmes, envoyés par l'ensemble du parti socialiste allemand et par 91 organisations ouvrières.

L'Angleterre a 23 délégués représentant 199,300 membres et comprenant des délégations des Trades-Unions anciennes et nouvelles.

L'Autriche a 11 délégués qui ont 18 mandats, ils représentent le parti socialiste et toutes les corporations ouvrières.

Le Danemark a envoyé une délégation de trois personnes représentant la fraction corporative et la fraction politique du parti danois.

La France est représentée par les délégations de toutes les organisations socialistes et celles des fédérations syndicales. Il y a 69 délégués mandatés par 596 groupes politiques ou syndicats corporatifs.

La Suède et la Norwège sont aussi représentées par un délégué chacune.

L'Espagne a délégué le compagnon Pablo Iglesias, de Madrid, désigné par 40 groupes espagnols.

La Pologne, représentée par Mendelssohn, a 7 délégués qui affirment leur union avec le parti socialiste international. Il n'y a pas dans cette action la moindre pensée de revanche ou de conquête de nationalité.

La Roumanie est représentée par cinq délégués du socialisme organisé tant au point de vue politique qu'ouvrier.

La Suisse a six délégués, dont le compagnon Brandt énumère les diverses attributions et mandats.

L'Italie, représenté par Croce, adhère au Congrès par la présence de ce délégué, représentant les corporations et celle de Filippo Turati, qui est délégué par le Congrès du parti ouvrier.

A propos des Etats-Unis, qui ont six délégués, dont quatre ont été admis, un débat se produit. L'un des deux représente 143 Trades-unions, un troisième 30,000 juifs socialistes organisés, un autre, le Congrès international de Chicago.

Deux délégués se présentent comme mandataires de la même fédération, leur admission est soumise au Congrès.

Une proposition de les admettre tous deux est déposée.

L'un des délégués, le compagnon SANIAL, refus, affiermant être l'élu de 65,000 membres de Trades-Unions qui l'ont nommé quoique et parce que socialiste. Il demande qu'un comité spécial soit choisi pour juger entre lui et son compétiteur.

Le délégué HOEHN de Chicago parle des divisions suscitées entre les associations du socialisme américain,

issues du dernier Congrès. Le mandat contesté appartient à une organisation socialiste régulière. Il n'y a pas à nommer de comité.

Le Congrès décide d'admettre les deux délégués.

La présentation de la liste des délégués de Hollande amène également une discussion.

Neuf mandats régulièrement présentés ont été validés. Un délégué d'une association de Rotterdam a été refusé. La citoyenne CUYPERS, d'Amsterdam, déléguée d'une Société de femmes, qui ne s'occupe que de la question de l'émancipation de la femme et pas de questions sociales, a vu son mandat repoussé par sa nationalité.

Plusieurs membres de l'assemblée demandent que cette exclusion ne soit pas maintenue.

La citoyenne explique que le titre de la Société qu'elle représente est la justification de sa présence : « La femme libre », et n'a rien de bourgeois.

L'organisation distincte de la femme est nécessaire en Hollande plus que partout ailleurs, les partis d'hommes, qui combattent l'admission des femmes au Congrès, sont moins socialistes que la Société « La femme libre ».

Une déléguée allemande et une citoyenne anglaise interviennent, sur une interpellation de DOMELA NIEUWENHUIS demandant si le groupe de la « Femme libre » considère l'homme comme l'ennemi. La citoyenne CUYPERS répond négativement en faisant une déclaration socialiste.

Cette réponse clot l'incident et la vérification des mandats se termine. Le Congrès s'ajourne au lendemain lundi pour siéger à la Salle St-Michel.

La séance du Lundi 17 Août

Le Congrès est transféré dans la grande salle SAINT-MICHEL, rue d'Or, à proximité de la MAISON DU PEUPLE.

L'enceinte est garnie de draperies rouges, le bureau est orné d'un grand tapis de même couleur.

De longues tables sont dressées, les congressistes sont assis tout autour, ayant les plus grandes facilités pour écrire, prendre des notes et placer leurs documents.

Le bureau s'est réuni dans une place séparée pour prendre des mesures d'organisation et adopter le mode de division du travail. Les sections se forment afin de s'occuper chacune d'une question spéciale.

Ces préliminaires prennent du temps, il est plus de dix heures lorsque la séance s'ouvre.

ANSEELE, le socialiste gantois, préside avec le délégué HOLMES, de l'Angleterre. Il rend compte à l'assemblée des dispositions prises par le bureau pour la règlementation du Congrès et la distribution du travail aux assemblées. Il y aura deux séances, le matin de 10 heures à midi et demi et l'après-midi de deux à cinq heures.

Les questions soumises aux sections seront discutées en dehors des séances, le rapporteur nommé aura 15 minutes pour lire les conclusions sur lesquelles la discussion sera ouverte.

Les questions de principe seront votées par nationalité et les questions administratives par les délégués.

Il y aura journellement deux présidents par chaque nationalité.

On annonce l'arrivée de nouveaux délégués français, anglais, autrichiens, suédois et italiens.

Un délégué italien, qui se présente sous le nom de Lévi, nouvellement débarqué, demande à être reçu au Congrès en vertu des principes qui ont été adoptés au

Congrès de Milan. Ce délégué est en réalité Merlino, l'écrivain révolutionnaire bien connu, qui s'inscrit comme représentant de corporations ouvrières italiennes.

Le président ANSEELE, en vertu de la décision prise la veille refuse de l'admettre. Le délégué italien proteste et réclame le droit de siéger. Le docteur ADLER, délégué autrichien, croit que c'est à l'Italie à se prononcer.

Le secrétaire VOLDERS s'oppose à l'admission et au renvoi à la nationalité italienne, le Congrès s'est prononcé dimanche et sa décision fait loi pour l'avenir. Seulement comme Levi-Merlino a une délégation de corporations syndicales italiennes, il y a lieu de l'admettre. L'assemblée adopte et l'incident est clos.

On arrête ensuite les mesures pour l'ordre des discussions et la préparation des questions soumises à l'ordre du jour.

Un avis est adressé aux délégués des industries métallurgique, textile, du bâtiment et du vêtement, afin qu'ils se réunissent après la séance dans les locaux de la MAISON DU PEUPLE, pour jeter les bases d'une entente internationale et décider la tenue des séances fédérales pendant la durée du Congrès.

Toutes ces dispositions prises, la séance du matin est terminée et les congressistes se séparent pour aller prendre leur repas.

La séance du Lundi après-midi

—

La séance de l'après-midi, dont l'ouverture est retardée par la besogne de préparation des sections et du bureau, ne commence que vers 3 1/2 heures.

Comme les rapports ne sont pas prêts et qu'ils ne paraîtront que le lendemain, on décide le renvoi à

cette séance. La deuxième section, qui s'occupe de l'organisation internationale, des coalitions et des grèves, se fond avec la dixième, qui est chargée d'organiser la statistique et la correspondance internationale, les communications entre groupements syndicaux, d'accord entre elles toutes deux présenteront une résolution commune.

Le secrétaire lit une série d'adresses et de télégrammes de sympathie venant d'Allemagne, de France, d'Autriche, d'Angleterre, d'Amérique et d'Australie. Il donne communication d'un long rapport de Lavroff, qui parle éloquemment de la situation du mouvement émancipateur de Russie, dont les propagandistes sont exposés au martyre, de l'énergie qu'il a fallu à ces dévoués, hommes et femmes, pour lutter contre un régime de fer et du courage qui leur est indispensable pour vivre à l'étranger avec peu de ressources.

Le vieux révolutionnaire russe assure aux délégués de tous les pays que les socialistes russes sont de cœur et d'âme avec le Congrès et souhaitent la prompte délivrance de l'Humanité.

Après un débat sur la manière dont les discussions doivent avoir lieu dans les sections et la prompte réunion de celles-ci, on décide de se mettre à l'œuvre le lendemain matin en abordant directement le premier point : LA LÉGISLATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

Avant de terminer la séance, Volders invite, au nom du Parti ouvrier belge, les délégués de tous les pays à participer à la réception du soir à la MAISON DU PEUPLE ; Anseele les engage à faire un voyage à Gand, pour visiter les installations du VOORUIT.

LA SOIRÉE DE LUNDI A LA MAISÔN DU PEUPLE

—

Le parti ouvrier bruxellois avait invité les congressistes le lundi soir à une réception intime. La salle des fêtes avait été préparée pour cette soirée.

Les murs étaient ornés de nombreuses bannières rouges. Tous les drapeaux, cartels et emblèmes des groupes étaient artistement disposés le long des parois.

Au fond de la salle, un buste, drapé de rouge, de la République sociale, derrière les trois grands écussons de la Fédération bruxelloise, le premier, sur fond rouge, portant un lion jaune brisant ses chaines, le second ayant cette inscription : « Place aux pauvres » et le troisième celle-ci : « Place au peuple travailleur ».

Un tapis rouge avec ces mots brodés : Liberté, Égalité, Fraternité, recouvre la table dressée sur la scène.

Des tables sont établies tout le long de la salle, des banquettes sont placées auprès et des nappes sont tendues sur toute la longueur.

Il y a place pour quatre cents personnes. Les congressistes ont répondu en foule à l'invitation ; ils sont pour tous les pays, la grande majorité. Tous les personnages en vue du mouvement socialiste sont présents.

VOLDERS, qui préside, souhaite la bienvenue aux délégués des diverses nations. Le parti ouvrier belge est heureux de recevoir ainsi les représentants de tous les prolétariats organisés du monde et de servir de trait d'union à tous ces partis et organisations socialistes.

Après ces mots de cordialité, on entend des discours dans toutes les langues. Chacun vient, s'exprimant dans son langage, faire connaitre la sympathie des travailleurs de son pays pour ceux des autres nationalités

Il est impossible de reproduire même le résumé de ce qui a été dit. Il suffit de citer le texte des principales allocutions et le nom des orateurs.

Turati a prononcé une harangue éloquente et imagée concluant à la fraternité des peuples; Ferroul a salué les socialistes morts ou emprisonnés pour la cause populaire; Constant Mille a évoqué, en roumain d'abord et en français ensuite, le souvenir de César De Paepe; Vaillant a affirmé la solidarité des nations, Manfred Wittich a rappelé, en allemand la lutte de la Commune.

On a entendu ensuite Domela Nieuwenhuys qui a glorifié le socialisme en un beau langage ; Iglesias, dont l'énergique discours espagnol a soulevé les bravos; Worms, de la fraction socialiste du Reichstag ; Hyndman, un de délégués trades unionistes ; un socialiste berlinois, des orateurs slaves et hongrois, enfin Hoehn et Cahan, des États-Unis, en un langage très vibrant.

Ces discours étaient entrecoupés de chants et d'airs de musique. La soirée s'est prolongée, animée et joyeuse jusqu'à 1 heure du matin. Tous les assistants ont chanté en chœur, dans leur langue, la « Marseillaise » et on a finalement, selon la mode des socialistes bruxellois, terminé par la « Carmagnole », chantée et dansée par tout le monde.

La séance du Mardi 18 Août

Le matin, avant la séance, les commissions et le bureau se sont réunis, des rapports et des conclusions sur diverses questions sont préparées.

Des délégués de diverses nationalités sont arrivés et sont présents à l'assemblée.

La présidence est donnée à Lucien SANIAL, des États-Unis, et à P. KNUDSEN, du Danemark.

Aprés avoir remercié le Congrès de les avoir appelés, son collègue et lui à la présidence, SANIAL signale la situation des États-Unis, où, malgré la richesse de la nation qui produit 70 milliards et les institutions républicaines, les producteurs sont exploités.

Cette situation crée aux États-Unis, au point de vue du mouvement socialiste, une importance exceptionnelle.

Les socialistes américains ne failliront pas à leur devoir. Ils ont des organisations ouvrières puissantes et le socialisme s'infiltre partout dans les associations et dans l'opinion.

En Amérique, on a l'habitude des débats strictement parlementaires, le président se propose de conduire ceux-ci à l'américaine, invite les orateurs à déposer d'avance sur le bureau toute demande de parole et engage l'assemblée entière à écouter en silence les traductions des discours prononcés.

BAUDIN, député français, annonce qu'il vient de recevoir la nouvelle d'une grève formidable des tisserands de Wignehies, près Fourmies. Il ajoute que pour la répression de cette grève les troupes sont requises. Il estime que le devoir des députés français est de se rendre immédiatement à l'appel des grévistes et demande la permission de partir, à 1 heure, avec Dumay, Ferroul et Thivrier pour la région de la grève.

On applaudit chaleureusement, malgré la sensation produite par l'annonce de cette nouvelle.

Il surgit un incident à propos de l'admission de nouvelles délégations.

Un délégué des syndicats espagnols, Fernandez GRAMOS, se présente et est amené â se déclarer anarchiste.

Il dit être mandaté par des organisations ouvrières, une cinquantaine environ, créées pour soutenir la lutte du travail contre le capital. Il revendique pour les anarchistes tous les mouvements et tous les résultats révolutionnaires d'Espagne. Quant à lui, il croit plus méritants ceux qui vont, comme à Chicago, à la potence et au martyre,que ceux qui cherchent,par le socialisme des mandats et des places dans les assemblées politiques.

VOLDERS, qui a annoncé la présence de ce délégué proteste fortement contre le système d'obstruction employé par les anarchistes, qui tous les jours servent un plat à leur façon. Il faut que cela cesse.

Pablo IGLESIAS, représentant du parti ouvrier espagnol, à la demande du président, dit que les groupes représentés par Gramos ont combattu avec acharnement la manifestation du 1er mai, en employant tous les moyens, même la calomnie.

Ces groupes n'admettent pas la législation du travail, dont l'étude est précisément l'objet du présent Congrès, ils n'ont donc aucune raison pour s'y faire représenter. Une approbation unanime salue ces paroles.

L'exclusion de Gramos et des délégués qui l'accompagnent est mise aux voix et votée, malgré leurs protestations, à l'unanimité des congressistes.

Ils se retirent bruyamment, en interpellant plusieurs membres de l'assemblée.

On aborde la première question de l'ordre du jour.

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

1. De l'état de la législation protectrice du travail, au point de vue national et international et des moyens à employer pour l'étendre et la rendre efficace.

Le compagnon Emile VANDERVELDE, de Belgique, a fait rapport au nom de la section chargée de l'étude de cette question.

Il constate que, d'après tous les pays réprésentés, rien n'a été fait depuis le Congrès de Paris. Un fait s'est produit, cependant, la réunion de la Conférence de Berlin.

Cette Conférence a eu pour résultat d'amener certains gouvernements, plus conservateurs que d'autres, à faire un pas dans la voie des réformes sociales. D'autre part, elle a permis à certains pays, dont la législation est moins imparfaite, de ne plus la perfectionner parce que les pays concurrents ont une législation moins bonne.

Aux États-Unis, on ne constate pas de progrês depuis deux ans ; plusieurs lois sociales des États du Nord et de l'Ouest ont même été déclarées inconstitutionnelles. Le seul résultat, c'est que la loi, qui depuis vingt-huit ans fixe à huit heures le maximum des heures de travail a été appliquée plus rigoureusement, et a été étendue aux agents des postes.

En Allemagne, on n'a presque rien fait, on s'est borné à préciser la réglementation du travail des femmes et des enfants.

En Autriche, il y a des projets sans conséquence sérieuse qui sont déposés, mais leur application sera inefficace.

En Damenark, un député socialiste a déposé un projet sur les huit heures de travail, dont le rejet est certain.

En Suède, tout se réduit à la nomination de trois inspecteurs de fabrique.

En Roumanie, il n'y a rien en fait de législation ouvrière.

En France, indépendamment de la loi sur les syndicats, d'ancienne date, on a voté une loi sur les délégués mineurs, sur le travail des femmes et des enfants et sur le contrat de louage. Il y a eu deux décrets, l'un instituant un Office du travail, spécialement chargé de la statistique, et l'autre instituant un Conseil supérieur du travail.

La Suisse est le seul pays où il y ait à signaler des réformes importantes : revision de la Constitution en vue d'assurer les ouvriers contre la maladie et les accidents du travail et décret fédéral étendant les lois sur les fabriques à tout établissement employant plus de cinq ouvriers.

En Angleterre, on a amélioré la situation des femmes et des enfants, le minimum de l'âge auquel peuvent travailler ces derniers est réduit à douze ans. Les huit heures de travail ont été appliquées aux tisserands, aux employés des chemins de fer et aux ouvriers mineurs.

En Hollande, on a voté une loi sur le travail des femmes et des enfants et rien de plus.

En Belgique, enfin, on a décrété des lois absolument insuffisantes, l'une sur le travail des femmes et des enfants, et l'autre instituant un Conseil de l'Industrie et du Travail, sans autorité et sans sanction à ses décisions.

Le rapporteur donne alors lecture de la résolution suivante émanant de la majorité de la première section :

LE CONGRÈS

Déclare :

Que les lois et décrets promulgués dans les différents pays depuis les Congrès internationaux de Paris en 1889, ne répondent aucunement aux aspirations légitimes du prolétariat ;

Que si la Conférence de Berlin, de l'aveu même de ceux qui l'ont convoquée, a été réunie sous l'influence des Congrès socialistes — et doit être dans ce sens considérée comme

une concession importante — ses délibérations ont démontré que les gouvernements actuels n'ont pas la volonté de réaliser des réformes, ni la conscience de leurs devoirs envers les classes ouvrières ;

Que d'autre part, les résolutions de la Conférence de Berlin ont servi de prétexte à certaines nations industrielles pour enrayer le développement de leur législation protectrice du travail, en invoquant les décisions prises à Berlin et la défectuosité de la législation des nations concurrentes — procédé que le Congrès condamne le plus formellement comme inspiré par des intentions déloyales et mauvaises ;

En outre, le Congrès constate que la législation actuelle n'est pas seulement défectueuse en elle-même, mais exécutée et appliquée d'une manière insuffisante, par conséquent, le Congrès adjure la classe ouvrière de tous les pays de lutter, avec toute l'énergie et tous les moyens de propagandes dont elle dispose, pour la réalisation du programme du Congrès de Paris — cette agitation dût-elle n'avoir pour le moment d'autre résultat que d'établir que la classe des dirigeants et des exploiteurs est l'ennemie de toute protection efficace du travail.

De plus, considérant qu'il est nécessaire d'imprimer une direction commune au mouvement socialiste international, spécialement en ce qui concerne la protection du travail, invite les organisations et partis ouvriers :

1° A organiser dans chaque pays une enquête permanente sur les conditions du travail dans ses rapports avec la législation protectrice ;

2° A échanger les renseignements nécessaires pour le développement et l'unification de la législation industrielle;

3° Enfin, le Congrès engage les travailleurs du monde entier à unir leurs efforts contre la résistance des partis capitalistes bourgeois et, partout où ils jouissent de leurs droits politiques, à refuser leurs suffrages à tous ceux qui ne s'engagent pas à soutenir ces revendications.

Après la lecture de cette résolution, la séance est levée et le Congrès s'ajourne à 2 heures.

Un Incident

Pendant la suspension de la séance, deux des membres du Congrès, Merlino, dit Levi, délégué italien, et Chauvière, de Paris, ont été arrêtés et conduits au bureau de la Sûreté.

Merlino, écrivain remarquable, avocat à la Cour d'appel de Milan et fils d'un président de cette cour, a été mis en état d'arrestation, à la porte du Congrès, en vertu d'un arrêté d'expulsion pris contre lui. Il y a quelques mois, il avait collaboré à « l'Homme libre », feuille anarchiste publiée à Bruxelles, et avait, de ce fait, été expulsé, on l'a appréhendé pour rupture de ban d'expulsion.

Chauvière, conseiller municipal de Paris, était dans le même cas, il avait résidé en Belgique comme réfugié politique et, plus tard, venant pour faire de la propagande, avait été renvoyé à la frontière.

Chauvière obtint un sauf-conduit de huit jours, Merlino fut incarcéré, en attendant qu'on l'envoyât à l'étranger. Il fut, on l'apprit par la suite, conduit vers l'Angleterre.

La séance du Mardi après-midi

—

La séance est reprise à 2 1/2 heures, on continue la discussion de la première question.

Il y a dans l'assemblée une délégation des charpentiers de Londres, qui sont en grève, les délégués ont demandé à parler les premiers.

Burton, leur mandataire, raconte les détails de la grève qui dure depuis seize semaines, sans résultat. Elle a pour motif la journée de huit heures, la suppression des heures supplémentaires payées à part. Il réclame

les sympathies et l'appui du Congrès et offre aux ouvriers hollandais, qui sont venus remplacer les travailleurs anglais, le retour gratuit dans leur patrie.

AUERBACH, de Berlin, au nom de l'Association des employés de commerce, représentée la première fois dans un Congrès socialiste, demande à faire une communication.

Il est délégué des employés des deux sexes de Berlin, leur société revendique énergiquement les droits des employés qui sont dans une situation malheureuse.

Travaillant autant que les ouvriers, leur vie au comptoir est plus dure que celle de l'atelier, ils sont plus esclaves du capital que les ouvriers eux-mêmes, travaillant 15, 16 et 18 heures. Ils ont les mêmes intérêts que les autres prolétaires et adhèrent aux doctrines et aux campagnes du socialisme.

La question est renvoyée au bureau.

Un anarchiste bruxellois, qui s'est introduit dans la salle, interpelle l'assemblée, c'est, le compagnon Pintelon, qui annonce que Emmanuel Levi, le pseudonyme de Merlino, a été arrêté, à la suite de l'indiscrétion d'un journal local.

Les délégués anarchistes, qui ont pénétré dans le local, réclament contre l'exclusion des délégués espagnols prononcée le matin, ils déclarent se retirer du Congrès et invitent les membres de celui-ci à assister au meeting anarchiste qui aura lieu samedi soir.

Des protestations s'élèvent de toutes parts,

Le président SANIAL fait observer que ces citoyens peuvent se retirer si bon leur semble, mais que le Congrès n'a admis aucun délégué anarchiste. Ce n'est donc pas comme tels qu'ils s'en vont. Il propose donc qu'il y a lieu de passer à l'ordre du jour. L'assemblée adhère.



Un autre délégué des charpentiers anglais, WALKER, de « l'Alliance des charpentiers », de Londres, dit que les vœux sortis des Congrès ne seront jamais réalisés par les législatures actuelles. En continuant à laisser siéger dans les Parlements les aristocrates et les bourgeois, les prolétaires n'obtiendront jamais rien.

En Angleterre, les classes dirigeantes ont donné une preuve récente de leur mauvaise volonté. Les délégués anglais à la Conférence de Berlin ont admis la réduction à douze ans de l'âge du travail pour les enfants, un de ces délégués a voté au Parlement anglais contre la loi mentionnant ce chiffre.

Il faut donc que les ouvriers prennent place eux-mêmes dans les Parlements. Ils doivent s'unir dans ce but. Il souhaite que les travailleurs s'entendent pour s'informer réciproquement des endroits où l'on demande des bras, de façon à ne plus se présenter en grand nombre là où ceux-ci sont en abondance, ce qui fait diminuer les salaires.

Les délégués allemands ont désigné Auguste BEBEL pour prendre la parole sur la question. Il vient à la tribune et est acclamé. Il dit que les Allemands, qui sont pour la lutte des classes, ne croient pas que les efforts principaux de la démocratie socialiste doivent tendre seulement à améliorer la situation matérielle des ouvriers.

Le but primordial doit être de faire disparaître de la terre la société bourgeoise, il n'y a, sur ce point, aucune divergence.

L'homme qui préconiserait une autre tactique que celle ainsi indiquée, devrait quitter le parti.

Les socialistes allemands se sont ralliés au programme du Congrès de Paris ainsi qu'aux conclusions du rapport qui a été lu ce matin, parce que tout ce qui améliore la

situation économique des ouvriers les rend plus forts, les prépare mieux à faire disparaître la bourgeoisie et les excite à vouloir davantage.

Incapable désormais de faire des réformes en faveur des ouvriers, la bourgeoisie est déjà réduite à leur faire de feintes concessions. Elle se trompe, si elle croit que ces concessions, notamment celles adoptées par la Conférence de Berlin, qui sont une manœuvre destinée à servir de dérivatif aux revendications ouvrières, enrayeront la marche des idées socialistes et le développement du mouvement ouvrier.

Le parti socialiste allemand a vu que la Conférence de Berlin n'a rien produit de sérieux, les projets de loi allemands qui en ont été la suite ont même aggravé la situation ouvrière en Allemagne.

Un des moyens à employer, c'est la conquête des mandats parlementaires afin de s'emparer du gouvernement pour s'en servir au profit de la cause de l'émancipation du prolétariat.

L'orateur, en ce qui concerne la partie de l'ordre du jour préconisant l'établissement d'une statistique et d'un échange de renseignements internationaux, estime que cette proposition est difficile à réaliser, les ouvriers n'ayant pas à leur disposition les moyens d'application dont disposent les gouvernements, peut-être les Allemands s'abstiendront-ils sur ce paragraphe.

En ce qui concerne le 3° de la résolution, engageant les ouvriers à n'accorder leurs voix qu'aux candidats qui s'engagent à soutenir les revendications des Congrès socialistes, l'orateur fait remarquer qu'en Allemagne les ouvriers n'élisent que les candidats adhérant purement et simplement au parti socialiste; il ne peut pas en être momentanément de même dans tous les pays, la situation des socialistes n'étant pas partout la même,

les membres du Congrès comprendront dans ces conditions que les sscialistes allemands s'abstiennent sur ce point.

Ce discours qui produit une impression profonde est longuement acclamé.

INCIDENT

VOLDERS demande à dire quelques mots au sujet de l'arrestation de Merlino,qu'on a attribué à une indiscrétion du «Peuple», alors que souvent, au Congrès et même dans la presse on a cité son nom.Il proteste contre l'imputation qui est faite, et engage le Congrès à envoyer une protestation contre l'arrestation illégale d'un citoyen dont on peut ne pas partager les opinions, mais dont tout le monde reconnait la haute valeur. Volders dit qu'on lui a attribué personnellement cette indiscrétion; il n'a que ceci à répondre, c'est que depuis huit jours il n'a pas écrit un mot dans le journal, l'auteur de l'indiscrétion involontaire est un compagnon dont les opinions et les sympathies se rapprochent le plus de celles du délégué arrêté.

Il demande qu'une Commission, nommée par le Congrès,fasse des démarches pour obtenir la mise en liberté de Merlino.

LIEBKNECHT intervient pour ajouter que si Merlino est mis en liberté à la suite des démarches qu'on vient de proposer, on pourra répondre aux anarchistes, qui récriminent en ce moment contre les socialistes, que ce ne sera pas la première fois que Merlino devra sa liberté aux socialistes.

TURATI, le délégué italien, remercie Volders de ses paroles. L'arrestation de Merlino, qui est un homme de valeur et que les Allemands ont arraché aux griffes de la police impériale, est un scandale. Il était ici non comme anarchiste, mais comme délégué d'associations

syndicales, cela aurait dû suffire à le mettre à l'abri des poursuites de la police belge. Le Congrès tout entier doit protester solennellement, affirmer sa sympathie pour Merlino qui, traqué par la police italienne, subit un exil forcé à raison d'un acte que tous nous nous honorerions d'avoir fait.

La protestation de Turati est votée à l'unanimité, par acclamations et la discussion est reprise.

André Gely, délégué des employés de commerce de Paris, se rallie aux déclarations du délégué des employés commerciaux de Berlin. Les employés de commerce, à l'égal des ouvriers, réclament la protection de la loi. Les employés sont les frères des ouvriers. Ils ont les mêmes intérêts, ils veulent donc marcher avec eux.

Tous les salariés sont solidaires. L'orateur termine en disant que les employés ont pour devoir et intérêt de s'associer.

Baehr, qui est délégué des ouvriers textiles allemands, signale la pénible situation de ces laborieux, travaillant de longues heures et mal rétribués. Il dit que la politique douanière de l'Amérique et de la plupart des gouvernements européens est désastreuse pour eux. Une organisation internationale des ouvriers textiles est nécessaire et une conférence spéciale se tiendra en dehors des séances pour arriver à ce but.

Cahan annonce l'arrivée d'un délégué du Socialist Club de Washington.

Pierron, délégué belge, propose de clôturer la discussion afin de ne pas perdre de temps, d'autres délégués protestent.

Le président consulte l'assemblée qui décide, finalement, de reprendre le débat le lendemain.

La séance est levée à 6 heures.

La séance du Mercredi 19 Août

La séance s'ouvre à 10 heures, DOMELA NIEUWENHUIS, pour la Hollande, et BRANTING, pour la Suède, sont élus présidents pour la journée. Le premier s'excuse de la difficulté qu'il éprouve de comprendre les diverses langues employées au Congrès et souhaite qu'on arrive à avoir une langue universelle.

Célestin DEMBLON, qui remplace au secrétariat Volders, retenu au ministère par les démarches en vue d'obtenir la mise en liberté de Merlino, annonce l'arrivée de deux nouveaux délégués français, ce qui porte à 715 le nombre des groupes français représentés.

Une série de nouveaux télégrammes est parvenue des principales villes de l'Europe.

La discussion de la première question à l'ordre du jour est reprise.

CAHAN, délégué des socialistes juifs d'Amérique, se plaint des termes de la résolution proposée au Congrès par la première section, qu'il approuve dans ses dispositions de principe, mais voudrait autrement précise et radicale. Le Congrès de Paris a été trop vague dans ses déclarations. Ici, on doit affirmer nettement la lutte des classes.

Il y a, dit-il, des bureaux de statistiques du travail. Leur organisation est défectueuse, notamment en Amérique. Avec Bebel, il reconnait cependant la difficulté d'avoir des renseignements exacts et complets.

Quant à la participation aux élections, l'orateur dit que tous les candidats se déclarent toujours prêts à faire leur possible pour l'ouvrier. A l'avenir, ils devront préciser davantage, affirmer le besoin d'abolir le salariat, et exiger des candidats des promesses formelles. Les législateurs doivent être à notre service.

ADLER, délégué des socialistes d'Autriche, examine en détail la situation des ouvriers de son pays. Toutes libertés leur sont refusées. Leurs intérêts et leurs tendances sont identiques à ceux de leurs frères d'Allemagne et il doit y avoir entre eux complète solidarité. Il y a cependant, en Autriche, une législation très avancée en faveur de la classe ouvrière, seulement ce sont des lois écrites et non appliquées.

La bourgeoisie a fait pour les lois du travail comme pour les denrées alimentaires : de la falsification partout.

L'orateur déclare que dans l'organisation internationale, il faut que chacun n'oublie pas le mouvement de son propre pays. Il approuve les paroles de Bebel, en Autriche, comme on est démocrate socialiste révolutionnaire, tous les moyens employés doivent tendre à la Révolution.

INCIDENT

La délégation désignée pour aller au ministère de la justice voir le directeur de la sûreté publique est revenue.

VOLDERS a la parole pour rendre compte au Congrès des démarches faites par les délégués spéciaux au sujet de l'incarcération de Merlino.

Le directeur de la Sûreté publique les a reçus et a eu avec eux une conversation brève, pas très courtoise.

Merlino n'a pas été, comme on le craignait, livré à l'autorité italienne, mais arrêté pour rupture de son ban d'expulsion. Il a été embarqué, dans ces conditions, mardi soir, à 4 heures, pour l'Angleterre. Il doit être arrivé en ce moment à Londres.

On applaudit cette nouvelle.

Domela Nieuwenhuis, président, propose, avant la reprise de la discussion, le dépôt de tous les amendements, afin qu'ils soient discutés avant la résolution de la section afin d'éviter des longueurs interminables.

Frankel, le socialiste hongrois, délégué de Paris, donne lecture d'un amendement et le développe ; il s'agit d'un considérant relatif à la lutte des classes à ajouter au projet primitif de résolution voté par la première section.

L'orateur appuie sur la distinction des classes. Il ne faut pas qu'on puisse croire, à un moment donné que, la classe ouvrière s'unira à la classe possédante. La condition réelle de l'émancipation ouvrière, c'est la conquête du pouvoir politique comme moyen d'amélioration économique.

Un autre amendement, déposé par les délégués anglais, recommande l'union des efforts de tous les salariés contre la domination capitaliste et conclut en disant que partout où ils possèdent leurs droits politiques, ils doivent s'en servir pour l'affranchissement du salariat.

Allemane, sous une forme nouvelle, demande par un troisième amendement l'affirmation de la lutte des classes sur le terrain politique et économique.

Adler amende la troisième partie de la résolution dans ce sens que les candidats doivent tous préciser leur adhésion au programme des Congrès socialistes pour pouvoir désormais obtenir les votes des socialistes.

Van loo, de Bruxelles, demande de la précision ou tout au moins l'inscription des résolutions principales du Congrès de Paris, par exemple : la loi du travail réduit à 8 heures, femmes et adultes, enfants au-dessous de

14 ans, travail de nuit pour les femmes, repos hebdomadaire, instruction obligatoire, laïque et gratuite, entretien des enfants pauvres par les communes, minimum de salaire dans les travaux publics à stipuler dans les cahiers des charges.

REGNARD, de Paris, en qualité de membre de la la première section, explique que la résolution de cette section est limitée aux termes de la question posée dans l'ordre du jour, la section n'a pas eu la prétention de faire l'éducation socialiste des membres du Congrès.

La citoyenne MARX AVELING propose le renvoi de tous les amendements au bureau.

ALLEMANE dit que les amendements peuvent se résumer sans nouvelle formalité et être soumis au vote de l'assemblée.

VANDERVELDE demande que tous les amendements soient renvoyés à la première section. Une motion tendant à ce que les auteurs des propositions se réunissent et s'entendent pour formuler un seul amendement, est présentée également.

VAILLANT déclare qu'il n'y en a qu'un, celui de Frankel, déterminant les intentions socialistes, qui dicte les résolutions, celui d'Adler est accepté par la commission.

HOLMES, délégué des Trades Unions britanniques, annonce au Congrès qu'avant de prendre une résolution aussi grave que celle qui consisterait à accepter les amendements Frankel et Adler, il faut bien réfléchir. Ce vote serait la rupture complète avec les Trades Unions d'Angleterre. Il ne faut pas défaire à la légère ce qu'on a eu tant de peine à édifier.

Après le dépôt du nouvel amendement, il est décidé, finalement, que tous les amendements seront renvoyés



à la section, qui s'entendra sur une résolution définitive, tenant compte des déclarations du délégué des Trades Unions, et présentera rapport à la séance de l'après-midi.

A midi, la séance est levée.

La séance du Mercredi après-midi

—

La séance est reprise à 3 heures.

Le secrétaire VOLDERS donne lecture d'une série de télégrammes venant de divers pays et exprimant des vœux pour la réussite du Congrès.

La délégation anglaise propose de faire une démonstration en faveur de la fraternité universelle des ouvriers sur le champ de bataille de Waterloo, mais en présence des observations d'autres nationalités, le projet est retiré.

Le président DOMELA NIEUWENHUIS rouvre la discussion sur le premier point : la Législation du travail.

VANDERVELDE rectifie une partie de son rapport en ce qui concerne la Hongrie. Un des délégués hongrois ayant déclaré que la loi interdisant le travail du dimanche a produit de bons résultats, un autre délégué, Kirschner, conteste cette appréciation et assure que les patrons hongrois se sont arrangés de façon à regagner, pendant la semaine, le temps perdu le dimanche.

Le rapporteur déclare que c'est un argument de plus en faveur de l'établissement d'une enquête permanente sur le travail. Bebel la déclare impraticable. De semblables bureaux ont été institués dans d'autres pays. Ailleurs, les ouvriers ont établi des Bourses du travail. La première section vient d'adopter à l'unanimité le paragraphe relatif à l'enquête.

La proposition de Frankel et consorts, tendant à déclarer que les réformes réclamées par les socialistes ne sont que des moyens d'application destinés à préparer la Révolution sociale, a été adoptée également à l'unanimité par la section qui a proclamé la nécessité de la lutte des classes. Pour la première fois, socialistes révolutionnaires et trade-unionistes se sont trouvés d'accord pour proclamer la nécessité de la lutte des classes.

On acclame.

Il y a un fait nouveau, sans précédent : les socialistes du monde entier se sont groupés, suivant la parole de Karl Marx : « Prolétaires du monde, unissez-vous ! »

De longs applaudissements retentissent.

La section s'est mise d'accord sur un texte qu'elle soumet au Congrès, demandant le vote à l'unanimité, par acclamations. Ce texte est celui modifié par l'amendement Léo Frankel, et par l'amendement de la délégation anglaise, il est ainsi conçu :

LE CONGRÈS,

Se plaçant sur le terrain de la lutte des classes et dans la conviction qu'il ne peut être question de l'émancipation de la classe ouvrière aussi longtemps qu'il y a des classes dirigeantes, déclare :

Que les lois et décrets promulgués dans les différents pays depuis les Congrès internationaux de Paris en 1889, ne répondent aucunement aux aspirations légitimes du prolétariat ;

Que si la Conférence de Berlin, de l'aveu même de ceux qui l'ont convoquée, a été réunie sous la pression des Congrès socialistes — et doit être dans ce sens considérée comme une concession importante à la force croissante de la classe des travailleurs — ses délibérations ont démontré que les gouvernements actuels ne veulent pas réaliser les réformes nécessaires ;

Que, d'autre part, les résolutions de la Conférence de Berlin ont servi de prétexte à certains gouvernements pour enrayer le développement de leur législation protectrice du travail, en invoquant les décisions prises à Berlin et la défectuosité de la législation des nations concurrentes ;

En outre, le Congrès constate que la législation actuelle n'est pas seulement défectueuse en elle-même, mais exécutée et appliquée d'une manière dérisoire. Par conséquent, le Congrès adjure la classe ouvrière de tous les pays, de lutter avec toute l'énergie et tous les moyens d'agitation et de propagande dont elle dispose pour la réalisation du programme des Congrès de Paris — (cette agitation dût-elle n'avoir pour le moment d'autre résultat que d'établir que la classe des dirigeants et des exploiteurs est l'ennemie de toute protection efficace du travail).

De plus, considérant qu'il est nécessaire d'imprimer une direction commune au mouvement socialiste international, spécialement en ce qui concerne la protection du travail, le Congrès invite les organisations et partis ouvriers :

1° A organiser dans chaque pays une enquête permanente sur les conditions du travail et la situation des classes ouvrières;

2° A échanger les renseignements nécessaires pour le développement et l'unification de la législation ouvrière;

3° Enfin, le Congrès recommande aux salariés du monde entier de réunir leurs efforts contre la domination des capitalistes et, partout où ils jouissent des droits politiques, de s'en servir pour s'émanciper de la servitude du salariat.

Cette résolution, soumise au Congrès, est votée par acclamations.

LA QUESTION JUIVE

De l'attitude que les travailleurs organisés de tous les pays doivent prendre concernant la question juive

—

VOLDERS explique que le rapport sur la deuxième question n'est pas encore prêt. Il y a des dissentiments sur certains points au sein de la commission. On pourrait cependant commencer à discuter cette question, qui porte sur le droit de coalition, de ses garanties, des grèves, du boycottage et du mouvement corporatif au point de vue international. La minorité exposerait ses vues, sans préjudice des observations à présenter par la majorité. Toutefois il vaudrait mieux se mettre d'accord pour discuter le quatrième point, la question juive, sur laquelle le bureau présente rapport et qu'il est facile de trancher.

Au surplus, la discussion ne sera pas longue. L'opinion est faite parmi les socialistes de tous les pays. Il faut cependant que,par déférence pour le délégué Cahan, venu expressément d'Amérique, on entende son rapport. Le bureau proposera ensuite son ordre du jour.

CAHAN dit qu'il doit avant tout déclarer qu'il ne vient pas exposer les griefs de la race juive. Il se présente ici comme ouvrier représentant des ouvriers. Il sait que parmi les congressistes il n'y a pas de question militaire, puisque le socialisme n'admet pas de soldats. Cependant, les circonstances forcent à discuter la question militaire, il en est de même pour la question juive.

Il demande l'égalité pour tous. La question juive a amené une guerre civile qui a éclaté dans plusieurs pays. Les socialistes, dans cette guerre qu'on essaie d'allumer entre juifs et chrétiens, doivent prendre une attitude. Il faut exprimer notre sympathie pour les

travailleurs juifs qui sont en guerre perpétuelle contre le système de marchandage qu'on organise contre eux en Amérique. Il faut abolir la lutte des classes qu'on poursuit contre eux.

Il y a, en Amérique, des syndicats qui refusent d'admettre des nègres parmi eux. S'il y avait des syndicats en Russie, ils refuseraient d'admettre les juifs. Tous les journaux russes attaquent les juifs et disent que les travailleurs socialistes détestent les juifs. On vous demande de déclarer que ce n'est pas vrai, que vous êtes les ennemis de tous les exploiteurs, qu'ils soient juifs ou chrétiens — des acclamations prolongées soulignent ces mots, — et que vous avez autant de sympathie pour les travailleurs juifs que pour les travailleurs chrétiens.

Ce sera une réponse aux calomnies de la presse russe, et ce sera pour les juifs un moyen d'avoir leur part dans l'émancipation du prolétariat. On acclame chaleureusement cette protestation.

Volders, rapporteur, déclare presque inutile une affirmation de sympathie pour les juifs persécutés dans différents pays. Une pareille proposition est superflue dans un Congrès socialiste. Partout les socialistes sont pour les opprimés contre les oppresseurs et pour les exploités contre les exploiteurs. Les opprimés et les exploités de tous les pays sont frères.

Il n'est donc pas nécessaire de demander au Congrès de stigmatiser les agissements des capitalistes de certains pays contre les juifs. La question juive n'a pour but que de servir de dérivatif à la question sociale et d'exciter les uns contre les autres des citoyens qui ont les mêmes ennemis, qu'ils soient juifs ou papistes.

Le martyrologe socialiste en Russie compte trop de noms juifs pour que nous soyons suspects de voir des ennemis dans les juifs russes.

La campagne antisémitique est l'invention du grand capitalisme, elle est sortie de la haine du capitaliste chrétien contre le capitaliste juif, plus habile que lui.

Un débat sur la question sémitique n'est pas nécessaire ici. Les applaudissements qui ont accueilli les paroles du compagnon Cahan prouvent assez notre sympathie et notre fraternité pour les travailleurs juifs. Le salut pour eux, c'est de se réfugier dans les rangs du parti socialiste international.

Ces paroles soulèvent de longs applaudissements.

Le texte primitif est amendé à la demande de la délégation anglaise qui voudrait, afin d'avoir l'adhésion de toutes les fractions, voir mettre partis ouvriers et socialistes au lieu de partis socialistes. Cette modification est adoptée par le bureau.

Ensuite, après une déclaration de REGNARD, de Paris, qui, tout en constatant les ravages que font les juifs riches, ne veut pas qu'on persécute les juifs pauvres, et une observation d'ARGYRIADÈS, de Paris, prétendant qu'il faut désapprouver aussi les excitations de certains sémites, on admet d'ajouter philosémitiques au paragraphe qui parle d'excitations antisémitiques.

Avec ces amendements, la proposition est soumise au Congrès et votée à l'unanimité, par acclamations :

LE CONGRÈS,

Considérant que les partis socialistes et ouvriers de tous les pays ont toujours affirmé qu'il ne pouvait y avoir pour eux d'antagonisme ou de combat de race ou de nationalité, mais seulement la lutte de classe des prolétaires de toutes les races contre les capitalistes de toutes les races;

Considérant que pour les populations ouvrières de langue juive, il n'y a pas d'autre moyen d'émancipation que leur union avec les partis ouvriers ou socialistes de leurs pays respectifs ;

Tout en condamnant les excitations antisémitiques et philosémitiques comme une des manœuvres par lesquelles la classe capitaliste et la réaction gouvernementale cherchent à faire dévier le mouvement socialiste et à diviser les travailleurs ;

Décide, qu'il n'y a pas lieu de traiter la question proposée par la délégation des groupes socialistes américains de langue juive et passe à l'ordre du jour.

Après ce vote, la séance est levée, au milieu d'une vive émotion.

La séance du Jeudi 20 Avril

Le Congrès s'ouvre à 10 heures.

Avant la séance, les délégués de toutes les organisations féminines se sont réunis pour examiner la possibilité d'une entente entre toutes les sociétés s'occupant des droits et intérêts de la femme.

Les deux présidents choisis sont Turati, pour l'Italie et Roscher, pour l'Autriche-Hongrie.

C'est TURATI qui parle. Il remercie l'assemblée d'avoir choisi un président parmi les délégués du pays où fleurit l'oranger, mais où il ne fleurit pas pour le pauvre laboureur où, malgré la beauté du ciel, règne un si grande tristesse, surtout parmi les ouvriers agricoles. Sur cette terre, qui a été le champ de bataille du progrès, s'est formé un parti socialiste actif et énergique, qui va joindre fraternellement ses efforts à ceux des partis ouvriers des autres pays.

Il est heureux qu'on ait choisi pour présider avec lui cette séance un délégué autrichien. Tout le monde comprendra la signification de cette double alliance, qui

se fortifiera encore. Dans notre enfance,on enseignait en Italie la haine de l'Autriche. Aujourd'hui on nous prêche l'adoration des «kaiserkoningen» et la haine des républicains français. Tout cela ne sert de rien. On ne dispose pas ainsi des sentiments d'un peuple.

Le peuple italien méprise toutes ces manœuvres, il se proclame le frère de tous les peuples, qui, comme lui, cherche à s'émanciper. Des acclamations prolongées saluent ce vibrant discours.

Le Congrès entreprend la suite de l'ordre du jour.

—

L'ORGANISATION, LES COALITIONS ET L'AGITATION

II.—Du droit de coalition, de ses garanties, des grèves, du boycottage et du mouvement corporatif au point de vue international.

X.—Organisation sérieuse et pratique : A) de la correspondance ouvrière internationale ; B) de la statistique ouvrière universelle ; C) de l'entente internationale entre les ouvriers de tous les métiers, par la création d'un Comité syndical par nation et un Comité syndical international ; D) de la communication régulière de renseignements divers, au moyen d'un almanach et d'un calendrier socialistes internationaux, traduits dans toutes les langues et paraissant annuellement; E) de la propagande et de l'agitation socialistes dans tous les pays.

On reprend la discussion de l'ordre du jour. La décision a été prise par les sections,d'accord avec le bureau et le Congrès,de fusionner l'article II,traitant du droit de coalition et du mouvement corporatif,avec l'article X, concernant l'organisation, la correspondance, la statistique, la propagande et l'agitation.

Cela admis, le débat s'ouvre.

Groussier, délégué français, rapporteur, déclare que la section a jugé les deux questions connexes.

La partie principale à examiner est le groupement de syndicats en vue de l'émancipation sociale des ouvriers.

C'est surtout dans ces organisations ouvrières que nous devons nous grouper pour changer la société. Elles doivent défendre avant tout les intérêts professionnels proprement dits et aussi servir de base à la société future. Il faut que ces associations aient des relations très étendues et possèdent des renseignements statistiques. Il est donc utile que les associations soient unis en fédérations nationales et internationales : les nationalités n'existent pas pour nous.

Les difficultés existent, dans un Congrès on doit déclarer où l'on veut aller. On a fait remarquer que les gouvernements défendront nos fédérations internationales cela ne fait rien, nos adhérents resteront.

Il faut nécessairement centraliser les renseignements que les fédérations peuvent fournir. On a proposé la création d'un comité syndical international.

L'organisation ouvrière n'est pas encore assez puissante pour cela. On peut instituer dans chaque pays un comité syndical, correspondant avec ceux des autres pays. Chaque pays restera libre de le composer à son gré.

La section a jugé, au sujet des grèves et du boycottage, seules armes des ouvriers, utile d'inviter les travailleurs à ne pas entamer de grèves sans s'être assurés qu'elles peuvent réussir et n'y recourir qu'avec de la prudence.

L'idée d'une législation du droit de réunion et de coalition doit être examinée, avant tout il faut que les associations ouvrières ne se localisent pas, et qu'elles



aient des rapports suivis. La question ouvrière doit être une, et être résolue en même temps par les travailleurs des différents pays et des différents métiers. On applaudit le rapport et les conclusions suivantes déposées par le rapporteur au nom de la majorité de la section :

LE CONGRÈS,

Déclare que l'exploitation des travailleurs par la classe capitaliste leur impose le devoir de s'unir et de se coaliser pour préparer leur affranchissement.

A cet effet, ils devront s'organiser fortement, non seulement pour lutter contre le patronat, mais aussi pour établir les bases d'une société égalitaire.

Les travailleurs du monde entier sont tous solidaires et leurs groupements doivent briser les barrières dites nationales.

Au capitalisme international, ils ont le devoir d'opposer l'Internationale des travailleurs.

Ils devront, donc, dans les syndicats, entretenir des relations continuelles avec les syndicats similaires des autres pays, et préparer ainsi, par des fédérations corporatives internationales, le groupement des forces ouvrières du monde entier.

Les législations des différents pays, apportant des entraves à la liberté d'association nationale et internationale, ils devront mettre en demeure les pouvoirs publics de faire cesser cet état de choses, mais devant surtout compter sur eux-mêmes pour faire aboutir leurs revendications ; ils devront, quoi qu'il advienne, réaliser cette union, seul gage du succès.

Considérant, d'une part, la difficulté présente d'organiser cette vaste association et, d'autre part, la nécessité d'établir immédiatement des relations entre les travailleurs des différents pays, il sera constitué dans chaque nation un secrétariat syndical, chargé de recueillir les statistiques et documents nécessaires à l'ensemble des organisations ouvrières.

La grève et le boycottage, étant actuellement les seules armes pour lutter contre le capital, les groupements corporatifs, qui devront y recourir, y procèderont avec énergie. Ils devront y être aidés par toutes les autres organisations et, principalement, par celles similaires des autres pays. Néanmoins, lorsque cela sera possible et que la dignité ouvrière n'en sera pas atteinte, les travailleurs devront plutôt recourir à l'arbitrage qu'à la grève.

Et, dans tous les pays, une propagande incessante et énergique devra être faite en faveur des organisations ouvrières, afin que tous les travailleurs s'unissent non seulement pour la lutte momentanée, mais surtout avec la volonté de poursuivre et d'atteindre leur émancipation définitive.

1. ASSOCIATIONS CORPORATIVES

1° Des Associations syndicales purement ouvrières devront être fondées dans tous les pays et pour tous les métiers ; 2° Elles auront pour but la défense des salaires, la réduction des heures de travail et surtout la transformation du régime capitaliste actuel en un régime de répartition égalitaire des produits du travail ; 3° Elles devront se fédérer par corporations similaires nationalement et internationalement. Ces fédérations corporatives nationales et internationales devront éviter de localiser leurs revendications, la question ouvrière étant une et ne pouvant être résolue que par l'entente et l'union de tous les métiers.

2° CORRESPONDANCE, STATISTIQUE, PROPAGANDE

1° Les Associations professionnelles entretiendront des relations suivies avec les organisations similaires du même pays et des pays étrangers ; 2° Un secrétariat syndical sera constitué dans chaque pays, à l'effet de centraliser les renseignements, statistiques, etc., intéressant les associations et fédérations corporatives et de correspondre internationalement avec les autres secrétariats ; 3° Le rôle de ces secrétariats sera purement administratif ; 4° La plus grande autonomie est laissée aux différentes nationalités pour la constitution de ces secrétariats ; 5° Tous les ans un rapport sera publié, dans toutes les langues par les soins des

secrétariats, sur la statistique et les résultats de la propagande corporative et socialiste; 6° Ceux des pays de même langue s'entendront pour publier un almanach commun destiné à faire de la propagande, surtout dans le prolétariat agricole.

La statistique portera principalement sur les points suivants :

1° Population ouvrière par métiers, âges, sexes, villes, départements, provinces, nations; 2° Conditions générales, hygiéniques, accidents du travail, règlements d'ateliers ; 3° Durée du travail ; 4° Salaire par jour, semaine, mois, année pour hommes, femmes et enfants ; 5° Mode de paiement ; 6° Amendes, retenues, mise à pied; 7° Chômage; 8° Rapports existant entre les métiers et les organisations syndicales de chaque pays ; 9° Grèves passées, leurs causes, leur but, leur coût et leurs résultats ; 10° Lois et conditions réglant les rapports entre le travail et le capital, coalition, arbitrage; 11° Placement des ouvriers par les syndicats, bourses de travail, et tout autre mode d'embauchage; 12° Déplacement du travail et ses causes ; 13° Quantité de production, de consommation, d'exportation, d'importation, de transit ; 14° Traités de commerce, octrois, douanes ; 15° Emigration, immigration; 16° Nourriture : qualité, coût; 17° Logement : mode de payement, hygiène, cités ouvrières dépendant ou non de l'employeur ; 18° Vêtements et autres objets de première nécessité ; 19° Mode d'éducation et d'instruction, écoles professionelles et moyennes d'instruction ; 20° Assurances, secours mutuels ; 21° Mortalité, causes ; 22° Travail des prisons ; 23° Nomenclature et adresses de tous les groupements ouvriers.

3. Coalitions, Grèves, Boycottages

1° La liberté de coalition, strictement prohibée dans certains pays, restreinte dans d'autres, sera revendiquée par toutes les organisations ouvrières ; 2° La grève et le boycottage étant des armes à double tranchant, les organisations ouvrières ne devront y recourir qu'avec une grande prudence, surtout lorsqu'elles ne seront pas provoquées par les attaques patronales ; 3° La plus grande propagande sera

faite pour que tous les travailleurs soutiennent les groupements ou fédérations qui entreprendront des grèves ; 4° Les groupements similaires des autres pays devront faire tous leurs efforts pour aider au triomphe des corporations en grève, soit par un mouvement analogue, soit en les soutenant moralement et pécuniairement ; 5° Les travailleurs devront se préparer par une forte organisation à l'éventualité d'une grève générale.

Renvoyé par la première section :

4. LÉGISLATION POUR GARANTIR LES DROITS D'ASSOCIATION ET DE COALITION

Les travailleurs mettront les pouvoirs publics des différents pays en demeure d'adopter un projet de loi, relatif aux syndicats professionnels et dont les points principaux sont les suivants :

1° Tous les syndicats professionnels ayant pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques de tous les salariés pourront, à leur volonté, se former en unions ou fédérations avec les syndicats appartenant, ou non, à la même profession ; 2° Ces unions ou fédérations pourront se relier suivant leurs intérêts avec les unions ou fédérations similaires des autres nationalités sous forme de fédérations internationales ; 3° Tout salarié doit faire partie d'un syndicat ; 4° Chaque syndicat devra recevoir dans son sein les étrangers au même titre que les nationaux ; 5° Il ne sera fait aucune différence entre les membres du syndicat en tant qu'étrangers ou nationaux pour les différents emplois d'administration nécessaires aux syndicats ; 6° Les syndicats et fédérations possèderont la personnalité civile ; 7° Le placement des travailleurs sera fait uniquement par l'intermédiaire des syndicats professionnels et des bourses du travail, dont ils ont la direction ; 8° Les travaux publics ne seront concédés qu'aux syndicats professionnels ouvriers. En cas de non acceptation d'un syndicat, ces travaux ne pourront être concédés qu'à des patrons n'occupant que des ouvriers syndiqués ; 9° Le droit de coalition sera garanti par la loi, des pénalités sévères seront édictées contre ceux qui porteront atteinte aux droits d'association et

de coalition ; 10° Les lois contre l'Internationale, ainsi que toutes celles portant entrave à la liberté d'associations seront abrogées.

Boch, délégué allemand, présente alors le rapport de la minorité, la section n'ayant pas été unanime.

Il y a des difficultés pratiques qui s'opposeront à la réalisation du projet d'organisation internationale qui est soumis à l'assemblée. Les ouvriers allemands ont une position politique et économique toute spéciale. La majorité de la section ne l'a pas compris. Le projet serait excellent, s'il était réalisable, mais il ne l'est pas.

Les Allemands sont sincèrement internationaux. Ils ne peuvent cependant admettre une organisation centrale internationale, qui serait illégale d'après les lois de leur pays. Ils croient que le meilleur moyen d'établir une entente internationale serait d'instituer un secrétaire chargé de la correspondance entre les différents pays, ou d'établir un échange de renseignements, semblable à celui qui s'est fait récemment entre tisseurs et métallurgistes. Ce procédé serait très simple, c'est le seul auquel les socialistes allemands pourraient participer.

Au sujet des grèves, les socialistes allemands sont hostiles à toute grève générale.

L'orateur dépose la résolution suivante émanant, de la minorité :

LE CONGRÈS,

Considérant :

Que, dans les circonstances économiques actuelles, et à la suite des efforts des classes maîtresses pour amoindrir de plus en plus les droits politiques et aggraver les conditions économiques de la classe ouvrière, les grèves et les mises en interdit *(boycottages)* sont une arme indispensable aux travailleurs, soit pour repousser les attaques de leurs

adversaires, tendant à empirer leur situation politique et sociale, autant que cela est possible dans la société actuelle ;

Considérant, de plus, que les grèves et les mises en interdit sont des armes à deux tranchants qui, employées mal à propos, peuvent être plus nuisibles qu'utiles aux intérêts de la classe ouvrière ;

Le Congrès recommande aux travailleurs de bien réfléchir et de bien examiner les circonstances dans lesquelles ils doivent user de ces armes, ainsi que de la façon dont ils doivent s'en servir.

Le Congrès considère surtout comme absolument nécessaire que la classe ouvrière s'organise corporativement (syndicalement), afin que par leur masse et par les ressources dont les travailleurs disposent, ils puissent atteindre, après être bien préparés, leur but d'une façon complète.

En conséquence, le Congrès recommande à tous les travailleurs de soutenir énergiquement les organisations corporatives (syndicales), et il proteste contre toutes les tentatives gouvernementales et patronales pour entraver, de quelque façon que ce soit, le droit de coalition des travailleurs.

Pour assurer le droit de coalition, le Congrès demande que l'on abroge les lois qui y portent atteinte et fait aux travailleurs un devoir d'agir énergiquement pour atteindre ce but.

Comme une union internationale des organisations des différents pays, dans les circonstances actuelles, n'est pas possible, le Congrès recommande aux organisations de chaque pays de manifester leur sentiment de solidarité, en cas de besoin, par une assistance mutuelle; la forme de cette manifestation étant laissée à l'initiative de chaque pays.

AVELING, délégué anglais, parle au nom de soixante-dix corporations, comprenant soixante-dix mille hommes.

Il combat la création du comité international du

travail, il estime que le projet, tout en étant de nature à plaire, est difficile à réaliser pratiquement. Il ne voudrait pas d'organisation centrale.

Il préconise la création de secrétaires internationaux dans chaque pays, chose faite en Angleterre. Il n'est rien de plus utile pour l'entente des travailleurs de tous pays. L'orateur termine, au milieu d'applaudissements enthousiastes, en déclarant que l'Internationale n'est pas morte, mais qu'elle est bien vivante.

Le président TURATI lit un amendement de FAUVIAUX, délégué du Borinage, stipulant l'obligation pour les ouvriers venant travailler dans un autre pays, de se faire inscrire aux syndicats nationaux et de se soumettre à leurs règlements, sous peine d'être déclarés traîtres et bannis du travail par tous les moyens. Des protestations s'élèvent contre cette dernière stipulation.

DELESCLUZE, délégué français, accepte la proposition des Allemands avec un amendement stipulant la constitution de syndicats centraux nationaux, mais sans s'astreindre à une organisation unique et rigoureuse, en tenant compte des exigences locales.

SINGER propose qu'on procède à la discussion générale sans perdre de temps à discuter des amendements, qui devront être successivement déposés et concentrés par la commission, afin d'arriver à une solution qui rallie autant que possible toutes les opinions.

Les socialistes allemands déclarent accepter l'amendement Delescluze.

ALLEMANE réclame l'audition de la minorité, l'amendement en question n'étant pas l'amendement de tous les Français.

ROSCHER, le délégué autrichien, président, dit qu'il y a un malentendu. La discussion générale aura lieu, mais les projets et amendements seront tous renvoyés à la commission.

Le débat se prolonge en toutes langues, il est assez confus, Volders propose de le terminer et de fixer pour l'après-midi l'ordre du débat, de telle manière qu'on limitera à deux orateurs par nation, un pour et un contre, la discussion générale de la question.

La séance est levée à midi et demi.

La séance du Jeudi après-midi

—

On reprend la séance à 2 1/2 heures, après qu'il y a eu réunion des sections et du bureau pour l'organisation de la discussion et la préparation des résolutions relatives aux questions à examiner.

Le secrétaire donne lecture d'une longue série de télégrammes et d'adresses, venant principalement d'Allemagne.

Le président TURATI lit une lettre du compagnon Merlino, qui donne des renseignements sur son expulsion et son voyage. Il fait des communications relatives à l'ordre de discussion.

VANDERVELDE annonce le projet de l'organisation, pour fin octobre prochain, à Bruxelles, d'un Congrès socialiste international d'étudiants et anciens étudiants.

La discussion est reprise.

DELPORTE, délégué de Belgique, déclare que le désaccord n'est pas aussi grand qu'on a pu le croire. Dans la pensée de la commission, il ne s'agit pas de créer un secrétariat central pour tous les pays, mais un secrétariat général par pays, concentrant toutes les communications nationales. Le désaccord ne porte plus que sur le mode d'organisation de ce secrétariat. D'après la

majorité, le bureau ne devait s'occuper que des syndicats, tandis que la minorité voulait l'étendre à toutes les formes de la question sociale.

Une fédération internationale des syndicats serait une œuvre incomplète, qui n'examinerait qu'une face de la question. La fédération, bornée aux organismes socialistes, serait également incomplète. Il faut une grande organisation comprenant tous les éléments de renseignements et de statistiques.

La question ouvrière sollicite le concours de toutes les intelligences. Le Congrès, s'il peut laisser aux différents pays l'autonomie la plus complète, peut émettre son avis sur la meilleure façon de procéder.

Il n'y a pas accord non plus sur la grève générale. On pourrait arriver à s'entendre par l'émission d'un vœu en faveur de toutes les grandes grèves.

L'orateur dépose sur le bureau deux amendements qui seront joints aux autres. Ils sont relatifs aux points qu'il a soulevés.

DAZINSKI, délégué polonais, est présent au Congrès pour déclarer l'impuissance des Polonais à organiser des associations ouvrières, mais pour manifester leurs sympathies aux organisations des autres pays. En Russie le droit d'association n'existe pas, les délégués de la Pologne concluent donc qu'il faut permettre à chaque nation de s'organiser comme elle le peut.

En Allemagne et en Autriche, les Polonais marchent la main dans la main avec les socialistes des deux pays. Ils lutteront toujours avec enthousiasme et feront leur devoir pour mettre à exécution les résolutions prises par le Congrès.

VLIEGGEN, délégué hollandais, reconnaît la nécessité d'une organisation internationale. Il avait toutefois espéré autre chose que des vœux stériles. Il se prononce nettement pour l'organisation des secrétariats nationaux.

Toutes les statistiques sont sujettes à caution. La meilleure. à son avis, est la statistique officielle, sous le contrôle des corporations ouvrières, comme Domela Nieuwenhuys a demandé de l'établir en Hollande.

L'orateur proteste contre le maintien du truck-système, par lequel les industriels imposent à leurs ouvriers l'acquisition des outils et des denrées d'alimentation à l'usine ou à l'atelier.

PARNELL, délégué anglais, représentant des Chambres syndicales comptant ensemble 315,000 ouvriers, parlant au nom de la délégation, reconnait que le salut de la classe ouvrière dépend d'une organisation internationale universelle qui doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Les bourgeois socialistes, qui ont des principes acquis, pourraient plus utilement employer leur énergie à convertir la bourgeoisie.

Il faut qu'il y ait dans chaque nation un centre de ralliement pour l'échange des statistiques nationales, condensant les renseignements internationaux.

L'orateur parle de l'esprit de fraternité qui doit animer tous les ouvriers les uns envers les autres.

En Angleterre, on ne croit pas généralement à la possibilité de l'organisation de la grève générale. Si tous les ouvriers entraient dans les syndicats, il n'y aurait plus de grève possible.

Les intérêts de tous les travailleurs sont communs, les décisions à prendre par nationalité sont bonnes pour toutes les nations. L'organisation nationale est désirable et l'orateur se rallie à l'amendement, sous la seule réserve de la possibilité de réalisation, proposant la création d'un secrétariat central du travail pour chaque pays.

POKORNY, délégué d'Autriche, trouve que le Congrès international ne peut pas décider plus qu'on ne peut

réaliser. En Autriche, les comités centraux seraient immédiatement poursuivis par la police. Il faut donc se restreindre à ce qui est possible. On doit moins parler et agir, chacun selon ses moyens et selon ses forces.

TURATI, président, assure au nom du bureau que l'amendement Delescluze rallierait toutes les nationalités. Il faudrait, dans ces conditions, pour abréger, entendre cet amendement.

DELESCLUZE rappelle qu'il y avait le matin une pyramide d'amendements, le sien, a eu le bonheur de rallier l'avis de tous les pays. La France l'admet aussi, malgré ses préférences et ses aspirations, à cause de la différence de législations des divers pays.

L'orateur donne lecture de son amendement, qui se rapproche de la résolution proposée par les socialistes allemands. Il déclare que toutes les nations s'y rallient. Des protestations s'élèvent de la part de la délégation belge.

L'orateur explique qu'il a cru à l'adhésion de la Belgique parce qu'il avait vu les noms de Vandervelde et d'Anseele parmi les adhérents. Quant à l'Angleterre, qu'il a cité aussi, il faut dire toute la Grande-Bretagne.

ROSCHER, président, propose la clôture et le vote par nationalité.

GROUSSIER réclame et dit qu'il faut laisser répondre la commission, qu'on n'a pas encore entendue.

LE PRÉSIDENT dit que si on est d'accord de clore la discussion, on doit respecter le vote.

GROUSSIER proteste contre la clôture en disant que c'est illégal.

On vote, la majorité des mains levées est pour la clôture. La commission, les délégués français et belges protestent. Il y a du tumulte et on ne peut s'entendre.

LE PRÉSIDENT apprend, le bruit diminuant, que l'Allemagne a adopté l'amendement Delescluze à l'unanimité, l'Autriche également et qu'il consulte l'Angleterre qui, également, adhère à l'unanimité.

VOLDERS, au nom de la Belgique, demande de ne voter que sur le texte définitif de l'amendement imprimé. On ne pourra pas, de cette manière, dire ainsi qu'on aura, par un moyen quelconque, essayé d'étouffer la discussion. L'adhésion du Congrès est acquise.

GROUSSIER apprend que la commission s'y rallie, mais demande que les traductions soient exactes et concordantes.

On vote finalement sur la proposition Volders qui est adoptée, La séance est levée à six heures du soir et le vote définitif fixé au lendemain à l'ouverture de la séance.

La séance du Vendredi 21 Août

Il est 10 1/4 heures quand la séance s'ouvre. Ainsi qu'il a été annoncé jeudi après-midi, le vote sur la résolution définitive de la deuxième section se fera avant toute discussion.

Les deux présidents désignés sont Constant MILLE, pour la Roumanie, et JEPPESEN, pour la Norwège.

MILLE remercie le Congrès de l'honneur qu'il lui a fait, étant jeune encore, et au parti ouvrier roumain, également en pleine jeunesse, de l'appeler à présider la séance importante dans laquelle on discutera la question du militarisme.

Le président flétrit le militarisme qui pèse d'un poids très lourd sur l'Europe et amène la bourgeoisie française à incliner la République française devant le tsar

blanc, rouge du sang des martyrs nihilistes. On applaudit. L'orateur ajoute, en ce qui concerne la Roumanie, que la moitié du budget est consacrée aux dépenses militaires. Les paysans, eux, plus malheureux que ceux d'Italie, arrivent à ne gagner que cinq centimes par jour et habitent des huttes pires que les demeures des troglodytes.

Ces paroles provoquent une vive émotion parmi l'assemblée.

Un groupe de délégués français demandent d'accélérer les travaux et raccourcir les discussions, afin qu'on finisse samedi.

Les garçons limonadiers bruxellois invitent les délégués de leur corporation à une réunion qui aura lieu la nuit, à minuit et demi, au CYGNE.

SANIAL, délégué américain, qui représente des groupes d'alimentation, y prendra la parole.

DUMAY, le député au Parlement français, est revenu de Wignehies, près Fourmies.

Il annonce que les grévistes sont calmes, malgré d'incroyables provocations. Un ouvrier a été renvoyé pour cause de propagande syndicale ; ses camarades se sont mis en grève ; des traîtres sont venus les remplacer. Les ouvriers qui travaillaient ont demandé aux patrons de sortir une demi-heure plus tôt pour aller huer ces faux frères, refus a été opposé et le lendemain tous sont sortis sans permission pour leur faire un charivari. Le jour suivant, pour ce fait, seize cents ouvriers étaient renvoyés.

Les livrets ont été déposés chez le maire et un demi-bataillon est venu de Lille occuper la commune. Thivrier et Baudin sont repartis pour Paris informer le président du Conseil. Les députés socialistes ont organisé deux

réunions dans lesquelles ils ont fait connaitre les décisions du Congrès. Quatre mille citoyens et citoyennes ont accompagné la députation à la gare remettant douze bouquets pour le Congrès. Des applaudissements éclatent. L'orateur déclare qu'il a promis que, soit ici, soit chez eux, les congressistes feront acte de solidarité.

Une collecte s'organise aussitôt dans la salle.

Le vote va se faire sur la résolution définitive de la deuxième section.

On annonce, du bureau, que les carriers de Sprimont ont envoyé un délégué.

Les nationalités ont accepté la proposition des socialistes allemands, modifiée par Delescluze, la plupart à l'unanimité. Il y a quatre opposants, formant la minorité parmi les délégués belges et trois parmi la délégation française.

On passe à l'appel des nationalités et toutes répondent affirmativement. Le texte adopté est ainsi conçu :

LE CONGRÈS,

Considérant :

Que, dans les circonstances économiques actuelles, et à la suite des efforts des classes maitresses pour amoindrir de plus en plus les droits politiques et aggraver les conditions économiques de la classe ouvrière, les grèves et les mises en interdit *(boycottages)* sont une arme indispensable aux travailleurs, soit pour repousser les attaques de leurs adversaires, tendant à empirer leur situation économique et politique, soit pour améliorer leur situation politique et sociale, autant que cela est possible dans la société actuelle ;

Considérant, de plus, que les grèves et les mises en interdit sont des armes à deux tranchants qui, employées mal à propos, peuvent être plus nuisibles qu'utiles aux intérêts de la classe ouvrière ;



Le Congrès recommande aux travailleurs de bien examiner les circonstances dans lesquelles ils doivent user de ces armes, ainsi que la façon dont ils doivent s'en servir.

Le Congrès considère, surtout, comme absolument nécessaire l'organisation corporative de la classe ouvrière, afin que, par leur masse et par les ressources dont les travailleurs disposent, ils puissent engager la lutte avec la certitude de la victoire.

En conséquence,

Le Congrès recommande à tous les travailleurs de soutenir de toute leur énergie les organisations corporatives, et il proteste contre toutes les tentatives gouvernementales et patronales pour entraver, de quelque façon que ce soit, le droit de coalition des travailleurs.

Pour assurer le droit de coalition, le Congrès réclame l'abrogation de toutes les lois qui y portent atteinte directement ou indirectement, et fait aux travailleurs un devoir de poursuivre ce but de tous leurs efforts ;

Et comme, si désirable qu'il soit, une organisation centrale des forces ouvrières internationales se heurte pour le moment à des difficultés de toute nature, le Congrès, décidé à fournir à la solidarité ouvrière des divers pays un moyen commun de se manifester, recommande, partout où la chose sera possible la constitution nationale dans chaque pays d'un *Secrétariat du travail*, afin que dès qu'un conflit se produira quelque part entre le capital et le travail, les travailleurs des différentes nationalités puissent en être avertis et mis en mesure d'aviser.

Cette résolution étant adoptée, des applaudissements enthousiastes soulignent cette approbation. Le Congrès passe ensuite à la discussion de la question du militarisme.

Le Militarisme

De la position et des devoirs de la classe ouvrière vis-à-vis du militarisme.

La commission a nommé deux rapporteurs, un de nationalité allemande, Wilh. Liebknecht, et un de nationalité française, Ed. Vaillant, qui, tous deux, s'exprimeront sans qu'il y ait de traduction, l'accord existe sur la manière d'envisager la question du militarisme.

Liebknecht, qui prend la parole d'abord, déclare que la commission a été presque unanime. Il n'y pas eu de divisions entre Français et Allemands. On ne devait pas craindre que des socialistes français fussent animés du désir de revanche contre l'Allemagne, on n'en a pas fait mention, il n'en a pas été dit un mot. La question de l'Alsace-Lorraine n'est pas une question socialiste.

Il y a eu des propositions de provoquer, en cas de guerre, la grève et l'insurrection des soldats. Elles sont faites par des délégués dont les pays ne subissent pas le poids écrasant du militarisme des nations ayant un régime militaire absolu, on les a écartées.

Un projet a été soumis afin que, dans tous les pays, la Fête du 1er mai fut, non seulement celle du travail, mais aussi celle de la fraternité des peuples.

Un Congrès socialiste ne peut prendre à ce sujet l'attitude d'un Congrès de philanthropes bourgeois. Il y a une guerre qui se poursuit toujours, c'est la guerre des classes, la guerre entre les peuples n'en est qu'un aspect. L'ennemi du travailleur allemand n'est pas le citoyen français, c'est le bourgeois allemand. Au contraire, le prolétaire français est son allié. La bourgeoisie allemande voudrait bien le désarmement, mais elle a besoin de son énorme armée permanente pour résister au prolétariat allemand. Des applaudissements retentissent.

Une guerre, auprès de laquelle celle de 1870 ne sera qu'un jeu d'enfants, menace et pourra faire reculer la civilisation d'un siècle. Le prolétariat doit l'empêcher par une propagande incessante, afin d'épargner au monde cette épouvantable catastrophe en assurant le triomphe du socialisme. La seule garantie contre les désastres du militarisme réside dans l'organisation socialiste.

On acclame longuement ce discours.

VAILLANT, renouvelant la déclaration de Liebknecht, dit qu'il n'a pu être question dans la commission de questions territoriales. Le socialisme, en effet, par son avènement, assurerait à chaque pays son autonomie, ainsi que le droit de disposer de lui-même.

Il faut arriver à la suppression des armées permanentes. Le Congrès de Paris s'est prononcé, il y a deux ans, pour la nation armée comme mesure transitoire. On doit condamner absolument le militarisme et faire connaître les raisons pour lesquelles on le condamne. C'est le régime capitaliste qui maintient partout l'état de guerre entre les classes, comme entre les peuples.

On n'a pas à faire le tableau des maux que cause le militarisme, les impôts écrasants, l'encasernement, la démoralisation qui en résultent. En combattant le capilisme, nous combattons le militarisme ; on encaserne les prolétaires pour maintenir la servitude de l'usine. Les travailleurs doivent avoir en haine les manœuvres chauvines destinées à servir de dérivatif à la question sociale, ils ont pour devoir d'attaquer les alliances que les gouvernements bourgeois contractent pour maintenir l'état de choses actuel. La triple alliance est condamnable, mais il faut infliger une flétrissure aux chauvins français qui, grotesques et criminels, revenus aux traditions césariennes, par une union monstrueuse,

ont prostitué la République au tsar, pendeur de nihilistes.

En 1870, on acclamait la paix à Paris, tandis qu'au Reichstag les socialistes allemands protestaient contre l'écrasement de la France. Le socialisme, depuis, a grandi. Il ne doit pas y avoir de moyens devant lesquels on devrait reculer pour empêcher la guerre, il faudrait montrer au besoin, par des actes, que les socialistes iraient jusqu'au bout. On ne peut prescrire aux socialistes de chaque pays l'attitude à prendre.

Une résolution générale condamnant le militarisme, laissant à chacun le choix des moyens à employer pour le combattre est donc soumise au vote. Il est entendu également que non seulement, dès maintenant, on s'y attaquera par tous les moyens d'agitation et de propagande, mais qu'au jour d'une déclaration de guerre, les socialistes feraient tout leur devoir.

Des applaudissements chaleureux saluent la fin de cette déclaration.

Le texte de l'ordre du jour de la section est ainsi formulé :

LE CONGRÈS,

Déclare que le militarisme, qui pèse en ce moment sur l'Europe, est le résultat fatal de l'état permanent de guerre ouverte ou latente, imposée à la société par le régime d'exploitation de l'homme par l'homme et la lutte de classes qui en est la conséquence ;

Affirme que toutes les tentatives ayant pour objet l'abolition du militarisme et l'avènement de la paix entre les peuples — quelque généreuses qu'en soient les intentions — ne sauraient être qu'utopiques et impuissantes, si elles n'atteignent pas les sources économiques du mal ;

Que seule, la création d'un ordre socialiste mettant fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, mettra fin au militarisme et assurera la paix définitive ;

Que, par suite, le devoir et l'intérêt de tous ceux qui veulent en finir avec la guerre, est d'entrer dans le Parti Socialiste International qui est le véritable et unique PARTI DE LA PAIX :

En conséquence, le Congrès,

En présence de la situation chaque jour plus menaçante de l'Europe et des excitations chauvines des classes gouvernantes dans les différents pays, fait appel à tous les travailleurs pour protester par une agitation incessante contre toutes les velléités de guerre et les alliances qui les favorisent, et, pour hâter, par le développement de l'organisation internationale du prolétariat, le triomphe du socialisme ;

Déclare que c'est le seul moyen capable de conjurer la catastrophe d'une guerre générale, dont les travailleurs auraient à supporter tous les frais ;

Et entend, dans tous les cas, rejeter, devant l'histoire et l'humanité, sur les classes dirigeantes, la responsabilité de tout ce qui peut survenir.

Le président propose la clôture de la discussion et le vote de la résolution. La majorité des congressistes appuie, mais des protestations se font entendre, notamment de la part des délégués hollandais.

DOMELA NIEUWENHUIS, au nom de la Hollande, dit qu'on ne peut pas étouffer le débat et que les socialistes hollandais ont à présenter et défendre une résolution contenant des idées qu'on doit laisser librement émettre.

On demande d'une part la lecture de cette proposition, d'un autre côté la clôture de la discussion. On lit d'abord la résolution hollandaise, ainsi rédigée :

LE CONGRÈS,

Considérant :

Que les divergences nationales ne sont jamais dans l'intérêt du prolétariat, mais dans celui de ses oppresseurs ;

Considérant que toutes les guerres modernes, exclusivement suscitées par la classe capitaliste dans son intérêt, sont un moyen, dans ses mains, pour briser la force du mouvement révolutionnaire et consolider la suprématie bourgeoise par la continuation de l'exploitation la plus honteuse;

Considérant qu'aucun gouvernement ne saurait invoquer comme excuse qu'il a été provoqué, attendu que la guerre est le résultat de la volonté internationale du capitalisme;

Le Congrès international ouvrier socialiste de Bruxelles déclare que les socialistes de tous les pays répondront à la proposition d'une guerre par un appel au peuple pour proclamer la grève générale.

Après cette lecture, la clôture est rejetée par la majorité de l'assemblée.

Le dépôt est annoncé d'un amendement du délégué français Rouanet relatif aux causes politiques de la grève. Cet amendement sera discuté avec les autres, lorsque la discussion générale sera close.

Le débat recommence sur le fond de la question et la proposition de la délégation hollandaise.

Domela Nieuwenhuis débute en critiquant la proposition de la section. Il est facile d'obtenir l'unanimité dans une assemblée, il suffit pour cela de présenter une proposition rédigée en termes très vagues et n'ayant guère de signification.

La proposition de la section est faite dans ces conditions. Le pape pourrait l'accepter, si on y changeait un seul mot, celui de socialisme en celui de christianisme. La fin de l'ordre du jour rejette sur la classe dirigeante, devant l'humanité et l'histoire, la responsabilité des guerres futures. Elle ne peut s'émouvoir de pareille protestation platonique. Elle rejette sur la classe laborieuse cette même responsabilité. On croirait voir deux

gamins se querellant et se rejettant réciproquement une faute, faisant rire à leurs dépens.

Il faut toujours dire la vérité à ses amis. Il n'y a pas, à notre avis, les sentiments internationaux préconisés par le socialisme, chez les frères allemands. Il y a eu une grande émotion partout, parmi les socialistes, à la suite du fameux article de Vollmar. Des protestations se produisent sur les bancs de la délégation allemande.

On doit croire que cela est un danger pour le parti. Il faut repousser partout tout chauvinisme et rejeter toute distinction entre les guerres offensives et défensives. Les diplomates, s'ils le désirent, font déclarer une guerre qu'ils ont décidée.

La résistance passive est des plus efficaces. Ainsi, toute l'énergie de Napoléon ne parvint pas à avoir raison de la résistance des « Polsbrookers » qui refusaient de servir dans l'armée. Quand on leur mettait un fusil dans les mains, ils le laissaient tomber. On dut finir par les reléguer dans les ambulances.

Il n'y a pas à oublier que les gouvernements ont contre les socialistes une haine bien plus féroce que celle qu'ils ont les uns contre les autres, même quand ils sont en guerre. Il ne faut pas que les socialistes s'entretuent pour les gouvernements. En refusant de combattre, tout ce qui peut leur arriver, c'est de risquer d'être mis à mort, tandis que s'ils vont à la bataille, ils sont sûrs d'être tués.

Les ouvriers commencent à penser, leurs fils entrent dans les armées. Il en résulte que les classes dirigeantes sentent déjà leur puissance s'ébranler. Il faut dire franchement qu'on doit préférer la guerre civile, entre prolétariat et bourgeoisie, à la guerre entre nations. La décision de guerre ne peut pas être dans les mains des gouvernements, mais dans celles des peuples, qui, eux, ne veulent pas la guerre.

Il faut lutter contre le militarisme, qui est un des moyens dont le capitalisme se sert pour maintenir sa suprématie. Il ne se soutient que par les baïonnettes, lorsqu'elles deviennent intelligentes l'ordre bourgeois est perdu. Frédéric le Grand a dit que si ses soldats pensaient, aucun ne resterait dans les rangs.

Le triomphe du prolétariat sera la paix universelle. En ayant du courage, de l'énergie, de la persévérance, la guerre n'éclatera plus. Les gouvernements, en déclarant la guerre, commettent un acte révolutionnaire, les peuples ont le droit et même le devoir d'y répondre par la révolution.

Après ce discours, fort longuement applaudi, terminé à midi trois quarts, le Congrès s'ajourne à l'après-midi.

La séance du Vendredi après-midi

La séance est ouverte à 2 1/2 heures.

Bordo, délégué des associations anglaises de mécaniciens et chauffeurs, trades-unionistes socialistes, présente des observations au sujet de la législation sur la marine. Il cite le fait d'un capitaine d'un vaisseau hollandais qui nourrissait si mal ses matelots, dans l'intérêt des capitalistes propriétaires du bateau, que plusieurs sont devenus malades, l'un d'eux a refusé de travailler. Le capitaine l'a tué alors d'un coup de revolver. Les trois cents passagers anglais qui se trouvaient à bord se sont fait débarquer à Boulogne, ils ont envoyé une plainte au gouvernement hollandais, mais elle n'a eu aucune suite, le capitaine continue à naviguer.

L'orateur invite les marins à se fédérer en syndicats,

afin d'obtenir une loi qui défende aux capitalistes d'assassiner les matelots placés sous leurs ordres.

Le secrétaire donne connaissance d'une série de lettres, d'adresses et télégrammes, il annonce l'arrivée de six délégués français.

Un télégramme annonce la mise en liberté du citoyen Arunblat, rédacteur d'un journal socialiste du Danemark, condamné à dix mois de prison pour délit politique.

L'ordre du jour est repris, la discussion sur le militarisme continue.

VAILLANT, un des deux rapporteurs, réplique à Domela Nieuwenhuis. La rédaction de la proposition soumise par la section au Congrès a été adoptée après un débat ayant établi l'impossibilité d'arriver à une autre rédaction.

Il y a des nations qui se trouvent dans des conditions spéciales. Les délégués qui appartiennent à ces pays, et qui sont les adversaires déclarés et résolus de la guerre, sous peine de s'exposer à des désagréments et des difficultés à leur retour, ne peuvent se rallier qu'à un texte très net, mais qui convienne à tout le monde.

On veut faire tout ce qui est possible pour empêcher la guerre, comme la délégation hollandaise, isolée dans la commission, non point par des paroles, mais par des actes. La proposition soumise à l'assemblée par la majorité de la commission, laisse la liberté aux socialistes de toutes les nations d'agir comme ils l'entendent pour le maintien de la paix en menant l'action qu'ils veulent contre la guerre, si elle éclatait par suite de double ou triple alliances faites par les gouvernements bourgeois.

Pour le vote de cette question, il faudrait arriver à l'unanimité, afin que l'entente des socialistes soit établie. Précisément par la manière dont elle est rédigée, elle permet l'adhésion de toutes les nationalités.

Le président MILLE donne la parole à Liebknecht, également rapporteur. Quelques protestations s'élèvent, venant de la délégation hollandaise et de quelques délégués français, réclamant la clôture.

LIEBKNECHT explique que les Allemands ayant été attaqués dans le discours de Domela Nieuwenhuis, il fallait y répondre et rétablir la réalité des faits. Sur une interruption de DOMELA NIEUWENHUIS demandant s'il pourrait répliquer et sur la déclaration affirmative du président, l'incident est clos. La parole est accordée au rapporteur allemand.

LIEBKNECHT rappelle que Domela Nieuwenhuis a prétendu que si le mot socialisme était, dans la résolution proposée, remplacé par celui de christianisme, le pape pourrait l'accepter. On ignorait jusqu'ici que le pape s'était rallié à la lutte des classes.

Le délégué hollandais a attaqué la proposition en lui reprochant d'être un tissu de phrases. Il n'y a pas de phrases dans le rapport, mais phraser, c'est prononcer de grands mots, ne contenant pas d'idées réalisables : la grève générale, opposée à la déclaration de guerre, est de la phraséologie.

La révolution, dont l'orateur hollandais a tant parlé, on ne l'annonce pas, quand on la veut réellement, on la fait. Il en est ainsi de bien des choses diverses, qu'on exécute mais qu'on ne prédit point à l'avance.

Domela Nieuwenhuis a préconisé qu'au moment de la déclaration de guerre, on devrait engager les peuples à faire la grève militaire. Ceux qui feraient cet appel n'auraient pas le temps d'exécuter leur projet, car ils seraient pris et fusillés avant d'avoir pu agir. Il est donc utopique de croire à la possibilité de réaliser ce moyen.

Les attaques dirigées contre les socialistes allemands

sont injustes. Ils ne sont pas chauvins, ainsi qu'on le leur reproche, ils le sont moins que n'importe quels autres socialistes. Le parti socialiste allemand a prouvé, en diverses circonstances, qu'il n'était pas atteint de chauvinisme.

En 1870, lors de la guerre, les socialistes allemands l'ont combattue au prix de leur liberté et de leur vie. Ils ont souffert cette fois, chefs et soldats, pour leurs idées, comme cela leur arrive souvent, car ils savent se sacrifier pour le socialisme et pour leurs convictions.

En certains pays, comme la Hollande, on n'est pas bien placé pour se prononcer contre la guerre, si elle éclate, la situation n'est pas la même pour les nations exposées à des conflits. Il est autrement difficile dans des pays comme la France et l'Allemagne, où des millions de combattants peuvent, à un moment donné, être jetés les uns sur les autres, de faire de la propagande déclarée contre la guerre.

Au lieu de parler sans cesse de révolution, il vaut mieux travailler à l'amélioration du sort du prolétariat et fortifier l'organisation ouvrière, c'est ainsi qn'on sert efficacement la cause populaire.

Domela Nieuwenhuis a parlé de chauvinisme, on pourrait lui dire qu'il a été chauvin. Une interruption ironique de Domela Nieuwenhuis se produit, le rapporteur allemand, un moment interrompu, reprend en disant que le socialiste hollandais ne rira plus lorsqu'il aura parlé.

Il signale qu'en 1870, lorsque les socialistes allemands s'efforçaient d'empêcher la guerre, tandis que plusieurs d'entre enx étaient compromis, un journal hollandais, dirigé par Domela Nieuwenhuis, attaquait violemment les démocrates socialistes allemands; il y a là du plus détestable chauvinisme. Il faut tâcher d'arriver à une

formule permettant à tous d'y adhérer, celle de la section est dans les conditions voulues, la résolution de la délégation hollandaise est inacceptable et absurde. Le Congrès ferait son devoir en acceptant la proposition de la section. De longues acclamations accueillent ces paroles.

Le président annonce que Domela Nieuwenhuis, ayant demandé la parole pour répondre à des attaques personnelles, il la lui accorde immédiatement, d'autant plus qu'il était inscrit pour répliquer aux rapporteurs.

DOMELA NIEUWENHUIS déclare que Liebknecht l'ayant accusé d'avoir commis des inexactitudes, il n'en a point cité. Il n'a pas été dit que tous les socialistes allemands étaient des chauvins. Les procédés consistant à accuser un homme de mensonge sans fournir la preuve ne sont pas de la dignité d'un homme comme Liebknecht, il n'est pas digne non plus d'un homme comme Domela Nieuwenhuis d'y répondre.

La vérité c'est qu'il a été affirmé que parmi la démocratie sociale allemande, il y avait des chauvinistes. On a cité des faits et indiqué l'article de Vollmar.

Une interruption de VOLDERS se produit, faisant remarquer que dans tous les pays il y a des chauvins à la Vollmar.

DOMELA NIEUWENHUIS continue, exprimant l'opinion qu'il n'est pas nécessaire de vanter les sacrifices que les socialistes allemands ont fait pour leurs convictions.

Tous les partis socialistes ont enduré des persécutions et des souffrances pour la cause du peuple. Il vaut mieux ne pas s'en glorifier dans les assemblées, se contentant d'avoir accompli son devoir.

Il termine au milieu des applaudissements, en se ralliant, au nom des délégués hollandais, à l'amendement proposé par la délégation anglaise.

Jean Volders explique que la difficulté de trouver un texte acceptable par la majorité des nations et du Congrès, provenait non d'une différence d'opinion, mais de situation et de faits. Il résulte de la position réciproque de deux des grands pays représentés, que leurs délégués peuvent accepter seulement des résolutions qui, tout en laissant la plus grande latitude aux socialistes des autres nations, comme à eux-mêmes, ne les entrainent pas à de graves désagréments.

La proposition de la section, sur laquelle on est parvenu à s'entendre, a le grand avantage de permettre à chaque parti socialiste d'agir dans son pays selon les circonstances spéciales et sa tactique. Il est possible à la Hollande, par exemple, comme à d'autres pays favorables au système de Domela Nieuwenhuis, d'employer les moyens préconisés par l'orateur hollandais. Chaque nationalité conserve la liberté et la responsabilité de ses agissements.

La section a la conviction d'avoir accompli une œuvre acceptable en obtenant des Allemands et des Français une déclaration de solidarité en faveur des résolutions flétrissant et condamnant la guerre. Il ne faut pas l'oublier en discutant la proposition qui doit, si le Congrès veut accomplir une grande œuvre, être adoptée par l'acclamation de l'assemblée.

On applaudit fortement cette déclaration.

La clôture de la discussion générale est demandée. Quelques délégués protestent contre le président auquel ils reprochent d'avoir permis des personnalités, d'avoir laissé parler longtemps des orateurs et de ne pas avoir clôturé le débat.

Le président Mille, répond, aux applaudissements de l'énorme majorité des congressistes, qu'il est, dans ce débat difficile, resté impartial et a tout fait pour

empêcher la discussion de s'aigrir, il a la conscience d'avoir fait son devoir.

On aborde la discussion des amendements, il est entendu que les orateurs se borneront à une simple présentation.

PRUDENT-DERVILLERS, délégué français, dépose un amendement à la résolution de la section, assignant aux guerres des causes non seulement économiques, mais dynastiques, il propose et déclare que la forme républicaine est la plus favorable à l'évolution socialiste, qui doit mettre fin à l'ère des guerres.

GILLES, délégué anglais, lit l'amendement de sa nationalité, auquel s'est rallié la Hollande.

Il est disposé à voter la résolution de la majorité de la commission, mais avec une addition discutée et adoptée par les socialistes anglais et hollandais. Cette addition comporte la menace d'une grève générale, si la guerre vient à éclater. Il ne s'agit pas d'une grève de soldats, pour compromettre bien des membres de ce Congrès, mais une grève d'ouvriers, mesure légale amenant forcément l'établissement de l'arbitrage international, désiré par tous les philanthropes.

Il propose l'annexe suivante :

LE CONGRÈS,

Recommande aux travailleurs des différents pays d'opposer à la déclaration de guerre un appel au peuple en faveur d'une grève générale, en attendant que l'on obtienne le règlement des guerres par un arbitrage international, et invite les membres des Parlements à déposer des propositions réduisant les budgets de la guerre.

BRANTING, délégué de Suède, trouve la résolution trop générale. Pour préciser, il propose une addition ayant pour objet de réduire les 4 milliards de livres

sterlings consacrés annuellement aux armées permanentes, dont il faut poursuivre la suppression. Quant à la grève générale, en Suède, il serait ridicule de la proposer, le pays est trop éloigné du théâtre de la guerre pour qu'une déclaration de guerre européenne puisse justifier la grève générale.

L'amendement suivant, déposé précédemment, est présenté et développé par le délégué parisien ROUANET :

LE CONGRÈS,

Considérant :

Que la guerre et le militarisme n'ont pas pour causes uniques de leurs manifestations des causes économiques;

Que si l'antagonisme des classes et les compétitions économiques peuvent être considérées comme des facteurs importants des conflagrations internationales, la guerre a souvent pour cause des intérêts politiques ou dynastiques ou des prétentions nationales illégitimes;

Que si la suppression de l'exploitation capitaliste et l'avènement de la République sociale universelle doivent avoir pour corollaire naturel la cessation des guerres, en attendant que ce but, d'une réalisation peut-être encore lointaine, soit atteint, il importe de prévenir les causes immédiates de guerre;

Que ces causes immédiates ne peuvent être prévenues que par l'adoption d'un programme défini de politique internationale et de voies et moyens appropriés à ce programme.

Déclare qu'il est opposé à la guerre, et qu'il y aura lieu, au prochain Congrès, d'élaborer le programme de politique internationale conformément aux buts et tendances de la démocratie socialiste.

En attendant, fait appel aux travailleurs du monde entier pour réagir énergiquement et incessamment contre toutes les velléités de guerre et les alliances qui les favorisent, et pour hâter, par le développement de l'organisation internationale, le triomphe du socialisme.

VOLDERS, au nom de la section, réplique aux auteurs des amendements.

L'amendement hollandais est dangereux pour les socialistes des différents pays, il ne peut être accepté, car il faut un vote unanime, si possible.

L'amendement anglais, en spécialisant un moyen, diminue la portée générale de la résolution, qui permet aux partis socialistes d'employer tous les moyens qu'ils jugent propres et efficaces.

Il est inutile de déclarer d'avance de quelle façon le socialisme attaquera la guerre ou s'efforcera de s'opposer à sa réalisation.

L'introduction du mot République, proposée par.Prudent-Dervillers, est superflue, le socialisme comprend la suppression de la monarchie comme de tous les rouages et institutions d'essence capitaliste, servant à la domination du capitalisme, ajouter ce mot, rendrait plus difficile, pour plusieurs nationalités, l'acceptation de l'ordre du jour amendé.

Quant à l'amendement qui parle des causes dynastiques, il est plus vrai de dire que les causes des guerres sont économiques, que les monarques ne sont que des jouets ou des polichinelles dont les capitalistes tirent les ficelles. Les motifs politiques et dynastiques qui influent sur la guerre ne sont pas de la même importance, l'auteur de l'amendement le constate, que les raisons économiques.

Le résultat de la guerre de 1870 a été la conquête de l'Alsace-Lorraine, que l'Allemagne prévoyait devenir une source de revenus, il a été aussi la conclusion du traité de commerce de Francfort imposé à la France par l'Allemagne.

Au Nouveau Monde, les guerres sont économiques et le seront de plus en plns. Les conflits des pays commerciaux et coloniaux résultent également de la même

cause. Le socialisme seul peut triompher de la guerre. L'orateur termine en demandant le vote unanime du Congrès.

Quelques auteurs d'amendements insistent pour avoir encore la parole, le président consulte l'assemblée qui refuse et prie la délégation polonaise qui se trouve dans des conditions particulières, de ne pas prendre part à la discussion.

On passe au vote.

La proposition de la délégation hollandaise, amendée par la délégation anglaise, est mise aux voix, par nationalité.

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Amérique, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, la Hongrie, la Roumanie, la Pologne, la Norwège, la Suède et la Suisse votent contre.

L'Angleterre, la France et la Hollande votent pour.

La proposition est donc repoussée.

La résolution proposée par la section est ensuite mise aux voix par nationalité.

La Hollande s'abstient. Les quinze autres pays l'adoptent, treize d'entre eux la votent à l'unanimité de leurs délégués.

Des salves répétées d'applaudissements accueillent ce vote.

VOLDERS demande que le Congrès ratifie cette résolution par acclamations. Le vote vient d'établir que nous sommes tous unanimes à ne reconnaitre qu'une seule patrie : l'Humanité, un seul ennemi : le Capitalisme ! Un tonnerre d'acclamations souligne cette proposition.

DOMELA NIEUWENHUIS constate que la résolution de la section n'a pas réuni l'unanimité.

La séance est levée à sept heures et la décision est prise d'avoir, le lendemain matin, séance à dix heures précises afin de terminer l'ordre du jour.

La séance du Samedi 22 Août

—

Il s'agit de terminer, durant cette dernière journée, la discussion en épuisant l'ordre du jour. Plusieurs questions doivent encore être examinées, des décisions doivent être prises avant la clôture du Congrès.

On décide, afin que toutes les nationalités aient été représentées au bureau, qu'il aura y quatre présidents : Jean Volders, pour la Belgique ; Pablo Iglesias, pour l'Espagne ; Carl Brandt, pour la Suisse et Dazynski, pour la Pologne. La direction effective des débats est confiée à Volders, avec mission expresse de conduire les deux séances de façon à résoudre les derniers points à discuter.

VANDERVELDE, qui remplace Volders au secrétariat, donne lecture de lettres et télégrammes, des employés de Berlin, de la Fédération du personnel des omnibus de Londres et enfin d'un groupe socialiste de la Butte-Montmartre, qui proteste contre l'idée d'avoir organisé une comédie ridicule à Waterloo, alors que cette démonstration n'a pas lieu. Le président fait observer qu'il est ridicule d'envoyer de pareilles balivernes à un Congrès.

DUMAY rend compte de la collecte faite la veille au profit des grévistes de Wignehies. Elle a produit 660 fr. 80 centimes. Diverses sommes sont encore remises au bureau et vont être expédiées avec le reste.

VOLDERS avant d'ouvrir le débat fait appel à l'assemblée pour que tout le monde facilite la discussion afin qu'on aboutisse. Il faut activer l'œuvre si grande et si belle du Congrès, se séparer avec la conscience du devoir accompli et la certitude d'avoir, en collaborant à une œuvre commune, resserré les liens unissant les travailleurs de tous les pays du globe.

On doit donc employer cette dernière journée sans perdre de temps en stériles discussions et en longs discours. L'assemblée approuve.

PIERRON, délégué belge, communique à l'assemblée le résultat des réunions de métallurgistes. On doit se féliciter de l'association des ouvriers de l'Ancien et du Nouveau Monde qui formeront entre eux une fédération internationale pour la défense de leurs intérêts.

BAEHR, délégué allemand, rend compte des conséquences des assemblées tenues par les délégués de l'industrie textile des divers pays représentés. On a jeté les bases d'une organisation internationale qu'on développera par la suite.

PARNELL, délégué anglais, annonce que l'entente s'est établie entre les différentes organisations de travailleurs du bois représentées au Congrès.

SANIAL, délégué américain, annonce que les boulangers d'Amérique demandent que l'on tienne l'année prochaine, soit à Hambourg, soit à Francfort, un Congrès de tous les métiers relatifs à l'alimentation.

VOLDERS, apprend que le parti socialiste de Roumanie aurait voulu voir soumettre au Congrès la question de la propagande socialiste parmi les populations agricoles. Il faut remettre cette question à un prochain Congrès.

La délégation polonaise a proposé d'étudier la création de boulangeries municipales, cette question essentielle ne peut faire l'objet d'une résolution internationale, elle doit être étudiée par les organisations socialistes des divers pays et revenir devant un prochain Congrès.

Le président invite les délégués à donner sans retard.

la liste des membres de leur délégation, de fournir au bureau les rapports et renseignements relatifs à leur nationalité afin de faciliter l'impression du compte rendu du Congrès, de fixer une part proportionnelle dans les frais de cette publication et de communiquer l'adresse du mandataire chargé d'être en correspondance avec le secrétariat du Cangrès.

Ensuite VOLDERS apprend à l'assemblée que la cinquième et la sixième question sont retirées de l'ordre du jour. Elles sont ainsi conçues :

V. — De l'usage du parlementarisme et du suffrage universel au profit de la cause ouvrière socialiste, de la tactique à employer pour arriver à l'émancipation des travailleurs, et des moyens à mettre en œuvre pour la réaliser. (Hollande.)

VI. — De l'alliance des partis ouvriers socialistes avec les partis bourgeois.

Un accord s'est établi entre les diverses nationalités représentées au bureau pour écarter ces deux questions, sur la solution desquelles une entente est presque impossible, la situation variant selon les diverses nations. La cinquième question ayant été proposée par la Hollande, un des délégués de cette nation proteste en disant que le bureau a voulu étouffer la discussion et qu'il faudra attendre avant de discuter semblables propositions que l'aspect des congrès soit plus révolutionnaire et internationaliste. Les autres délégués hollandais repoussent cette appréciation.

SINGER défend le bureau du reproche d'avoir voulu étouffer la discussion. La question du parlementarisme était essentiellement nationale, elle ne devait en aucune façon être discutée dans un congrès international. C'est l'avis du Congrès.

Burton, délégué anglais ne craint pas de discuter une question qu'on débat tous les jours en Angleterre, mais nul ne veut se lier par une discussion internationale.

Le Congrès aborde la septième question :

Le Travail aux Pièces et a Forfait

VII. — De la suppression du travail aux pièces et à forfait.

—

Le rapporteur Bertrand, délégué belge, résume en quelques mots les inconvénients et le danger de ces systèmes dont la conséquence est d'avilir les salaires et d'établir une concurrence désastreuse entre les travailleurs d'une même profession. Il dit qu'il ne faut pas de discours mais proposer simplement une résolution :

LE CONGRÈS,

Considérant :

Que le travail aux pièces et à forfait se généralise de plus en plus ;

Que cette forme de salaire augmente constamment l'exploitation de la force de travail et par conséquent la pauvreté et la misère des travailleurs ;

Qu'elle réduit de plus en plus l'ouvrier à l'état de machine ;

Qu'elle diminue le taux des salaires par suite de la concurrence acharnée que les ouvriers se font entre eux, la production des ouvriers d'élite étant prise comme unité ;

Que ce système est une cause perpétuelle de conflits entre patrons et ouvriers et entre les ouvriers eux-mêmes ;

Enfin qu'il tend à généraliser dans un grand nombre de profession le travail à domicile en lieu et place du travail à l'atelier, de nuire ainsi à l'esprit d'association, d'empêcher la coalition des ouvriers et de rendre impossible l'application des lois protectrices du travail ;

Le Congrès est d'avis que cet abominable système de surmenage est une conséquence nécessaire du régime capitaliste et disparaîtra en même temps que celui-ci ;

Qu'il n'en est pas moins du devoir des organisations ouvrières de tous les pays de s'opposer par tous les moyens au développement de ce système ;

Que le système du marchandage *(sweating system)* produit également des conséquences désastreuses et doit être combattu pour les mêmes motifs.

Beving, cigarier hollandais, fait observer que dans tous les pays, le salaire suit une une progression inverse de celle de la production.

L'ouvrier se trompe quand il pousse à la production. Le meilleur régime est l'égalité des salaires. Les ouvriers les plus faibles doivent vivre comme les autres. Les travailleurs auront toujours à se plaindre, ils ne seront satisfaits que par l'obtention des solutions socialistes, en attendant, la suppression du travail aux pièces serait chose nécessaire, surtout pour les cigariers.

Valadon, délégué français, approuve les conclusions de la section. Il y ajoute des considérations et des renseignements sur le marchandage dans l'industrie du bâtiment à Paris, ainsi que sur l'exploitation des ouvriers par les patrons qui les payent en dessous des prix de séries. Il demande qu'on proteste contre le marchandage.

Walker, délégué anglais, est envoyé au Congrès spécialement pour protester contre le marchandage et le travail à la pièce. D'après lui, il y a une erreur dans la résolution proposée, ce n'est pas le meilleur ouvrier qui établit le prix du salaire, mais l'ouvrier qui travaille le plus vite, c'est-à-dire, en général, qui travaille le plus mal.

Le travail à la pièce a les plus graves défauts. Il a notamment pour effet de fragmenter le travail au point que l'ouvrier n'est plus qu'une machine, perdant ainsi

toute valeur personnelle. Le travail à la pièce multiplie les accidents du travail, à cause de la hâte qu'il provoque.

VLIEGGEN, delégué des Pays-Bas, formant la minorité de la section, condamne aussi le travail aux pièces, mais n'en croit pas la suppression possible. Tant que le capitalisme durera, le travail aux pièces existera. La résolution proposée le reconnait ; elle se borne à un vœu stérile qui n'aura pas de suites pratiques. Il n'est pas pratique de demander des choses impossibles.

PIERRARD, délégué belge, n'est pas satisfait du dernier paragraphe, qui met sur le même pied le travail à la pièce et le marchandage, celui-ci étant plus mauvais.

Il croit qu'il faudrait ajouter à la résolution une phrase disant que le système du marchandage, produisant des conséquences plus désastreuses encore, doit disparaître par un refus absolu.

Il ajoute que lorsque l'ouvrier a acquis une certaine habileté, le patron réduit son salaire parfois de 25 p. c. Il y a là un véritable vol commis au préjudice de l'ouvrier, dont son activité même fournit le prétexte.

CAHAN, le délégué américain, dit qu'il représente trente mille travailleurs juifs, qui sont les plus grandes victimes du marchandage. Ils touchent quinze ou seize dollars par semaine, mais en réalité ils sont payés à la pièce, car le patron exige qu'on fasse un nombre de pièces déterminé. Quatre hommes travaillant ensemble, doivent faire seize paletots par jour. Il arrive que le samedi on sait à peine terminer la besogne qui devait être achevée le mardi. Les semaines ont quinze jours par le système contre lequel il invite le Congrès à protester.

Bertrand n'accepte pas l'amendement parlant du marchandage car on ne peut, dans l'état actuel, forcer les ouvriers à refuser d'une façon absolue ce système.

La discussion est close et la résolution, soumise à un vote du Congrès, est adoptée à l'unanimité moins une voix.

La Question Féminine

La question de la femme n'était pas à l'ordre du jour, mais, soumise par les déléguées des groupes féminins au bureau, elle a été introduite et sera discutée après la septième question.

Singer, qui est d'accord avec les déléguées ouvrières, dit que le Congrès a pour devoir d'engager les partis socialistes à insérer dans leurs programmes l'égalité complète des deux sexes. Ils doivent réclamer, ainsi que le propose une résolution signée des citoyennes W. Drucker, E. Hirer, Louise Kautsky, Anna Kulischoff et O. Bader, qu'on accorde à la femme les mêmes droits civils et politiques qu'à l'homme.

Les socialistes ne distinguent ni entre les nationalités ni entre les sexes. Ils veulent l'émancipation de l'humanité entière, de la femme comme de l'homme.

Les socialistes allemands particulièrement ont éprouvé combien est efficace l'appui des femmes, elles ont été pour beaucoup dans les succès des socialistes.

Il espère que le Congrès votera à l'unanimité cette résolution, qui a pour but de donner la liberté aux femmes de toutes les classes. Des applaudissements unanimes soulignent ce point.

Vandervelde, en annonçant qu'un amendement signé par Mortelmans, délégué anversois, vient d'arriver

au bureau, proclamant l'égalité absolue des deux sexes et demandant l'abrogation de toutes les lois qui sont contraires à cette égalité, préfère cette résolution, car elle n'implique pas comme celle défendue par Singer, que la femme a le droit d'occuper les mêmes fonctions que l'homme. Il est partisan de l'égalité des deux sexes, mais estime que la femme doit rester à son foyer et ne peut être contrainte d'occuper les mêmes emplois ou de faire les mêmes travaux que l'homme. On proteste dans la salle en disant que ce n'est pas socialiste et la citoyenne DRUCKER demande la parole.

MORTELMANS déclare que l'on a mal interprété son ordre du jour, semblable à celui de Singer, auquel il se rallie. La discussion est close.

La résolution suivante proposée par le bureau, d'accord avec les déléguées, présentée par Singer est mise aux voix.

LE CONGRÈS,

Invite les partis socialistes et ouvriers de tous les pays à affirmer énergiquement dans leurs programmes l'égalité complète des deux sexes et à demander d'abord ce qui suit :

« Abrogation de toutes les lois qui mettent la femme en dehors du droit commun et public. »

Elle est adoptée à l'unanimité moins trois voix et des applaudissements vigoureux éclatent.

VOLDERS invite le Congrès, avant de suspendre la séance, d'acclamer les citoyennes de tous les pays qui ont fait aux Congressistes l'honneur et le plaisir d'assister aux débats.

Des acclamations retentissent et les déléguées sont ovationnées.

La séance du Samedi après-midi

—

Le Congrès reprend ses travaux à 3 heures.

Le président VOLDERS annonce que les marins tiendront, l'an prochain, un Congrès international à Bordeaux et que des nouvelles adresses par les trades unionistes d'Amérique et d'Australie, notamment, sont arrivées au Congrès.

VANDERVELDE, secrétaire, en votant la rectification de Mortelmans et en constatant la désapprobation rencontrée à la précédente séance par sa déclaration sur les droits de la femme, fait observer qu'il entendait que pour les droits civils il y ait égalité absolue, mais qu'il se réserve sous le rapport des droits politiques.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une série de télégrammes et de lettres venant des divers pays d'Europe et félicitant le Congrès de la réussite de ses travaux. Un photographe est autorisé à photographier le Congrès.

On arrive à la huitième question.

LE PREMIER MAI

VIII.— Célébration internationale du 1er Mai, consacrée à la fois au principe des Huit Heures, à la réglementation du travail et à l'affirmation universelle du prolétariat pour le maintien de la paix entre nations.

—

PETTERSEN, délégué danois, rapporteur, développe un projet de résolution proposée par la commission. Celle-ci s'est mise d'accord sur la fixation du 1er Mai, qu'on voulait d'abord fixer au premier dimanche de mai.

Les Allemands et les Anglais se sont ralliés, sur ce point, à la demande des Français. La démonstration aura toujours pour objet principal la revendication de la journée de huit heures.

Elle a le caractère d'une démonstration économique et doit le conserver. Il dépose, au nom de la section, la résolution suivante :

LE CONGRÈS,

Afin de conserver au Premier Mai son véritable caractère économique de revendication de la journée de huit heures et d'affirmation de la lutte des classes;

Décide :

Qu'il y a lieu d'avoir une fête unique pour les travailleurs de tous les pays;

Que cette fête aura lieu le 1er Mai;

Recommande le chômage partout où cela n'est pas impossible.

UN DÉLÉGUÉ, qui déclare avoir demandé quatre fois la parole inutilement, se plaint amèrement du système d'étranglement qui domine, et se retire, sous les éclats de rire, pour échapper à cette atmosphère qui l'étouffe.

La discussion générale est close, sur la proposition de Bebel.

BURROWS, délégué anglais, fait remarquer qu'il y a deux textes différents à la proposition. C'est à la demande des Anglais et des Allemands que la déclaration de la résolution a été faite.

VAILLANT, fait ressortir des différences entre le texte français et le texte allemand. Le texte français ne vise que la journée de huit heures, il faut, d'après lui, ajouter au caractère économique le caractère socialiste, en le disant formellement dans tous les textes. Il

propose d'ajouter à la revendication de la journée de huit heures, le maintien, par tous les moyens, de la paix universelle.

VOLDERS demande qu'on se rallie au texte allemand contenant, en effet, l'affirmation de la solidarité internationale. Il est indispensable, d'ailleurs, qu'on s'entende sur les texte des diverses langues.

La citoyenne MARX AVELING explique, par la collation des textes, qu'il n'y a pas d'erreur capitale et qu'au fond l'accord est complet.

Une proposition émanant de la délégation française demande suppression du mot « fête » pour le 1er mai. Ce jour-là doit être une protestation et une manifestation, mais non une fête, tant que les prolétaires, écrasés par le capitalisme, n'auront p»s obtenu satisfaction. Cette sous-proposition est ainsi conçue :

LE CONGRÈS,

Considérant :

Que le caractère de fête ne saurait être donné à la manifestation du 1er mai tant que les travailleurs n'auront pu obtenir la réalisation de leurs revendications, notamment la journée de huit heures ;

Décide de maintenir à cette manifestation un caractère rigoureux de protestation et non de fête, qui actuellement ne peut se justifier ;

Sous ce bénéfice, laisse à chaque pays le soin de choisir librement la date de la manifestation ;

Invite en outre les ouvriers à se désintéresser des fêtes religieuses et des fêtes patronymiques des différents métiers.

VANLOO, délégué belge, répondant à Singer, qui veut le renvoi à la section, dit que celle-ci s'est prononcée, en parfaite connaissance de cause, pour le texte

français, traduit par Bebel et par Aveling. Il ne faut pas profiter de prétendues différences de texte pour produire les amendements repoussés et abandonnés. On doit voter pour le texte français pur et simple sur lequel les votes de la section ont été émis.

De nouveaux textes s'ajoutent.

Le président fait remarquer cette confusion, dit qu'il faut passer au vote en remplaçant « fête » par « démonstration » selon le vœu manifesté par la majorité du Congrès. Il consulte d'abord les nationalités sur l'amendement Vaillant consistant à ajouter au caractère économique de la journée du 1er Mai une manifestation en faveur de la paix. L'Allemagne, la France, la Suisse, la Pologne, la Hongrie, soit cinq nations, sont favorables, les onze autres nations votent contre et la proposition a été repoussée.

Le vote a lieu ensuite sur la date. Il s'agit de se prononcer sur le 1er Mai et de savoir si ce jour doit être adopté par tous les pays. On vote, quinze nations sont pour et une, l'Angleterre, contre, préférant la démonstration le dimanche suivant le 1er Mai.

Lorsque le résultat est connu et que la résolution définitive est adoptée une acclamation s'élève.

Le nouveau texte adopté est le suivant :

LE CONGRÈS,

Afin de conserver au Premier Mai son véritable caractère économique de revendication de la journée de huit heures et d'affirmation de la lutte des classes;

Décide :

Qu'il y a lieu d'avoir une démonstration unique pour les travailleurs de tous les pays;

Que cette démonstration aura lieu le 1er Mai;

Recommande le chômage partout où cela n'est pas impossible.

Le président VOLDERS, en constatant que les congressistes ont acclamé cette résolution, dit qu'il ne faut pas se contenter de l'applaudir, mais qu'il faut l'appliquer et les démonstrations du 1er Mai doivent devenir de plus en plus générales et de plus en plus importantes.

Le délégué autrichien ROSCHER exprime la satisfaction de la décision prise, qui enlèvera la détermination de ses compatriotes.

Les délégués anglais déclarent que la différence de date par eux stipulée par raison de tactique, n'enlève rien à leur adhésion complète à la manifestation, qui réunit ainsi l'unanimité des nations.

LE TITRE UNIFORME DU PARTI

IX. — Adoption d'une désignation générale uniforme pour indiquer le groupement de tous les partis ouvriers du monde. (Le Comité révolutionnaire central de Paris propose : Parti socialiste international : le Parti ouvrier belge : Parti ouvrier socialiste international.)

—

Il y a maintenant comme neuvième point à l'ordre du jour, la question de la désignation d'un titre uniforme pour les partis ouvriers.

Il est impossible d'entamer la discussion de cette question dont la maturité n'est pas venue, ainsi que l'indique VOLDERS, qui propose au nom du bureau le renvoi à un autre Congrès.

Il est proposé ensuite et adopté que les Secrétariats du travail s'occuperont non seulement de la statistique corporative, mais également de la correspondance et des renseignements socialistes politiques.

Le délégué allemand AUERBACH se plaint vivement des attaques violentes et calomnieuses dirigées par la

« Gazette de Cologne » contre le Congrès et stigmatise la conduite de ce journal demandant l'exclusion de son représentant.

Le président VOLDERS en traduisant ce discours y ajoute les mêmes critiques contre le « Patriote » de Bruxelles, qui a diffamé le Congrès et couvert d'invectives les congressistes. Les représentants de ces journaux n'ont pas à être admis dans nos assemblées puisqu'ils n'y viennent que pour mentir et outrager les gens.

Il est intolérable que des journalistes accueillis au Congrès le dénigrent de parti pris ainsi que ceux qui y participent.

Au surplus, ces attaques odieuses ne peuvent atteindre le Congrès et les congressistes, ils sont au-dessus de ces violences et de ces calomnies.

Si les congressistes ont à se plaindre de certains journaux, il y a par contre à adresser des remerciements à d'autres, qui ont rendu des services. Les métallurgistes, à qui la citoyenne Marx-Aveling a servi de traducteur, tiennent à la remercier publiquement.

On arrive à la onzième question, mais des réclamations sont venues du bureau de la presse, afin qu'il n'y ait pas de confusion une explication est nécessaire.

VOLDERS explique que tout à l'heure, en traduisant les paroles d'Auerbach, et en citant lui-même un autre journal, il n'a pas entendu généraliser. Journaliste lui aussi, il reconnaît aux adversaires le droit d'attaquer les socialistes. Seulement, ce que pas un ne peut faire, sans supporter la punition de la mauvaise action qu'il accomplit, c'est de travestir nos débats et de nous faire passer pour des énergumènes et de malhonnêtes gens. Les paroles prononcées contre la presse ne visent que le journal cité, et une seule feuille de Bruxelles, dont

les représentants ont abusé de l'hospitalité que nous leur avions accordée. Les autres membres de la presse, même ceux qui sont nos adversaires, ne doivent se considérer en rien visés par les paroles qui ont été prononcées tout à l'heure.

On passe à la question du prochain Congrès international.

Le prochain Congrès

XI. — Demande et proposition d'un Congrès à Chicago, en 1893, et manifestation internationale en cette ville; désignation de la date et de l'époque du prochain Congrès ouvrier socialiste international.

—

Les délégués américains, par l'organe de Hoehn, demandent que le prochain Congrès ait lieu à Chicago en 1893, à l'époque de l'exposition.

Le président Volders observe qu'il est malheureusement impossible, dans l'état actuel, qu'un Congrès international socialiste se tienne en Amérique, si un Congrès américain se réunit à Chicago, les partis ouvriers y participeront dans la mesure du possible, afin de démontrer la sympathie que nous avons pour les socialistes américains et la reconnaissance que nous éprouvons pour leur participation au Congrès de Bruxelles.

Sanial, délégué américain, remercie le président de ses paroles de sympathie pour les Américains. Il comprend l'impossibilité signalée, mais il espère que chaque nationalité de l'Europe enverra une délégation au Congrès que les socialistes américains tiendront probablement à Chicago, en 1893. Des applaudissements retentissent.

Hoehn, le délégué de Chicago, appuie ces paroles dans le même sens et la proposition de Sanial est adoptée. On acclame les délégués américains.

Ensuite, on arrive à la fixation du pays où sera convoqué le prochain Congrès international ouvrier socialiste. Il est décidé, sur la proposition du bureau, que le prochain Congrès international se tiendra en 1893, en Suisse, le choix de la ville étant laissé au parti ouvrier suisse. Acclamations.

BRANDT, délégué suisse, remercie et promet que la Suisse s'efforcera de faire tout son possible pour que d'ici à 93 la Suisse socialiste avance encore dans la voie du progrès. Applaudissements.

Il est décidé, sur la proposition du président, que ne pourront participer au prochain Congrès, comme à Bruxelles, que les associations acceptant ces deux principes : l'intervention de l'Etat et l'organisation.

TAILOR, délégué des trades unions de Londres, espère que le parti ouvrier suisse choisira, pour siège du prochain Congrès, Genève, qui est la forteresse de la liberté et le refuge de tous les proscrits politiques.

BRANDT, délégué suisse, répond qu'il faut laisser choisir la Suisse, qui fera son devoir pour assurer la réussite du Congrès.

FAUVIAU, délégué belge, engage les nationalités représentées à soutenir les revendications du prolétariat belge réclamant le suffrage universel.

RAYMOND LAVIGNE, délégué de Bordeaux, a déposé une proposition, contresignée par un délégué anglais et ainsi conçue :

LE CONGRÈS,

Engage tous les partis ouvriers du monde à favoriser l'organisation des travailleurs de la mer, ainsi qu'à faire de la propagande pour le Congrès maritime international qui aura lieu en 1892 à Bordeaux.

Le président VOLDERS annonce que les efforts persévérants des socialistes russes permettent d'espérer qu'il y aura, au prochain Congrès, des représentants du

prolétariat russe organisé, non plus des Russes réfugiés à l'étranger, comme ceux qui siègent ici, mais des Russes venant de Russie. Des acclamations retentissent.

ARGYRIADÈS donne lecture d'un rapport ayant trait à la mise à la charge de la commune et de l'Etat des eufants pauvres. Il réclame la mise à l'ordre du jour de cette question au prochain Congrès.

LA FIN DU CONGRÈS

VOLDERS dit que sa mission ainsi que celle de ses collèguesdu bureau est finie, l'ordre du jour est épuisé. Les congressistes peuvent se retirer avec la conscience du devoir accompli et la certitude d'avoir participé à une grande œuvre.

On a vu pour la première fois les représentants de toutes les organisations ouvrières du monde, réunis en une vaste assemblée, prendre des résolutions et malgré des différences de race et de tactique, établir l'accord entre eux, préparer l'avenir et proclamer le principe de la lutte des classes.

Il faut pour assurer, dans cette lutte, le triomphe de la classe ouvrière qu'elle s'organise. Elle doit continuer la tradition des grands Congrès, comme celui de Bruxelles, montrant sa capacité et sa volonté d'arriver à son émancipation.

On sort de cette assemblée internationale plus fort, plus uni, plus solidaire que par le passé. Chacun retournera chez soi avec l'assurance de la victoire prochaine du prolérariat. Au futur Congrès,on se retrouvera plus puissants et mieux trempés pour les batailles du présent et de l'avenir.

BEBEL, en se félicitant de la grandeur et de la dignité du Congrès, en souligne l'importance considérable. Il montre le spectacle admirable donné par tous ces

prolétaires aux classes possédantes et dirigeantes, obligées de reconnaître la force ouvrière.

Il constate que le Congrès de Bruxelles a été le plus beau et le mieux réussi. Au nom de ses amis, il adresse des remerciements et des félicitations au bureau, infatigable dans son labeur et au Parti ouvrier belge. Il remercie particulièrement Volders qui, non seulement a vaincu toutes les difficultés que présentait la réunion de ces éléments divers, mais a assuré la bonne marche des travaux et la solution de toutes les questions à l'ordre du jour. Bebel donne en même temps une poignée de mains à Volders, puis ils échangent fraternellement une accolade au milieu des applaudissements enthousiastes des délégués.

L'éminent orateur allemand termine en disant qu'on doit attendre le plus grand bien du Congrès de Bruxelles pour le socialisme international.

Un tonnerre d'applaudissements éclate à la fin de son discours.

CHAUVIÈRE, qui parle au nom de la délégation française, n'a pris que peu de part à ce Congrès, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. Maintenant qu'il est fini, il reste à remercier, non pas le gouvernement qui a mal reçu les délégués, mais la délégation belge qui a réuni les représentants de tous les partis socialistes du monde pour prononcer le grand pacte de la Révolution sociale.

Le mot d'ordre désormais est : « Guerre au capital ». Il sera aussi : « Guerre à la guerre » et par tous les moyens possibles.

Les socialistes doivent défendre l'égalité sociale.

Ils doivent préparer la Commune révolutionnaire des peuples, après avoir salué la Commune vaincue de 1871

Au nom des Français, il accomplit le même devoir que Bebel en remerciant la délégation belge, qui a trouvé

assez de force pour réunir tous les éléments socialistes, afin de sceller ensemble le grand pacte de la fraternité universelle.

Une acclamation formidable éclate.

Burrows, ajoute pour l'Angleterre ses remerciements au Parti ouvrier belge et au secrétaire, au nom des millions d'ouvriers opprimés de l'autre coté du détroit.

Les Anglais n'ont aucune divergence de sentiments. Ils se sont montrés impatients, mais c'est parce qu'ils veulent agir, montrer combien ils aiment leurs frères et combien ils aspirent au moment désiré du règne de la justice et de l'égalité dans tous les pays du monde.

On acclame ce discours.

Volders déclare le Congrès clos.

Il envoie, au nom du Parti ouvrier belge, un fraternel salut aux Congressistes et espère que les délégués des partis ouvriers se retrouveront plus tard au Congrès de Zurich.

Il propose, pour terminer le Congrès de Bruxelles, qui a resserré les liens de solidarité entre tous les prolétaires du monde, de se lever et de chanter, chacun dans sa langue, l'hymne révolutionnaire international : *la Marseillaise*.

Tous les délégués sont debout et découverts.

Une émotion indiscriptible règne, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent et de cette foule s'échappe vibrant et tonnant le Chant des Révoltés, le Chant de la Révolution sociale.

Ainsi se termine le Congrès international ouvrier socialiste de Bruxelles, du mois d'Août 1891.

APRÈS LE CONGRÈS

—

EXCURSION A GAND

—

La réception

Les socialistes gantois avaient invité pour le dimanche, le Congrès étant terminé, les congressistes à une excursion à Gand afin d'être reçus dans ce centre socialiste et visiter les installations du VOORUIT, la grande coopérative.

Un très grand nombre de délégués de tous les pays, à qui le parcours gratuit avait été offert par le Parti ouvrier, répondirent à l'invitation.

On arrive à Gand dans la matinée. A la gare, une réception très enthousiaste fut faite par les socialistes gantois, assemblés en masse avec musique et drapeaux rouges.

La ville est pavoisée de drapeaux tricolores pour la réception des membres d'un Congrès néerlandais. Une large banderolle sur laquelle on souhaitait la bienvenue aux étrangers avait ainsi double usage.

Aussitôt les congressistes débarqués, un cortège se forma, Anseele et Van Beveren le dirige, et on part, clairons sonnant, vers le VOORUIT.

Une foule composée des délégués étrangers et belges ainsi que des socialistes gantois, se précipite dans la Salle des fêtes, pavoisée de rouge, on remarque parmi les assistants Liebknecht, Bebel et Singer,Malon, Vaillant, Guesde et Allemane, Aveling et la citoyenne Marx-Aveling, Sanial, Adler, Mille et Mann, Brandt, Knudsen et Branting, Turati, les Mendelsson, une foule de socialistes connus.

Au bureau siègent : Anseele qui préside, Hardijns, Van Beveren, Laurent Verrycken, Goetschalk, Demblon, Volders et d'autres délégués de l'étranger ainsi que des membres du Conseil général.

Anseele souhaite la bienvenue aux étrangers dans cette ville qui fut l'un des berceaux du socialisme international et où l'on est heureux de recevoir les représentants de la classe ouvrière de tous les pays. Il rappelle que l'on a vu flotter des drapeaux tricolores et explique à quelle occasion. Ce n'est pas le drapeau du prolétariat, dit-il, car lorsque celui-ci sera triomphant, il le déchirera et enverra le noir à la bourgeoisie, qui devra porter le deuil du pouvoir qu'elle occupe ; le jaune au clergé, car c'est la couleur de la bannière papale, le rouge, enfin, sera pour le peuple qui en fera le drapeau de tous les travailleurs.

Chauvière, enfant de Gand, dit-il, exprime, au nom de la délégation française, les sympathies des socialistes de France pour le superbe mouvement socialiste belge qui a ses foyers à Bruxelles, à Gand et dans toutes les grandes villes. Il constate que l'esprit d'émancipation se manifeste et que l'heure approche où la masse, se soulevant contre l'oppression dans tous les pays, renversera ses oppresseurs.

Après Volders qui parle pour le Conseil général, Molkenbuhr, délégué allemand, répond au nom de la délégation de son pays en disant que les Allemands étaient heureux d'affirmer dans cette cité socialiste la solidarité internationale de tous les prolétaires.

James Holmes, délégué anglais, constate que les idées socialistes, nouvellement implantées et difficilement introduites en Angleterre, pénètrent dans les cœurs et les cerveaux. En un langage très élevé, il indique quelle

transformation s'opère dans les esprits, quel changement se fait parmi les ouvriers, animés de la volonté d'améliorer leur situation par tous les moyens et d'arriver à la transformation sociale, pour le plus grand bonheur des hommes.

D'autres orateurs prennent la parole au nom des différents pays, mais l'heure passe et après une ***Marseillaise*** exécutée par l'Harmonie et accompagnée par tous les assistants, on se sépare pour aller dîner et visiter ensuite les installations du VOORUIT.

Le Banquet

Une invitation à diner était adressée par le Parti ouvrier gantois aux Congressistes étrangers.

Bon nombre de socialistes de Gand sont inscrits et s'attablent avec les délégués.

Le banquet se donne dans l'immense salle du Valentino, où des tables sont dressées et occupées par trois cents convives.

On mange de bon appétit ce dîner démocratique. L'animation est générale, on profite de la dernière occasion où l'on est réuni pour s'entretenir amicalement entre gens de différentes nationalités.

L'heure des toasts sonne. Anseele parle le premier et porte la santé des socialistes étrangers venus pour discuter les intérêts de la classe ouvrière et qui ont pris des décisions de nature à servir la cause des prolétaires.

Il y a des délégués parlant toutes les langues, il est entendu que les divers orateurs qui toasteront s'exprimeront en leur langage.

On entend successivement Bebel en allemand, Vaillant et Guesde en français, Mille en roumain, Iglesias en espagnol, Turati en italien, Sanial et Burrows en

anglais, Domela Nieuwenhuis en néerlandais et d'autres tchèques, scandinaves et polonais chacun dans leur idiome.

La visite

Le banquet est terminé. On se rend par groupes aux établissements du VOORUIT : café, magasins, fabrique de pain, débit de charbon et ateliers de production, les étrangers sont surpris de voir l'importance des affaires de la coopérative gantoise.

Ils avaient visité également les installations de la MAISON DU PEUPLE, de Bruxelles, au cours de la semaine précédente, ils avaient vu également le café et les grandes salles, les magasins, la fabrique de pain, les boucheries, de cette manière ils pouvaient constater l'importance du mouvement coopératif. On leur avait donné des renseignements sur les immenses installations du PROGRÈS à Jolimont, le plus grand producteur de pains du pays, sur celles d'Anvers, Verviers, Liège et d'autres villes.

L'explication a été donnée également de l'emploi d'une partie des bénéfices au profit de la propagande socialiste. Les délégués étrangers prenaient des notes, afin de faire un rapport dans leur pays sur l'utilité de la coopération, établie selon les principes du socialisme.

Le départ et l'arrivée à Bruxelles

On se reforme en cortège et on part du VOORUIT, musique en tête, vers la gare. Là, on se sépare en s'adressant des adieux et en souhaitant de se revoir encore. Le train s'ébranle, on est en route pour Bruxelles.

Devant la gare du Nord, la place est noire de monde, le Conseil général, d'accord avec le Comité fédéral, a convoqué les membres du parti et les travailleurs à faire escorte aux délégués étrangers.

Un cortège aux lumières est formé, des drapeaux rouges, des cartels et des transparents le sillonnent, des airs de musique retentissent, l'enthousiasme est grand.

On part vers la MAISON DU PEUPLE, où l'on entre aux sons de la ***Marseillaise***, exécutée par la Fanfare ouvrière placée devant le local, les manifestants acclament les congressistes, ceux-ci répondent et remercient de l'acceuil qu'ils ont reçu.

A l'intérieur, toutes les salles sont envahies, on échange des souhaits et on se sépare à une heure tardive, ce fut la fin du Congrès de Bruxelles.

RAPPORTS

SUR LE

Mouvement Ouvrier Socialiste

dans les différents pays

—

Le Parti ouvrier de la République Argentine

—

Notre malheureux pays se trouve dans un état désespéré de crise économique. Ce sont les membres de la classe des grands propriétaires fonciers, qui nous gouvernent par le système despotique et arbitraire du caudillage, un système d'oligarchie des plus injustes, qui permet à ses membres l'exploitation la plus effrénée et absolue en faveur de leur classe.

C'est grâce à ce système que la caisse de l'État a été volée de plus de 494 millions de piastres, soit 2470 millions de francs ; que les quatorze provinces, et encore même le gouvernement national se trouvent en état d'une banqueroute la plus désastreuse, de telle sorte, qu'ils ne payeront jamais leurs dettes; que les quinze banques officielles et sept autres banques particulières ont été obligées de se déclarer insolvables, et que, si on peut croire aux paroles officielles du Président de la République, la perte que la richesse nationale a souffert en trois ans, monte à plus de mille millions de piastres.

La concentration des capitaux est arrivée au point que plus que la moitié de toute la richesse nationale se trouve dans les mains de 200 grands propriétaires.

L'immigration, qui, en 1889, est montée à peu près de 300,000 personnes, s'est changée en émigration, qui

prend chaque jour des proportions plus élevées, et qu'on calcule dépasser, dans l'année courante 100,000 hommes de travail.

Vous comprendrez bien, chers camarades, que l'existence de la classe ouvrière, en général, dans ces conditions, ne peut être que la plus misérable et la plus désespérante.

Des milliers de nos compagnons sont déjà partis pour le Brésil ou l'Europe, d'autres sont prêts à partir, même ceux qui se voient dans la nécessité de vendre leur dernière chemise pour payer le passage, car des milliers ne trouvent pas de travail.

Beaucoup d'ouvriers se sont rendus à la campagne où ils font la concurrence à l'Indien, pour un salaire presque dérisoire sur les plantations et aux établissements d'élevage de bétail. Il y a beaucoup de monde à l'intérieur qui s'offre à travailler pour la nourriture seulement.

En aucun pays, la vie et la propriété se trouvent livrés au hasard comme ici.

La classe ouvrière, le prolétaire n'a pas de droits, n'a pas de garanties.

Le 1er Mai 1890, nous avons fondé la Fédération ouvrière argentine, et nous avons présenté à la Chambre des députés une pétition en faveur de la protection des travailleurs (lois des huit heures, etc.), mais jusqu'ici nous n'avons pas même obtenu sa prise en considération, et c'est pour cela que nous l'avons présentée de nouveau cette année ci.

Une manifestation publique, que nous avions proposée pour le 1er Mai de cette année, a été concertée grièvement par les anarchistes, qui ont bavardé d'un chômage général, d'un assaut aux magasins et d'une révolution sociale.

Nous n'avons pas voulu nous exposer aux brutalités de la police, irritée par les bavardages absurdes des anarchistes, et nous n'avons pas pris part à la susdite manifestation, qui a abouti en attaque de la police sur les manifestants, et où il y avait des blessés et des arrêtés, qui selon la coutume du pays ne sortiront pas de sitôt du cachot, quoiqu'ils soient entièrement innocents — les bavards anarchistes purent se sauver à temps, ils filèrent comme un troupeau de moutons, fous de peur. C'est leur tactique à eux.

Nous, les démocrates-socialistes, nous avons fêté le jour de la Fête du Travail en réunions closes, tant ici à Buenos-Ayres, qu'à La Plata, Chascomus, Santa-Fé, Mendoza, et autres localités.

Nous faisons la propagande du Socialisme autant que possible, surtout pour notre organe « El Obrero » « L'ouvrier », espagnol, et pour le « Vorwärts », allemand.

La presse ouvrière du pays compte encore de plus les feuilles suivantes : « L'Amico del Popolo » (républicain italien) ; « La Union Obrera » (antisocialiste et indéfini, espagnol) ; « El Tipógraph » (espagnol et italien) et « El Perseguido » (anarchist espagnol).

Nous luttons avec la destinée contraire de toute notre force, en faveur de la cause sublime de l'émancipation du prolétariat et de l'humanité, — nous ne lâcherons point.

Vive le Socialisme international !

Pour le Comité Fédéral :

L. Baces, Carité, G. Hummel, C. Kogan, A. Kühn, C. Mauli, Palaces, Prera, J. Piqueres, Rigoli, Roca, D. v. d. Thúsen.

Les Socialistes Juifs d'Amérique

Nous nous appelons : « Union des syndicats israëlites » (United Hebrew Trades), parce que tous les membres de ces syndicats parlent le dialecte israëlite-allemand.

Nous avons emprunté ce nom à nos camarades allemands organisés, qui avaient une organisation centrale trade-unioniste sous le nom de « Union des Corporations allemandes », Vereinigte deutsche Gewerkschaften.

Comme cette dernière, notre organisation n'a rien de commun ni avec la religion, ni avec la nationalité, et n'a reçu son nom qu'à cause de la langue que parlent tous ses membres.

Tous les ouvriers de cette Union appartiennent en même temps à la « Central Labor Federation », qui est la principale organisation centrale des Unions radicales américaines, allemandes, etc.

Il existe, à l'heure actuelle, dans les États-Unis, plus de 30,000 ouvriers israëlites organisés dans de pareils syndicats de la langue juive. Mais le nombre d'ouvriers israëlites appartenant aux Unions ouvrières américaines, selon leur métier respectif, est encore plus grand, mais ne se prête pas, naturellement, à une statistique précise.

Le mouvement ouvrier socialiste, parmi les israëlites, est d'origine récente ; mais, en un espace de temps relativement court, il a déjà fait des progrès immenses ; il a eu des succès éclatants et il a provoqué de la part des ouvriers américains et allemands des expressions d'estime et même d'enthousiasme bien méritées.

Des dizaines et des dizaines de milliers d'israëlites russes, roumains, hongrois, etc., etc., qui arrivent en Amérique, entrent tous, sauf quelques rares exceptions,

dans les rangs du prolétariat et, comme tels, ils deviennent des lutteurs les plus dévoués du travail organisé contre le capital.

Presque tous les métiers qui ont rapport à la confection des habits sont remplis par les israëlites. Voilà pourquoi toutes les unions ou syndicats de ces métiers sont composés presque exclusivement des israëlites émigrés, qui ne parlent aucune langue autre que leur dialecte israëlite-allemand.

Le mal principal contre lequel ils luttent actuellement est le système de marchandage (sweating system), au moyen duquel les patrons, abusant de leur ignorance de la langue, leur payent un salaire inférieur et les forcent à travailler un nombre indéfini d'heures.

Les batailles les plus plus importantes du travail contre le capital, dans l'histoire du mouvement ouvrier américain, pendant les deux dernières aanées, ont été livrées par les ouvriers israëlites.

Ainsi, tout récemment, « l'Union des ouvriers en manteaux », composée de 8,500 membres, soutenait une grève contre les patrons archi-millionaires, qui se sont syndiqués dans le but ferme d'écraser l'Union ouvrière.

La grève durait depuis quatorze semaines. Les ouvriers manquaient déjà complètement de ressources, mais quoiqu'ils aient vu que toute la presse bourgeoise capitaliste les attaquait, que l'opinion publique était soulevée par cette presse contre eux, ils ont voté unanimement la contiuuation de la grève et se sont déclarés prêts à mourir plutôt de faim, plutôt que de céder avant d'avoir obtenu satisfaction complète de leurs droits.

Grâce à cette attitude héroïque, la cause des grévistes fut complètement gagnée.

Les capitalistes sont venus, l'un après l'autre, dans le secrétariat de l'Union pour signer les conditions imposées par les ouvriers. La coalition des patrons était brisée et anéantie, et lorsque les braves ouvriers en manteaux ont fêté leur victoire, ils ont reçu des félicitations enthousiastes de leurs camarades de toutes les langues et de toutes les villes.

Cette grève a été la plus importante de l'année passée, en Amérique. Mais cet exemple n'est pas unique : presque chacune des trente-sept Unions israélites de la ville de New-York, ainsi que celles de Philadelphie, Boston, Chicago, ont eu des grèves semblables, et, sauf un seul cas, ont obtenu la victoire.

Leur campagne contre le marchandage n'a pas été sans résultats immédiats, et la plus grande maison en manteaux a déjà supprimé ce système.

D'autres maisons ont fait des concessions moins importantes; toutes ont été obligées de reconnaître les Unions ouvrières.

Notre but immédiat, c'est de placer le travailleur israélite au même niveau économique que l'ouvrier d'Amérique, et nous avons lieu d'espérer que ce but sera atteint dans un avenir très prochain.

Cependant, nous rencontrons de grands obstacles.

Les patrons capitalistes, remarquant que leurs coalitions se brisent contre les syndicats ouvriers organisés, que leurs millions ne sont rien contre les efforts unis de ces lutteurs, commencent à avoir recours aux mesures politiques.

Ainsi les procureurs et les policiers, les laquais fidèles du capitalisme américain, se sont mis à donner nne fausse interprétation aux lois existantes : les actions les plus légales de ces unions sont frappées au nom de la jurisprudence.

Ainsi, pour ne citer que les exemples les plus frappants, les boycottages sont poursuivis sous le titre de « conspirations » et la demande d'indemnités, que les patrons qui cèdent doivent payer, après un consentement mutuel des deux parties, est poursuivie comme « extorsion d'argent ».

La police commence une série d'arrestations et des procès les plus féroces et les plus ridicules.

Tous les journaux en parlent, et les patrons capitalistes des autres métiers commencent à suivre l'exemple de leurs confrères.

De cette situation a surgi la nécessité d'une lutte toute politique, et ainsi les ouvriers des unions les plus conservatrices ont été forcés de réfléchir à la nécessité d'une lutte politique contre le capital.

Les ouvriers israélites apprennent la langue anglaise et se confondent rapidement avec leurs frères américains; mais comme la plupart de ces ouvriers ne connaissent pas encore la langue du pays, ils ont leur journal « Die Arbeiter-Zeitung » qui a 8,500 abonnés et qui non seulement paie ses frais, mais fait des économies qui servent à la publication de brochures socialistes. On prépare la publication d'un pareil journal en russe, « Le Progrès ».

Les ouvriers israélites qui entrent dans le socialisme militant, appartiennent au Parti ouvrier socialiste des Etats-Unis, qui a des sections américaines, allemandes, françaises, flamandes, israélites et autres, dans plusieurs villes.

Il existe ainsi huit sections israélites dans huit villes différentes des Etats-Unis.

Parmi ces ouvriers, un certain nombre a pris part au

mouvement socialiste révolutionnaire russe, dont ils sont restés les amis les plus fidèles et les plus enthousiastes.

Au nom de tous ces ouvriers. un salut fraternel aux ouvriers des autres langues.

A. CAHAN,
délégué au Congrès international de Bruxelles,
des Syndicats ouvriers de langue juive aux Etats-Unis.

Les Socialistes russes

—

Il y a deux ans de cela, j'ai eu l'honneur de présenter au Congrès de Paris, où m'avaient délégué plusieurs groupes socialistes russes, un rapport sur l'état de la lutte engagée par les socialistes russes contre l'absolutisme impérial. Je n'ai pas à ajouter grand chose à l'aperçu succinct que j'ai donné à cette époque. Cependant, mes amis de Paris et moi, nous n'avons pas voulu laisser échapper l'occasion de faire entendre au nouveau Congrès international, les paroles d'adhésion et de fraternité qu'envoient aux socialistes de partout leurs camarades russes. Au moment solennel, où les états défenseurs du monde capitaliste forment une triple ou une quadruple alliance en vue des guerres fratricides, au moment où, dans l'attente de ces guerres toujours menaçantes, le chant jadis libérateur de la « Marseillaise » se mêle étrangement à l'hymne en l'honneur d'un despote qui traîne le lit des agonisants sous la potence et fait mourir sous les verges les femmes et les enfants, c'est un devoir pour nous, socialistes russes, de proclamer notre fraternité envers les socialistes de tous les pays et de toutes les races, et notre haine

aussi bien contre le despotisme couronné que contre le capital exploiteur.

L'état de choses en Russie ne s'est pas beaucoup modifié. L'absence de tout parti ouvrier constitué, de toute organisation puissante, reliant entre eux les socialistes révolutionnaires, voilà quel est toujours le grand obstacle au développement de notre propagande et de notre action. Du côté des libéraux, c'est toujours, en face du despotisme, le même manque d'énergie qui les rend impuissants à former un parti politique influent dans le pays; et cette impuissance montre bien que c'est seulement parmi les socialistes, proclamant haut et ferme leurs convictions, que se recrutera le noyau d'un tel parti dans l'avenir.

Les arrestations en masse, les internements en Sibérie et dans les provinces du Nord, sans jugement et sur des soupçons le plus souvent mal fondés, continuent de frapper la jeunesse intelligente russe. Tout professeur qui acquiert de l'influence par des travaux véritablement scientifiques, tout homme de lettres dont les œuvres contiennent une note vivifiante, deviennent par cela même l'objet de suspicions policières et risquent d'être traités comme ennemis de l'Etat.

L'oppression barbare et absurbe que subissent les israélites en Russie, a soulevé, dans le monde entier, et surtout dans les pays de langue anglaise, une protestation générale. Le gouvernement soi-disant « paternel » du pays a prouvé encore une fois son impéritie et son indifférence à l'égard du peuple en ne prenant pas de précautions efficaces contre une famine qui se fait déjà sentir dans vingt provinces de l'Empire et qui en menace bien d'autres.

Ce n'est que de la destruction radicale du régime actuel de la Russie, régime réactionnaire et démoralisateur dans tous ses éléments, qu'on pourrait attendre

quelques améliorations dans l'existence de notre malheureux pays. Aussi les socialistes russes se voient-ils forcés, par la logique même des choses, à ne pas reconnaître d'autre drapeau que celui du socialisme révolutionnaire; ils ne peuvent chercher le salut de leur patrie en dehors des principes du socialisme hautement affirmé; ils continuent et continueront leur lutte contre le despotisme impérial, lutte qui n'admet pas de transactions.

Les socialistes révolutionnaires russes sont heureux de constater qu'ils rencontrent dans leur lutte des sympathies effectives chez leurs frères des autres nations et même parmi les classes qui dans le mouvement russe ne veulent apercevoir que d'anciens éléments des révolutions politiques. Ces sympathies se sont affirmées même en des occasions qui ne touchaient que d'une manière accidentelle au vrai mouvement de notre pays. Quelques jeunes réfugiés russes ont été accusés depréparer des engins explosifs à Paris, ils ont nié le fait et n'ont été condamnés à laprison que sur des présomptions fort insuffisantes. C'est alors que les secours aux prisonniers sont venus non seulement des socialistes, entre autres du congrès de Halle, mais aussi des individus et des groupes libéraux de divers pays. Un ancien policier russe a été frappé à Paris et, malgré les poursuites officielles, malgré l'emballement patriotique qui enivre les partis politiques français, assoiffés de revanche et flattés par l'illusion d'une alliance possible avec le despotisme archaïque de la Russie impériale, on a trouvé des sympathies inattendues dans la société et dans la presse française. De l'autre côté de l'Océan, il s'est trouvé un Kennan pour prendre hautement et publiquement en main la cause des révolutionnaires russes dans des discours ardents et dans des œuvres

littéraires magistrales. En Angleterre et en Amérique des groupes nombreux se sont organisés pour aider au mouvement révolutionnaire en Russie, tout en se laissant un peu égarer par une presse qui veut ignorer l'élément socialiste chez nos révolutionnaires et aime mieux les présenter comme des revenants des partis qui luttaient en Angleterre en 1688 et en France en 1789. Sans doute, les socialistes russes n'ont qu'à exprimer leur reconnaissance la plus chaleureuse et la plus sincère à tous ceux qui, quel que soit le motif qui les pousse, sympathisent à leurs luttes. Mais ils ne veulent pas cacher que leur drapeau, le seul, c'est le drapeau rouge du socialisme international; qu'ils luttent contre le despotisme surtout parce que ce despotisme, en Russie, est un empêchement fatal à la propagation du socialisme scientifique; que ce n'est qu'en leur qualité de socialistes qu'ils s'affirment comme les vrais continuateurs actuels de toute les luttes antérieures pour le progrès humain, livrées en Russie et ailleurs; que ce n'est que comme socialistes qu'ils se sont organisés jadis, ils espèrent s'organiser de nouveau, pour former le noyau d'un parti politique influent, qu'enfin c'est dans les rangs de ce parti qu'ils appellent tous les ennemis du despotisme pour renverser, bientôt peut-être, le régime réactionnaire russe actuel.

C'est cette conviction qui nous unit aux socialistes de tous les pays et de toutes les races. C'est elle qui nous permet, à mes amis et à moi, d'envoyer un salut fraternel à nos frères réunis au Congrès international de Bruxelles. Leur organisation est la seule base politique sur laquelle nous comptons construire l'édifice de notre avenir, leur victoire sera la nôtre. Chaque pas en avant que fait le socialisme international nous met au cœur un nouvel espoir. Frères socialistes de tous les pays!

Rappelez-vous toujours que nos luttes, quelle que soit leur forme, sont des luttes pour les mêmes causes que celles qui vous animent, des luttes pour l'émancipation définitive du travail !

PIERRE LAVROFF,
Paris, 328, rue St-Jacques.

9 Août 1891.

La délégation polonaise

—

Forcés d'être brefs dans notre exposition, nous voulons, en quelques mots, résumer les faits principaux qui ont caractérisé l'état de la question sociale chez nous durant les deux dernières années et, en même temps, présenter quelques observations que nous suggèrent la position de notre pays et le développement de la propagande et de l'agitation socialistes en Pologne.

Commençons par la Pologne prussienne, où le mouvement socialiste est le plus faible et où l'agitation socialiste n'est encore que rudimentaire.

Une question se pose : Comment se fait-il que c'est justement dans cette partie de la Pologne que le mouvement socialiste est le plus lent à se développer, malgré l'exemple si beau et si encourageant que nous donne le Parti socialiste allemand? La réponse n'est point difficile : la Pologne prussienne — exception faite de la Haute Silésie — est, sous le rapport économique, la partie la moins développée de l'Empire allemand. L'absence de centres industriels, un système de production suranné, le commerce et la haute industrie détenus par des étrangers, la petite bourgeoisie



embourbée dans une politique chauvine et catholique, tels sont les obstacles que rencontre là-bas l'agitation socialiste. De plus : le Kulturkampf, les décrets de bannissement, les commissions de germanisation, etc., absorbant l'attention du peuple, ont eu aussi pour résultat de laisser le gouvernail de la politique oppositionnelle aux classes privilégiées : nobles, propriétaires fonciers, parvenus industriels et prêtres députés, le Kulturkampf entourant ces derniers d'une fausse auréole de martyrs.

Remarquons enfin que l'agitation socialiste dans cette partie de la Pologne n'a commencé que sous le régime des lois d'exception contre les socialistes et a été inauguré par nos compagnons, originaires de la Pologne russe, qui, en leur qualité d'étrangers, étaient exposés au plus entier arbitraire de la police locale. De plus, même nos compagnons de Posnanie étaient condamnés beaucoup plus sévèrement qu'en Allemagne, le gouvernement prussien voulant étouffer l'agitation naissante à l'aide d'une terreur policière.

Considérant que dans la Pologne prussienne les conditions économiques ne sont pas encore arrivées à un degré suffisant de maturité, nous croyons que l'agitation socialiste ne pourra s'y développer sur une large échelle que dans le cas d'une crise politique intérieure. Les premiers symptômes de cette crise se font déjà sentir. Le Kulturkampf est terminé ; quant à notre parti national, il a, par la bouche de ses représentants, les députés Komierovski, Koscielski et autres fait de telles déclarations de dévouement au trône, que les yeux les plus naïfs se sont dessillés. Ainsi donc une crise est en train de se produire dans ce qu'on appelle notre politique nationale intérieure ; on peut dire que la faillite est déclarée officiellement ; quant au syndic

de cette faillite, ce ne peut être que le parti socialiste polonais qui s'organise rapidement surtout depuis la fondation de l'organe du parti, « la Gazeta Robotnicza », qui parait à Berlin depuis le commencement de cette année.

En Galicie, Pologne autrichienne, c'est à dater du 1er Mai 1890, que commence le mouvement ouvrier proprement dit. Ce mouvement, dirigé par les socialistes, est basé sur un programme social démocratique. Lorsque en novembre 1890, le Parti ouvrier de Galicie fut fondé, se posant comme premier but d'entrainer dans le mouvement politique toutes les organisations ouvrières du pays et lorsque ce parti commença à organiser des syndicats professionnels, il créa bientôt une base réelle et sérieuse au mouvement socialiste en Galicie.

Nous trouvons à l'heure actuelle, des organisations ouvrières dirigées par des socialistes à Lemberg, Cracovie et Stanislawow. Ces organisations pourront facilement être multipliées selon les besoins de notre parti.

Nous avons en Galicie deux organes du parti : « Praca » (Le Travail) et « Robotnik » (L'Ouvrier).

Ayant pris part au Congrès du parti socialiste démocrate autrichien de 1891, les socialistes polonais de Galicie ont prouvé que non seulement dans les questions économiques, mais même dans les questions de la politique ouvrière intérieure de l'Empire autrichien, ils marchent la main dans la main avec les organisations ouvrières allemandes, tchèques, et autres de l'Autriche.

Passons maintenant à la Pologne russe, qui se trouve dans les conditions politiques les plus difficiles, étant garottée par les chaînes du Czarat russe. Sous une oppression politique qu'on ne peut comparer avec aucun autre despotisme contemporain ou antique, dans un

pays où toute organisation ouvrière, syndicale ou corporative est sévèrement prohibée, la Pologne russe est néanmoins à la tête du mouvement social et politique polonais. Avec l'abolition du servage et grâce à des conditions économiques assez développées, la Pologne russe a été entrainée dans le tourbillon de la vie internationale européenne. Le sol était encore humide du sang malheureusement versé en 1861 et 1863, quand sur le tombeau de la Pologne nobiliaire, s'épanouit l'idée du bourgeoisisme contemporain, sous l'étendard du positivisme, idéalisant l'industrie. Cependant la tradition révolutionnaire ne permit point à ce libéralisme mort-né de s'implanter trop profondément dans les esprits et, dès 1878, commence, à Varsovie, le mouvement socialiste. Ce mouvement, au début, portant quelque peu le caractère d'une secte, tendait cependant toujours à créer une organisation de classe. Des caisses clandestines de résistance furent formées, parmi les ouvriers varsoviens, dès 1878.

En 1883, l'idée de la lutte gagne du terrain; le besoin de lutter politiquement s'affirme par un premier essai d'organisation centralisée, que l'on intitule « Le Prolétariat ». Depuis 1884, le gouvernement russe est frappé de la rapide croissance de notre organisation. Sans être plus intelligent que les autres gouvernements, celui du czar n'est pas éloigné de l'idée qu'il pourrait exploiter à son profit le mouvement socialiste dans notre pays; aussi est-il disposé à voir d'un œil indulgent un mouvement qui ne mettrait sur le tapis que la question économique. Cette manœuvre qui, si souvent, a fait faire buisson creux aux autres gouvernements, ne peut que nous profiter; toutefois, et pour éviter tout malentendu, notre organisation est obligée de souligner cette attitude politique.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour témoignent de l'énergie de nos compagnons. L'an dernier déjà, le permettaient les conditions politiques du pays, cette année-ci, le 1er Mai a été fêté, à Varsovie, par plus de 20,000 ouvriers. Le même jour, Lodz faisait une grève victorieuse ; à la fabrique de tissus de Zyrardow, tous les ouvriers (9,000) chômaient. Nous avons lu des lettres parties des villages les plus obscurs de la Pologne et adressées à des ouvriers polonais qui viennent chercher du travail loin de leur patrie. Ces lettres expriment une foi touchante et un profond espoir dans la Fête du 1er Mai.

Un fait qui ne manque pas de signification : tandis que la fête socialiste du 1er Mai a si bien réussi chez nous, la manifestation conservatrice et patriotique du 3 Mai a subi un vrai fiasco. Ce changement dans les masses dicte de nouveaux devoirs à notre organisation socialiste : se trouvant être le parti révolutionnaire le plus fort dans notre pays, elle doit prendre sur elle de guider toute la nation et d'exprimer ses principales tendances. Les socialistes polonais sont d'autant plus tenus d'accomplir ce devoir, que le czar semble vouloir jouer un rôle agressif dans la politique européenne, encouragé par une agitation criminelle, en France, qui essaie d'y étouffer la République. En présence de ces faits, le prolétariat polonais se souviendra des devoirs qui lui incombent comme membre de la famille socialiste internationale.

La délégation polonaise, présente au Congrès de 1891, à Bruxelles, et composée des représentants des trois parties de la Pologne, considère comme indispensable pour le développement de l'idée socialiste en Pologne et dans l'intérêt de la politique socialiste internationale, de ne former qu'une seule organisation ; ce qui lui facilitera d'une part la lutte de classe contre un ennemi

qui est organisé d'une manière uniforme dans les trois parties de la Pologne et d'autre part lui permettra de jouer un rôle politique éminent dans son pays.

Dans la Pologne prussienne et dans la Pologne autrichienne, où les conditions politiques et légales forment un cadre indispensable pour l'action des organisations ouvrières socialistes, le parti polonais agit dans une entente parfaite avec les partis social-démocratiques qui se trouvent dans les limites du même Etat. Quant à la Pologne russe, où il ne peut être question d'une action légale politique de la masse ouvrière, les socialistes polonais, dans leurs rapports avec les compagnons russes, sont toujours guidés par les principes de solidarité internationale auxquels ils n'ont jamais failli.

Le parti ouvrier espagnol

Notre parti se compose actuellement, en Espagne, de trente-neuf groupements (Agrupaciones) disséminés dans presque toutes les contrées de la Péninsule.

A la suite des manifestations ouvrières de Mai dernier, qui ont été chez nous très importantes, le parti a augmenté considérablement ses forces. La propagande faite lors des dernières élections législatives a été pour beaucoup dans ce résultat. Dans ces élections, malgré le manque presque complet de ressources et d'une organisation électorale préalable et peu efficace, nous avons réuni plus de 5,000 voix.

Dans les dernières élections municipales, quatre candidats ouvriers socialistes ont passé à Bilbao, et un à La Arboleda (dans les mines de la Biscaye).

Quatre journaux du parti paraissent actuellement : « El Socialista », à Madrid ; « La Guerra Social », à Barcelonne ; « El Grito del Pueblo », à Alicante et La Lueta de Clases », à Bilbao. Tous les quatre sont hebdomadaires.

Quoique les organisations de résistance, c'est-à-dire les associations et fédérations corporatives, n'appartiennent pas au parti, celui-ci les seconde et les appuie, par tous les moyens possibles, notamment dans les grèves.

Nous avons une « Union générale des travailleurs », où sont admises toutes les fédérations ou sociétés de résistance. Il y quatre fédérations de métiers, celle des ouvriers de l'industrie lainière (tisserands, fileurs, etc.), celle des serruriers, celle des tonneliers et celle des typographes. Cette dernière fait partie de l'Union générale des Travailleurs.

Cette Union est appelée, dans un temps prochain, à soutenir la majorité des sociétés de résistance.

Quant aux institutions protectrices du travail et des travailleurs, tout est à faire en Espagne. Il y existe à peine une législation ouvrière. La loi concernant les enfants, votée en 1873, sous la République, n'a jamais été appliquée.

Le Sénat vient d'approuver un projet de loi établissant le repos du dimanche. Il y domine l'esprit religieux. Jusqu'à la prochaine session, ce projet ne sera pas discuté au Congrès des députés.

De son côté, le gouvernement, d'accord avec la Commission des réformes sociales, instituée depuis plusieurs années, mais qui n'a jamais rien réformé, a élaboré deux projets de lois, qu'il n'a pas encore présentés aux Chambres : l'un sur le travail de la femme et de l'enfant, l'autre sur les invalides du travail.

Si à tout cela on ajoute la crise agricole et industrielle qui sévit en Espagne, et le manque de travail, qui en est la conséquence, on comprendra que les ouvriers espagnols se trouvent très disposés à accueillir les doctrines socialistes. La déconsidération, l'impopularité où sont tombés tous les partis bourgeois, sans exception aucune, contribuent puissamment à créer cette situation tout à fait favorable à l'accroissement de nos forces.

Le Secrétaire,
PABLO IGLESIAS.

Le parti ouvrier belge

La situation générale du pays et celle du mouvement ouvrier se sont profondément modifiées depuis 1889, époque du Congrès de Paris, où fut présenté un rapport sur la Belgique.

Le mouvement ouvrier s'est développé et l'organisation s'est perfectionnée. L'activité du parti ouvrier s'est manifestée dans les quatre branches qui le composent : syndicats professionnels, ligues politiques et de propagande, coopératives et mutualités.

Différents métiers sont réunis, sous les auspices du parti, en Fédération nationale : mineurs, métallurgistes, travailleurs du bois, peintres, cigariers, sculpteurs-tailleurs de pierres et ouvriers en équipage. Quelques uns d'entre eux ont établi des Fédérations internationales, les mineurs, notamment, avec les travailleurs similaires des autres pays.

Les coopératives, ont été maintenues dans une voie rigoureusement socialiste, elles sont une force pour le parti ouvrier belge, parce qu'elles servent au groupement et à l'éducation économique, tout en fournissant des ressources pour le travail politique du parti et ses luttes économiques. Gand, qui fut le berceau de ce mouvement a été rattrapé par Jolimont, dans le Centre, et par Bruxelles ; Anvers grandit étonnamment, et des Sociétés coopératives puissantes existent à Liège, Verviers, Saint-Gilles, Wasmes, Frameries et Louvain. La boulangerie est la principale branche d'exploitation des coopératives. Des renseignements sommaires indiqueront combien elle est importante : le « Progrès » de Jolimont, fabrique chaque jour 12,000 kilos de pain ; le « Vooruit », de Gand, plus de 10,000 ; la « Maison du Peuple », de Bruxelles, plus de 9,000, et le « Werker » environ 5,000; c'est-à-dire que ces quatre établissements alimentent de pain une population de 100,000 personnes. Si on y ajoute toutes les autres coopératives du pays et si on totalise leur production, ce chiffre peut être à peu près doublé. Les coopératives fournissent à la propagande des ressources qu'on peut évaluer par semestre à plus de 40,000 francs.



Notre mouvement politique s'est affirmé d'une manière saisissante. Malgré le régime d'oppression oligarchique que le pays subit, nous sommes une force dont l'influence est ressentie par le gouvernement lui-même. Grâce à notre propagande, qui s'est rencontrée, pour la réforme électorale, avec celle des démocrates de la bourgeoisie, la revision constitutionnelle est en voie de s'accomplir, et le suffrage universel, considéré par nous comme instrument d'émancipation,

est adopté en principe par les progressistes, une partie de la bourgeoisie libérale et même catholique. Il y a un an, aucun autre parti en Belgique ne réclamait le suffrage universel. Cela en dit long sur ce qui a été fait.

Au moment même où le Congrès se réunit, on vient enfin de déposer le rapport parlementaire sur la revision constitutionnelle, que les gouvernants ne réalisent qu'à leur corps défendant et sous la pression de l'opinion publique; c'est la deuxième phase parlementaire de la revision. Pour amener le gouvernement — lequel a dû s'engager à changer le régime électoral à la suite de notre mouvement qui a entraîné le pays tout entier — à s'affirmer positivement pour la revision, il a fallu les grandes grèves de Mai, où un contingent fort de 125,000 hommes : mineurs, métallurgistes, ouvriers travailleurs du bois, dockers et autres prolétaires ont cessé le travail.

Ces chômages ont produit un énervement qui n'a été que de peu de durée. Aujourd'hui, les forces sont à peu près partout reconstituées et on est prêt à de nouveaux combats, s'ils sont nécessaires.

Le parti ouvrier aurait souhaité que ces grèves fussent retardées; mais, à la suite de la Fête du 1er Mai, il y eut un tel élan, qu'après avoir hésité, il se mit à la tête de l'agitation, qui prit aussitôt un caractère plus ferme et plus discipliné et qui eut pour conséquence une déclaration officielle et solennelle en faveur de la revision à bref délai.

De monstrueuses poursuites, arrestations et incarcérations eurent lieu pendant et après ces graves événements.

***

Plusieurs grands Congrès ont été tenus en Belgique durant ces derniers mois, notamment à Bruxelles et à

Verviers. Dans les grandes assemblées surtout, l'union des forces ouvrières socialistes du pays a été resserrée et les anciennes divisions ont complètement disparus. Sauf une organisation des Chevaliers du Travail qui reste à l'écart et a sa fédération séparée, — toute l'organisation ouvrière socialiste, en Belgique, est groupée sous la bannière rouge du parti ouvrier.

Quelques renseignements puisés dans notre dernier rapport socialiste annuel complèteront les indications sur notre situation. Il est à remarquer qu'en Belgique, plus qu'ailleurs, les socialistes rencontrent sur leur route comme ennemis implacables et acharnés les cléricaux.

A nos « Maisons du Peuple », ces conservateurs cléricaux opposent leurs « Maisons des Ouvriers »; à nos coopératives socialistes, ils opposent leurs coopératives cléricales; à nos meetings, nos conférences, ils opposent les leurs ; à nos journaux, nos brochures, ils opposent leurs feuilles de propagande et leurs écrits dans lesquels ils travestissent nos idées et nos revendications, tout en calomniant et trainant dans la boue les mandataires du parti ouvrier. Le gouvernement les soutient dans leur campagne.



Pour le surplus, les détails suivants, empruntés à notre compte rendu annuel, comme nous le disons plus haut, complèteront nos explications.

Dix-sept Congrès ont été tenus avec le concours du parti ouvrier, indépendemment de ceux du 14 septembre et du 5 avril dernier, notamment ceux des cigariers, des mineurs, des mutuellistes, des métallurgistes, des jeunes gardes, des travailleurs du bois, des tailleurs, des sociétés coopératives, des cigariers, des étudiants

socialistes, des groupes flamands, des marbriers, tailleurs de pierres et carriers.

Un grand nombre d'élections ont eu lieu pendant l'année écoulée.

Aux élections communales du mois d'octobre dernier, le parti ouvrier a présenté un grand nombre de candidats. A Bruxelles et dans tous les faubourgs de la capitale, les candidats du parti ont été élus. Il en a été de même dans un grand nombre de localités du pays wollon.

Au mois de juin de l'année dernière, le citoyen Léon Defuisseaux, après avoir recueili 15,587 suffrages populaires dans l'arrondissement de Mons, n'obtint que 404 voix censitaires.

Pour les Conseils de l'industrie et du travail, de nombreuses élections ont également eu lieu et partout elles ont été favorables aux candidats du parti ouvrier.

Vingt-sept nouvelles associations se sont affiliées l'an dernier au parti ouvrier.

Le 1er Mai 1890 et le 1er Mai 1891 ont été deux belles journées pour notre mouvement.

Dans chaque ville importante, dans chaque centre industriel, des milliers de travailleurs ont manifesté en faveur de la journée des Huit Heures.

Dans plusieurs régions industrielles et dans toute la région minière, le travail a été arrêté.

Cette fête internationale du travail est une manifestation superbe de la pensée ouvrière, et la Belgique y tient dignement sa place.

Les Jeunes Gardes socialistes, qui sont chargées spécialement de la propagande contre l'impôt du sang, ont fait preuve de vaillance et d'énergie. Elles ont fondé une Fédération qui relie entre eux les nombreux groupes existant, tant à Bruxelles qu'en province.

Des manifestations contre l'impôt du sang, des meetings, ont eu lieu vers l'époque du tirage au sort, et des protestations contre l'odieux régime militaire ont été remises par des conscrits aux pouvoirs publics.

La propagande par la presse n'est pas restée inactive non plus. En vue de la manifestation politique du 10 août 1890, il a été vendu ou distribué plus de 60,000 brochures, et pour la journée du 1er Mai, plus de 50,000.

Comme nous le disons dans le rapport dont les extraits précèdent, le parti ouvrier belge et la démocratie socialiste internationale ont fait une grande perte, celle de notre regretté César De Paepe, dont la vie a été entièrement consacrée à la cause des déshérités et à la recherche d'une organisation sociale meilleure, plus juste, plus humaine que celle dans laquelle nous vivons. Nous conformant à ses derniers vœux, nous avons ramené son corps à Bruxelles, et des funérailles superbes, comme jamais roi n'en a eu, ont été faites à ce brave cœur, à ce grand citoyen, auquel même ses adversaires ont rendu un suprême et douloureux hommage.

POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU PARTI OUVRIER BELGE :
Le Secrétaire-rapporteur,
LOUIS BERTRAND.

Les Démocrates Socialistes Hollandais

Le rapport de la Hollande, que nous résumons, commence par un exposé de la situation. Il rappelle que la classe riche considère comme enviable la situation économique des ouvriers, alors que ceux-ci ont des salaires de famine et vivent dans la misère.

Le rapport dit que la situation des campagnards est en général terriblement empirée. La plupart des champs n'appartiennent plus que de nom au cultivateur, effectivement ils sont la propriété du notaire, des banques hypothécaires ou des prêteurs. Les gros capitaux absorbent peu à peu tout ici,comme partout ailleurs, Pour le prouver,nous rappelons le fait que le montant des dettes hypothécaires était en 1867 de 462 millions de florins et maintenant de 1080 millions, ainsi plus que le double en 20 ans. La position des ouvriers a baissé naturellement aussi. D'après un rapport, rédigé par une commission nommée par le gouvernement, la moralité des ouvriers est bonne quoiqu'ils paraissent ne pas pouvoir faire des économies. Les enfants meurent très jeunes par la mauvaise nourriture, ou, s'ils restent en vie, ils sont retirés en trop bas âge aux soins des parents, c'est bien naturel, car ceux-ci, pour pouvoir vivre, doivent tous les deux aller au champ et ne peuvent donc pas surveiller les petits. Leur manière de vivre est simple, voir même quelquefois sobre et restreinte. Le travail est souvent excessivement long. Les salaires varient de 1.80 fl.— 4.50 fl., avec pension, par semaine, ou de 3 fl. — 9.50 fl. sans pension; les heures du travail durent de 9 à 14 heures et dans beaucoup de contrées depuis le grand matin jusqu'au soir.

Il faut pourtant remarquer que de tels ouvriers ne peuvent travailler qu'une partie de l'année et que par conséquent les salaires ne peuvent pas servir de modèle pour le salaire d'une année. Telle est la situation, du moins d'après le compte rendu du gouvernement, des valets de ferme à demeure. Celle des ouvriers auxiliaires est qualifiée absolument malheureuse. La pauvreté augmente proportionnellement. La grande masse de ces ouvriers doit travailler pour un salaire variant de 30—80 cents (60 centimes à fr. 1.60) par jour.

Le rapport officiel doit être complété pourtant. Il résulte des recherches, faites par d'autres en Frise, par exemple, et publiées dans une brochure « La situation des ouvriers en Frise » par le parti populaire de la Frise que la journée de travail pendant la moisson et la fenaison dure comme règle 17 à 18 heures. Dans les localités où le bétail donne le moyen de subsistance, la journée dure en été 17 à 18 heures, en hiver 14 heures. Il est vrai qu'on ne travaille pas pendant toute la journée, mais les ouvriers doivent rester dans les localités et ont tour à tour du travail à faire. Pour les repas, on interrompt l'ouvrage pendant quelques moments, comme à l'époque de la moisson. Si la terre à cultiver est située loin de la ferme, le faneur dresse sa tente recouverte de toile et demeure à la campagne pendant toute la semaine.

Les salaires, d'après ce rapport, sont encore pires que le compte rendu gouvernemental ne le dit. Dans quelques contrées, les ouvriers gagnent en été 5 a 7 cents (10 à 14 centimes) par heure; en hiver 3 cents par heure ; les femmes 4 à 4 1/2 cent par heure. Jamais les salaires dépassént 6 fl. par semaine en été; la plupart gagne 4.20 fl. par semaine ; en hiver 3 fl. par semaine sans parler encore de ceux qui ne gagnent rien.

L'achat forcé à la boutique des patrons leur ravit une bonne part du salaire si péniblement gagné.

Les soi-disant rapports officiels donnent, d'après des avis non officiels, des prix trop bas pour les salaires dans des provinces autres que la Frise, ce qui d'ailleurs ne doit pas paraitre étonnant. Le point sur lequel tous sont d'accord, c'est que le travail des enfants a atteint une proportion terrible.

Dans quelques endroits les enfants rentrent chez eux avec 25 cents par semaine, salaire pour lequel ils

doivent être occupés tous les jours au travail. Pour les travaux des champs,de même que pour les travaux dans les tourbières on peut employer les enfants sans aucune restriction, dès le plus bas âge.

La position des ouvriers de fabrique n'est pas couleur de rose. Un grand nombre d'ouvriers ne sait pas tout expliquer devant la commission; le courage de ceux,qui étaient assez insolents de dire la vérité les effrayait, mais on peut résumer suffisamment les conclusions fatales des choses devenues notoires. Officiellement, on a nié que les ouvriers n'osaient pas dire ouvertement leur opinion.

Malgré tous les obstacles, les rapports de la commission officielle ont montré que les heures du travail sont en général trop longues, que comme règle on travaille 12 à 16 heures par jour. Il y a des fabriques où l'on travaille de 9 heures à minuit. On peut estimer à environ 7.50 fl. la moyenne des salaires dans les tisseranderies ; la journée est ordinairement de 11 heures.

Les ateliers et les fabriques en Hollande ne suffisent pas au point de vue hygiénique, même aux règlements les plus primitifs. Dans la plupart, on n'a pas suffisamment eu soin de l'aérage ni de la purgation des hexalaisons sales et malsaines, de sorte que l'ouvrier en éprouve encore les suites fatales. La nomination d'inspecteurs de fabrique par le gouvernement a fait bien de la sensation, mais ceux-ci n'ont pas la sympathie des ouvriers parce qu'il sont notoirement incapables d'exécuter leur tâche importante et encore ils sont trop peu nombreux pour surveiller le tout convenablement

Une très sérieuse méprise du gouvernement viendrait donc peut être à disparaître, c'est-à-dire la large application vraiment inouïe pour permettre aux femmes et aux enfants de travailler plus longtemps que pendant la durée prescrite par la loi. Les patrons savent, avec

certitude, qu'ils trouveront un accueil favorable auprès du gouvernement ; ils adressent même à ce sujet des adresses combinées au ministre.

Une situation des plus misérables est celle des gens qui par leur travail aident à chasser le froid pendant l'hiver. Les travailleurs de la tourbe, en Frise surtout, mais aussi dans les autres contrées tourbières, mènent une vie qui est tout simplement impossible à décrire et si l'on reçoit, étant soi-mème ouvrier, des lettres de ces malheureux, on ne sait vraiment que faire : maudire la société qui occasionne la possibilité de semblables situations ou plaindre les malheureux qui tombent si docilement comme victimes. Les ouvriers des marais tourbiers travaillent généralement 4 1/2 jours par semaine et gagnent en ce temps 7 fl. ou 8 fl.; ces jours-là on travaille en moyenne 15 heures par jour. Les habitations pendant l'extraction de la tourbe, sont des hangars ! La paille forme le coucher des hommes pendant la nuit, ils se glissent alors sous des couvertures de cheval. La nourriture est composée de farine délayée avec de l'eau puisée à la mare tourbière, ou des pommes de terre dans l'huile ou du suif et encore du pain de seigle. La position des mineurs dans les autres pays est préférable encore à celle de nos travailleurs de la tourbe.

Un tableau très saisissant s'est encore déroulé ces jours dernier devant le peuple hollandais par l'exposé de la situation du personnel des chemins de fer. Le travail fatigant, les longues journées et les salaires dérisoires forcèrent ces esclaves à se coaliser dans l'espoir qu'ils pourraient par des démarches collectives obtenir de meilleures stipulations de salaire pour l'avenir. L'association se forma et travaille en secret; c'est-à-dire tous les membres sont numérotés et n'ont pas besoin par conséquent d'être connus. Sur les 8000 hommes et

femmes, servant à des titres divers les sociétés de chemins de fer, 5,000 environ sont membres de cette association. Elle a publié un compte rendu de la situation, dans lequel nous lisons que la durée du travail pour les mécaniciens et les chauffeurs est souvent plus longue que 15 heures par jour ; plus d'une fois il y a des services de 18, 20 à 24 heures et, par conséquent, les mécaniciens finissent par se trouver dans une situation qui les met dans l'impossibilité de veiller suffisamment à la sécurité publique. Les conducteurs ont aussi des journées terriblement longues. Leurs gages varient de 1.40 fl. à 2.50 fl. par jour.

Les cantonniers et les aiguilleurs, dont les salaires varient de 0.95 fl. à 1.60 fl. par jour et dont les femmes font le plus souvent les services de gardes-barrière aux embranchements, à raison d'une bonificalion de 0.25 fl. par jour, à cause de ces salaires minimes, sont forcés de mener une vie qui les condamne, soit de ne jamais se nourrir suffisamment, soit de s'endetter toujours et comme la dernière alternative ne peut pas se produire puisque personne ne leur ouvre un crédit, ils vivent conséquemment dans la misère.

Dans les ateliers des sociétés des chemins de fer, il y a des hommes au-dessus de 20 ans qui doivent se contenter d'un salaire de 8 cts. par heure, pendant que d'autres, engagés à des salaires fixes avec une journée de 10 heures, doivent travailler bien des fois 14 à 16 heures sans toucher pour cette prolongation du travail la moindre indemnité.

Le gouvernement, lui aussi, a ouvert une enquête sur la situation du personnel des chemins de fer et le résultat est tout à fait conforme à celui de l'association, qu'on peut résumer ainsi : le personnel doit être augmenté, les salaires doivent être élevés et le temps du service doit être abrégé.

Elle est déplorable également, la lutte pour la vie qui accable les manœuvrès. Les charpentiers, les maçons, les peintres, les serruriers, bref tous les hommes de divers métiers ont de longues journées et de bas salaires, ils ont, de plus, terriblement à lutter contre de continuelles stagnations d'affaires. Dans les grands centres surtout les ouvriers en souffrent, puisque les patrons dans les villes font venir leurs ouvriers des provinces, de préférence cléricales, et disposent de la sorte d'ouvriers dociles, à qui ils payent des salaires incroyablement bas, par lesquels ils dépriment beaucoup le taux des salaires. Les salaires varient de 12 à 25 cents par heure. La durée du travail, est en été, de 4 ou 5 heures du matin jusqu'à 7 ou 8 heures du soir, avec un repos de 1, 1 1/2 ou 2 heures.

On engage généralement des servantes à des gages annuels variant de 50—150 fl. par an avec le logement et la table. Quoique celles-ci ne fussent pas encore disposées à se réunir, on a déjà tenté plusieurs fois des démarches de ce genre. Sauf une association de femmes, qui veut que la loi prononce l'égalité de l'homme et de la femme, mais sans travailler pour le suffrage universel de la femme, il y a encore des associations de femmes socialistes qui vont droit au but et qui comprennent que seulement par l'indépendance économique, que le socialisme désire, toute la position de la femme peut subir le changement qu'on veut. Aussi c'est le parti socialiste qui seul aspire à l'égalité de l'homme et de la femme et peut préparer en cette matière le salut de la femme.

D'ailleurs en Hollande aussi, un pays de petit trafic et de petite agriculture, les mêmes phénomènes se produisent comme partout ailleurs : savoir la transition à la grande industrie et les résultats qui en découlent. Le capitalisme a ainsi préparé sa propre perte, en attendant le socialisme se prépare à arranger la produc-

tion, parce que les capitalistes ont été incapables de remplir cette tâche. Le gouvernement servira, dans l'avenir, plutôt à diriger les affaires qu'à régner sur les personnes.

Le Parti ouvrier français

Le Congrès international de Paris trouva le Parti ouvrier fractionné en groupements locaux ou régionaux sans autre lien que la communauté de programme. Plus de Congrès national depuis 1884, et pas d'organe central depuis 1885 !

Les délégués de Calais, Lille, Roubaix, Montluçon, Armentières, Commentry, Bordeaux, Reims, Tourcoing, St-Quentin, Troyes, Lyon, St-Fargeau, etc., n'attendirent pas la fin du Congrès international pour, en assemblée plénière du 19 juillet, instituer à Paris, un Conseil national provisoire dont les attributions ont été depuis déterminées par le Congrès de Lille en octobre 1890 et qui se compose de sept membres élus, chaque année, en Congrès national.

Au programme, qui relie théoriquement tous nos membres, a été ajouté, par le même Congrès national, un règlement général qui entraine pour chacun l'obligation d'une carte d'adhérent renouvelable annuellement et d'une cotisation de cinq centimes par mois.

En même temps qu'il rétablissait entre ses diverses fractions les rapports permanents nécessaires, le Parti a vu augmenter considérablement le nombre et l'importance des organisations adhérentes. Il comprenait 145 groupes politiques ou syndicats en 1889. Il en comptait 231 dès octobre 1890, représentés au Congrès de Lille.

Depuis, de nouveaux groupements se sont formés ou ont adhéré, à Alais, Rouen, Troyes, Sotteville, Maronne, Elbeuf, Darnetal, Roubaix, Beauvois, Caudry, Fresnoy-le-Grand, Fourmies, Wignehies, etc., de telle sorte que nous nous présentons devant le Congrés international de Bruxelles avec des forces de première ligne presque triplées, embrassant les grands centres ouvriers du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, de l'Aube, de la Seine-Inférieure, de l'Allier, de la Loire, du Rhône, du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, de l'Aude et de la Gironde.

Le Parti, qui n'avait, il y a deux ans, qu'un seul journal hebdemadaire, dans le Nord, possède actuellement, outre son journal central le « Socialiste », six journaux régionaux :

Le « Cri du travailleur », à Lille;
La » Défense des travailleurs », à St-Quentin;
Le « Normand socialiste », à Rouen;
Le « Tocsin », à Commentry;
La « Question sociale », à Bordeaux;
La « Lutte », à Marseille.

Le Parti a enfin créé une imprimerie à Lille, qui compose et tire la majeure partie de nos journaux et a édité et réédité, à plusieurs milliers d'exemplaires, de nombreuses brochures de propagande.

—

Si les élections législatives de 1889 ne nous ont donné que deux députés, Ferroul, nommé dans l'Aude, et Thivrier, nommé dans l'Allier, le Parti a obtenu à Calais, à Marseille, à Lille, à Roubaix, à Montluçon, à Cette, à Lyon, etc., des minorités importantes variant de 2,000 à 3,000 voix. Et ce, lorsque l'on pouvait le croire écrasé entre les deux masses bourgeoises aux prises : boulangistes et anti-boulangistes, que nous

avons combattus au même titre, sans vouloir distinguer entre la rue Cadet et la rue de Sèze.

C'est plus de 150,000 voix qu'a groupées dans huit départements le manifeste rédigé en commun avec le Comité révolutionnaire central et disant aux travailleurs : « le seul et unique mal qui vous accable, sous la République bourgeoise comme sous la monarchie, c'est la féodalité capitaliste pour laquelle gouvernent aujourd'hui opportunistes ou radicaux, pour laquelle gouvernerait et sabrerait Boulanger. — Ni Ferry, ni Boulanger; mais la République sociale qui ne peut aboutir que par l'expropriation des détenteurs du pouvoir et du capital. »

Aux élections législatives partielles de cette année, dans la Seine-Inférieure, nos deux candidats ont réuni, sur le programme du Parti, plus de 4,000 suffrages.

Les élections départementales et municipales partielles nous ont été plus favorables encore. Nous avons fait élire un conseiller général à Calais par 2,673 voix; un autre à Commentry par 2,319 ; un conseiller d'arrondissement à Montluçon par 2,042 voix, un autre à Lille par 1,500. Et là même où, comme à Cette et à Marseille, la victoire nous a échappé, nos candidats sont sortis de l'urne avec des 1,389 et des 1,150 voix.

A Cette, le Conseil municipal a été composé en majorité des nôtres. De même à Roanne, où deux militants du Parti ont été adjoints au Maire, et à Narbonne où les conseillers, tous socialistes moins un, ont porté à la mairie un membre du Conseil national, le citoyen Ferroul.

Le Parti, qui était déjà maître du Conseil municipal de Commentry, a, d'autre part, des élus dans les Conseils municipaux de Roubaix, Calais, Montluçon, St-Eloy-les-Mines, Marquise, Chumblet, Malicorne Lanquille, La Delle, et autres localités.

Etant donné leur infime minorité, même unis aux autres élus socialistes Baudin, Boyer, Couturier, etc., les députés du Parti n'ont pu qu'interpeller et déposer des propositions de loi ou des amendements aux projets en discussion.

C'est ainsi que, conformément à la décision du Congrès international de Paris, le projet de législation protectrice du travail y adopté a été dans son intégralité soumis à la Chambre dès 1889.

Les autres projets dont ils ont pris l'initiative portent :

1° Sur la suppression du pouvoir usurpé par les patrons de frapper d'amendes leurs ouvriers et sur la revision des règlements d'ateliers par des commissions locales du travail, composées pour moitié d'ouvriers et de patrons;

2° Sur la restitution à la gestion exclusive des ouvriers de toutes les caisses de secours et de prévoyance instituées ou fonctionnant à l'aide de retenues opérées sur les salaires, quel que soit l'apport consenti par les employeurs;

3° Sur l'interdiction d'employer l'armée dans les conflits provoqués par le mode capitaliste de production;

4° Sur l'édiction de pénalités contre les employeurs apportant des entraves à la formation ou au fonctionnement des syndicats ouvriers autorisés par la loi de 1884;

5° Sur l'élection, pour moitié au moins, des membres du Conseil supérieur du travail par les Chambres syndicales, les Bourses du travail et les autres organisations corporatives;

6° Sur les conditions du travail dans les fabriques d'allumettes reprises et exploitées par l'Etat (journée

de huit heures, minimum de salaire — le même pour les deux sexes — non emploi des enfants au-dessous de seize ans);

7° Sur la mise à la disposition de la nation des charbonnages, repris aux sociétés concessionnaires et exploités, sous le contrôle de la société et à son bénéfice, par les travailleurs y employés.

Cette dernière proposition, transformée en ordre du jour par Ferroul, lors du débat sur la catastrophe de St-Etienne, a réuni 63 voix.

Le projet de loi, présenté par le gouvernement snr la réglementation du travail des enfants, des filles mineures ou des femmes, a été de la part des élus du du Parti l'objet de nombreux amendements, — dont aucun d'ailleurs n'a trouvé grâce devant le parti pris d'avortement de la Chambre.

Ils tendaient : A) à élever de treize à quatorze ans l'âge de l'admission au travail industriel; B) à comprendre les magasins et les ateliers domestiques (quel que soit le mode de travail) dans les établissements soumis à la future loi; C) à rendre absolue l'interdiction du travail de nuit et l'obligation du repos hebdomadaire; D) à confier l'exécution de la loi, pour les travaux souterrains, aux délégués à la sécurité des ouvriers mineurs et, pour les usines et manufactures, à des inspecteurs élus directement par les ouvriers et ouvrières parmi les personnes déclarées éligibles après concours.

Cette réorganisation de l'inspection sur la base du suffrage universel ouvrier sans distinction de sexe, a cependant obtenu 109 voix.

—

« Considérant que l'organisation ouvrière par métier s'impose pour réfréner l'exploitation capitaliste et sera

d'un puissant secours pour l'organisation de la production sociale », le Congrès national de Lille avait invité tous les membres du Parti à se faire inscrire à la Chambre syndicale de leur corporation pour y répandre l'idée socialiste et y recruter des adhérents au programme et à la politique du Parti.

Cette invitation n'est pas restée lettre morte. Partout les membres du Parti ont, non-seulement rallié leur syndicat respectif, mais poussé de toutes leurs forces aux unions et aux fédérations de métier.

De ces efforts sont sortis : une Fédération régionale des tisseurs de la Loire et du Rhône, qui deviendra nationale dans quelques semaines au moyen d'un Congrès national de l'industrie textile, convoqué à Lyon.

Une autre Fédération nationale, celle de la dentelle mécanique, est en bonne voie, par suite de la campagne de Delcluze et de Salembier; une fois syndiqués, les tullistes de Calais-Saint-Pierre ont, avec Lengrand, syndiqué et fédéré les tullistes de Caudry et de Saint-Quentin.

D'autre part, c'est sous les auspices et avec le concours du Conseil national du Parti, qu'un premier Congrès national des marins du commerce, pêcheurs et autres travailleurs de la mer, s'est tenu à Marseille, préface et gage d'une prochaine Fédération nationale de tous les inscrits maritimes de France.

Les mineurs ont également été l'objet de notre action. Grâce au zèle et au dévouement des groupes du Parti dans l'Allier, le Congrès national qui a eu lieu à la fin de mars à Commentry, et où étaient représentés les bassins houillers de la Loire, du Gard, de la Haute-Loire, de l'Isère, de l'Allier, de Saône-et-Loire, de la

Creuse et du Puy-de-Dôme, a pu jeter les bases d'une organisation nationale qui s'est affirmée au Congrès international tenu à Paris quelques jours plus tard, et ne sera pas longue à s'étendre au Nord et au Pas-de-Calais.

—

Convaincu, comme le dit excellemment le projet de programme de nos frères d'Allemagne, que « l'émancipation du travail est un problème non pas local, mais social », qui exige pour sa solution, l'entente et la coopération des travailleurs de tous les pays, le Parti s'est attaché à resserrer les bases de solidarité qui doivent unir par dessus les frontières les diverses classes ouvrières, faisant de plus en plus une seule et même armée.

C'est ainsi qu'après avoir envoyé son obole aux démocrates-socialistes d'Outre-Vosges en lutte électorale contre l'Empire et ses lois d'exception, il a tenu — au grand scandale de nos chauvins bourgeois — à déléguer à leur Congrès de Halle, deux membres de son Conseil national pour affirmer, devant l'antagonisme des deux gouvernements, l'union des deux prolétariats et crier : Vive l'Allemagne ouvrière !

C'est ainsi qu'après avoir envoyé à Londres notre secrétaire pour l'extérieur pour prendre la parole au grand meeting d'Hyde-Park, le 3 mai 1890, dans l'impossibilité d'assister tant au premier Congrès des gaziers et manœuvres d'Angleterre qu'au dernier Congrès des socialistes d'Autriche, nous nous sommes fait représenter à Dublin et à Vienne par des adresses de sympathie et de félicitations.

Le Parti — sur le terrain international — ne s'est pas borné à ces manifestations politiques. Il a agi au

point de vue corporatif, mettant en rapport, engageant dans les mêmes combats soutenus en commun les organisations ouvrières de France et de l'étranger.

C'est un membre du Parti, le citoyen Letailleur, qui, lors de la grève des tullistes de Calais, en octobre dernier, est allé en Angleterre faire appel aux subsides des tullistes de Nottingham et des autres trades-unions d'Outre-Manche. Subsides qui n'ont pas peu contribué à la capitulation patronale.

Et lorsqu'à Manningham, une grève s'est déclarée plus tard, le Parti a été heureux de voir les tullistes de Calais remplir à leur tour leur devoir international en s'imposant, au profit des camarades d'Angleterre, de 50 centimes par tête et par semaine.

Dans la grève des verriers de Lyon, c'est notre secrétaire pour l'extérieur, le citoyen Lafargue, qui a servi d'intermédiaire entre la résistance ouvrière française et la solidarité ouvrière anglaise.

Et quant, il y a quelques mois, l'Union des gaziers et des manœuvres d'Angleterre a soulevé la question des » secrétaires internationaux du travail nommés dans chaque pays afin que, dans le cas de conflits avec le capital, les travailleurs puissent de suite être mis au courant de la situation et en mesure d'aviser », le Parti s'est empressé de répondre affirmativement et de constituer ce premier rouage de la future organisation internationale ouvrière en appelant au « secrétariat international du travail » pour la France un de nos militants, le citoyen Delcluze, conseiller général du Pas-de-Calais.

—

Lorsqu'au Congrès international de Paris, nous avons proposé pour le « 1er Mai 1890, une grande manifestation internationale, de manière que, dans

tous les pays et dans toutes les villes à la fois, les travailleurs mettent, le même jour, les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement la journée de travail à huit heures », nous avions déjà fait en petit, dans les limites nationales, un essai de ce genre de démonstration.

Le 10 février 1889, selon la double résolution de nos Congrès de Bordeaux et de Troyes, dans toutes les communes où nous avions des organisations professionnelles, des délégués étaient allés sommer les autorités de donner force de loi aux réformes formulées par tous les Congrès ouvriers depuis des années. Et l'agitation qui en était résultée avait été considérable.

Mais, si encourageant que fût le précédent, nul ne pouvait s'attendre aux proportions qu'allait prendre en France cette première « mise en action de la solidarité internationale » et aux conséquences qu'elle devait avoir sur le mouvement ouvrier et socialiste français.

C'est dans plus de cent grandes villes que des délégations — souvenir et suite des « pétitionnaires » de la révolution du siècle dernier — ont été envoyées aux pouvoirs publics, littéralement affolés. Et ces délégués se sont présentés aux Chambres, aux préfectures, aux sous-préfectures et aux mairies, escortés à Marseille par 50,000 camarades, à Lyon par 40,000, à Roubaix par 35,000, à Lille par 20,000, à Calais, à Bordeaux, à St-Quentin par 15,000, à Reims, à Troyes, à St-Etienne par 10,000, à Commentry par toute la population accrue des travailleurs des communes voisines, A Montluçon, à Toulon par 6,000, etc., soit un total de plus de 400,000 manifestants sur la voie publique.

Le 1er Mai 1891, qui n'avait pas été prévu par le Congrès international de Paris et qui fut décidé pour

la France par notre Congrès de Lille et par le Congrès syndical de Calais, n'a été ni moins imposant, ni moins fécond.

Ceux-là même qui avaient fait plus que de se tenir à l'écart de la manifestation de l'année précédente, qui l'avaient combattue avec acharnement comme d'origine marxiste, furent obligés de se rallier à la manifestation de cette année. Et, malgré l'expérience pacifique de 1890, malgré les déclarations répétées des organisateurs, que « l'on ne sortirait pas de la légalité qui suffisait à la pression qu'il s'agissait d'exercer sur les pouvoirs publics », possédants et dirigeants n'eurent de repos qu'en mobilisant contre la nation ouvrière l'armée dite nationale, et en faisant occuper militairement les grandes villes et tous les centres industriels.

Le 1er Mai 1891 a été marqué à Paris par l'envoi à la Chambre, qui a refusé de la recevoir, d'une délégation nationale composée de représentants de plus de mille syndicats et groupes socialistes, venus au nombre de vingt-huit des Bouches-du-Rhône, de l'Aude, de la Gironde, de la Loire, de l'Allier, de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, du Nord, etc., et auxquels s'était joint un membre de la Chambre des communes, le citoyen Cunningham Graham, comme « témoignage de l'union active des travailleurs d'Angleterre et de France, en vue de la journée légale et internationale de huit heures. »

Il a été marqué dans les départements par une orgie de charges de cavalerie, d'arrestations et de condamnations, couronnée par le « Massacre de Fourmies ».

POUR LE PARTI OUVRIER FRANÇAIS :
Le Secrétaire,
JULES GUESDE.

Le parti ouvrier socialiste révolutionnaire français

—

Nous avons l'honneur de vous exposer, aussi brièvement que possible, les commencements, la structure, la tactique et le but du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire français.

Massacrés, envoyés au bagne, à la déportation, en prison, en exil ou condamnés au silence, les travailleurs français militants ne purent à la suite de la défaite de la Commune et la dispersion des sections de l'Internationale, reconstituer une organisation offrant quelque solidité, que vers l'année 1878.

Quelques mois après, au Congrès de Marseille (septembre 1879), le parti ouvrier s'affirmait carrément en face de la bourgeoisie capitaliste et dirigeante. Il se déclarait partisan de la socialisation des instruments de de travail et pour l'action révolutionnaire.

Il posait de même les bases de l'organisation des forces ouvrières françaises. Six comités régionaux devaient rallier, encadrer la masse des travailleurs, dont les gros bataillons pourraient, après entente, unir leurs efforts à ceux des partis ouvriers des autres pays. C'était, sous un aspect différent, la reconstitution de l'Internationale ouvrière, que les soudards versaillais avaient saignée aux quatre veines, et qu'avaient achevée les intrigues des politiciens, le sectarisme de quelques hommes qui, fâcheusement, sont portés à excommunier quiconque ne pense pas comme eux, et, ce qui est autrement grave, l'intrusion dans les sections d'agents à la solde des gouvernants.

Le Congrès de Marseille avait à peine terminé ses travaux que le gouvernement, débordé par l'opinion

publique, dut détendre ses griffes et mettre en liberté un nombre assez considérable de vaincus de 1871. C'était le commencement de mesures plus larges, un avant goût de l'amnistie. Un an après, tous les survivants de la révolution du 18 mars étaient rendus à leur famille, à leurs compagnons de travail et de lutte. Une phase nouvelle s'ouvrait pour le Parti ouvrier français.

Quels n'eussent pas été ses progrès si l'arrivée de ce contingent de militants eût coïncidé avec une entente plus étroite, une compréhension plus haute du dévouement à la cause sociale !

Mais, pourquoi le tairions-nous ? la prétention outrée, l'ambition de quelques-uns, et l'adoration des individus poussée jusqu'à l'excès par de nombreux camarades, arrêtèrent ce bel élan, divisèrent ce qui devait être uni, et permirent à la bourgeoisie de regagner le terrain perdu. La leçon a été dure; espérons qu'elle sera profitable. Du reste, le dixième Congrès national tenu à Paris, en juin 1891, a marqué le commencement d'une ère nouvelle : le retour aux principes, l'effacement des personnalités encombrantes.

Nous pensons donc, et nous en sommes heureux, que l'heure n'est plus aux rivalités mesquines, aux minuscules et insipides disputes de chapelle à chapelle. Les flots pressés des foules viennent donner assaut à la bastille capitaliste ; les organisations ouvrières surgissent comme par enchantement. La France travailleuse semble résolue à regagner le temps perdu, à prendre sa place aux côtés des prolétariats fortement organisés. Or, à cet élan immense il faut répondre par des vues larges, hardies, faire table rase de tout particularisme d'école, de profession ou de nationalité. Il faut préparer la patrie universelle, la fusion des races, la fin de l'antagonisme humain. Et cela, en organisant les travailleurs d'une façon assez formidable pour vaincre

tous les obstacles matériels ; en armant leur cerveau des vérités économiques qui, seules, leur donneront l'énergie pour la lutte et la possibilité de recueillir les fruits de la victoire, Voilà le programme commun, l'œuvre vaillante qu'il faut mener dans tous les pays.

Ceci dit, arrivons à l'ordre du jour du Congrès.

I. — Législation protectrice du travail au point de vue national et international, et des moyens à employer pour la rendre efficace et l'étendre.

Le Parti ouvrier français s'est efforcé et s'efforcera plus encore d'agrandir les garanties de la loi de 1874 sur le travail des enfants, en militant pour qu'on en confie l'application aux délégués des Chambres syndicales; de même pour les dispositions de la loi en élaboration concernant le travail des femmes. Le Parti a également mené une incessante campagne en faveur des Conseils de prud'hommes, et pour leur extension à toutes les branches du travail et de l'industrie. Des résultats très appréciables ont été obtenus et ils permettront, l'énergie et l'esprit de suite aidant, d'en obtenir de plus grands encore.

Nous avons le regret de dire qu'il n'en a pas été de même pour le marchandage — cette honte ouvrière. — Le décret-loi de 1848 est demeuré lettre morte, et, malgré de louables tentatives, les ouvriers exploitent les ouvriers pour le plus grand profit des capitalistes.

La règlementation des heures de travail laisse également beaucoup à désirer, grâce aux sophismes dont on bourre le cerveau des ouvriers. La plupart d'entre eux croient, de bonne foi, que la réduction du temps de travail coïnciderait avec une diminution de salaire, et, sans plus réfléchir, ils font opposition à une mesure qui, tout en garantissant leur salaire, diminuerait leurs

10

fatigues et leur accorderait les loisirs nécessaires au développement dè leurs connaissances techniques, scientifiques et économiques. La vulgarisation de ces résultats pratiques doit être le principal souci du Parti socialiste, et la Journée du 1er mai doit servir à intensifier cette propagande.

II. — Du droit de coalition, de ses garanties, des grèves, du boycottage et du mouvement corporatif au point de vue international.

Notre Parti s'est servi tout d'abord de la loi de 1863, permettant l'entente entre ouvriers de même profession pour la commune défense du salaire, et, sa propagande aidant, les travailleurs ont obtenu la loi de mars 1884, reconnaissant les Syndicats, leur accordant la personnalité civile, mais les obligeant à faire le dépôt du nom des administrateurs, lesquels devaient être Français et jouir de leurs droits civiques et civils. C'est contre cette dernière disposition, qui divise les travailleurs en deux catégories, Français et étrangers, et soumet les Syndicats à une espèce de mesure policière, que le Parti s'est élevé et a fait une campagne acharnée.

Pour les grèves, si la loi les autorise, par contre, elle les enserre de restrictions d'autant plus dangereures, que la plupart des travailleurs les ignorent. Les articles 414 et 415 du Code pénal sont des chausse-trapes où de nombreux grévistes viennent choir. Ajoutez à ces articles,la loi de juin 1849 qui interdit toute manifestation ou rassemblement dans la rue, et donne au pouvoir le droit épouvantable d'appliquer aux grévistes la loi martiale, ainsi que cela s'est fait à Fourmies et à Toulouse.

En ce qui concerne le boycottage, nous devons dire que jusqu'à ce jour il n'a pu être appliqué en France,



tout ce qu'il a été possible de tenter en ce sens s'est borné à la mise à l'index des ateliers ou usines où on refusait d'appliquer le tarif syndical. Demander davantage aux ouvriers français, c'est courir au devant d'un échec. Le Parti reconnait que c'est là une lacune, un manque de volonté regrettables.

Ainsi que nous le signalons dans notre exposé, le mouvement corporatif marche à pas de géant, et sous peu,il sera possible de constituer de vastes fédérations, se reliant nationalement et internationalement. Cette besogne doit précéder la législation internationale du travail, afin de lui donner un caractère essentiellement socialiste. Hâtons donc cette organisation par tous les moyens.

III. — De la position et des devoirs de la classe ouvrière vis-à-vis du militarisme.

Le Parti est convaincu que la destruction du militarisme et de toutes les armées doit être l'objectif principal de tous les travailleurs socialistes, car l'existence de ces agglomérations d'hommes, toujours prêts à se faire les bourreaux de leurs semblables, constitue un danger permanent pour la liberté et la vie humaines; en outre, que ces armées — nous devrions dire ces gendarmeries — sont l'obstacle le plus grand à l'émancipation de la classe ouvrière car, du jour où, devenu matérialiste, le peuple cessera d'être dominé par les prêtres, ces gendarmes intellectuels, il ne demeurera plus au capitalisme que l'armée pour sauvegarder ses privilèges et sa domination. C'est dire que nous devons nous appliquer à faire disparaître les armées, afin d'en finir avec les tyrannies, les guerres et l'exploitation de l'homme par l'homme.

IV. — De l'attitude concernant la question juive.

Les travailleurs conscients n'ayant d'autre religion que la solidarité humaine, nous considérons comme barbare, néfaste au progrès socialiste, toute tentative ayant pour but de raviver les haines de religion ou de races. Il appartient aux Partis socialistes de dénoncer au prolétariat universel les coupables agissements des misérables ou des fous qui poussent les gens à s'entr'égorger sous prétexte d'antisémitisme. Le seul ennemi du peuple est le capitalisme exploiteur. Réservons-lui tous nos coups.

V. — De l'usage du parlementarisme et du suffrage universel.

Nous pensons que ce sont là de purs moyens d'agitation et de propagande, mais qu'ils ne sauraient, en aucune façon, amener l'émancipation des travailleurs. Le parlementarisme n'a servi, jusqu'ici, qu'à faire la fortune des bavards et des intrigants, au grand dommage de la masse ouvrière et du vrai mérite. Les socialistes doivent mettre les travailleurs en garde contre un entrainement dangereux, en leur dénonçaut les trahisons dont, chaque jour, se rendent coupables les politiciens.

Le suffrage ne sera honnête, véritablement universel, que lorsque, l'organisation des forces ouvrières étant un fait accompli, les délégués du peuple auront un mandat défini, dont ils ne pourront s'écarter sous peine de déchéance immédiate et, si besoin est, de mesures rigoureuses.

Que les peuples regardent la France, possédant ce prétendu suffrage depuis 1848, et ils comprendont le peu de valeur de cette conquête pour quiconque manque d'instruction, d'argent et de cohésion.

VI. — De l'alliance avec les partis bourgeois.

Il en est de cette alliance comme du suffrage universel, les travailleurs qui s'y laisseront prendre seront dupés.

VII. — De la suppression du travail aux pièces et à forfait.

Tous les Congrès de notre Parti ont condamné ce système de travail et recommandé, en attendant la fin du salariat, le travail à la journée ou la commandite. (Voir l'organisation des ouvriers typographes.)

VIII. — Le 1er Mai, consacré aux Huit Heures, à la réglementation du travail et au maintien de la pays.

Le Parti ouvrier français souscrit à la proposition tout entière.

IX. — Titre des partis ouvriers du monde.

Parti ouvrier socialiste révolutionnaire international. (Décision du Xe Congrès national, Paris, juin 1891).

X. — Organisation ouvrière internationale, propagande.

La correspondance, la propagande et l'agitation socialistes devront être dévolues au Secrétariat général de chacune des nationalités, dont les rapports devront demeurer constants. Les Fédérations et les Syndicats de chaque pays accréditeront, auprès de chacun desdits Secrétariats généraux, une Commission chargée de la statistique ouvrière, de l'entente internationale entre les métiers, de l'organisation des subsides en cas de grève; enfin de tout ce qui revêt un caractère purement corporatif. Cette Commission formera son bureau et jouira d'une très grande autonomie. Elle sera comme la représentation des Bourses du Travail.

Le Parti ouvrier français souscrit à la publication d'un almanach socialiste, mais il recommande qu'on s'y occupe d'une façon spéclale du prolétariat agricole et des moyens à employer pour l'amener au socialisme.

XI. — Congrès à Chicago, en 1893; désignation de la date et du lieu du prochain Congrès ouvrier international.

Le Parti ouvrier français est d'avis que la ville de Chicago réunisse, en 1893, les détégués ouvriers socialistes du monde entier : l'énergie, l'esprit de suite, les qualités pratiques en matière d'organisation ouvrière dont nos frères américains nous donnent l'exemple, nous invitent à tout tenter pour répondre dignement à leur convocation internationale.

Faute du Congrès de Chicago, les travailleurs socialistes se donneraient rendez-vous à Genève, en septembre 1893, et chargeraient le Parti ouvrier suisse de l'organisation du prochain Congrès socialiste international. (Décision du Xe Congrès socialiste français.)

Citoyens délégués,

Telles sont, brièvement résumées, les décisions de l'ensemble des membres du Parti ouvrier français, et, sûrs que les résolutions que vous prendrez seront inspirées par votre amour pour la justice et l'égalité entre tous les êtres humains, aussi bien que par votre horreur de toutes les tyrannies, nous vous saluons fraternellement au cri de : « Vive le Parti ouvrier universel ! Vive la Révolution sociale ! »

LA COMMISSION DU PARTI.

La Fédération des syndicats français

La Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, constituée au Congrès de Lyon, en 1886, deux ans après la promulgation d'une loi sur les syndicats professionnels a été le point de

départ d'une grande organisation par métier, organisation qui s'imposait, mais dont, jusque là, à cause du manque de moyen de cohésion, les éléments constitutifs étaient sinon nuls tout au moins insuffisants, il n'a pas été pas été possible d'obtenir la réalisation

Après le congrès de Lyon, qui a été admirable à tous les points de vue, car en dehors de l'encadrement des forces corporatives, il démontrait l'unité de vue et de conception de tous les salariés organisés, nous avons eu le Congrès de Montluçon, le 2e congrès national qui a donné un nouvel essor au développement syndical en France; puis le 3e, celui de Bordeaux, en 1888, qui, digne et vigilant continuateur des précédents, a fait faire un pas sérieux aux questions corporatives. C'est au Conseil national de Bordeaux que nous devons la première manifestation près des pouvoirs publics, en février 1889, pour la réduction des heures du travail et une grande partie de la réussite grandiose du Congrès international de Paris en 1889, véritable point de départ ou plutôt levier puissant du réveil corporatif en France.

Nous ferons remarquer que chaque année il y a un Congrès-national de notre Fédération, alternativement dans chaque région, et que le siège de notre Conseil national est toujours là où s'est tenu le Congrès.

Chacun des congrès qui précèdent ont donc eu leur rôle, et, à titres divers, une action très sensible pour notre prolétariat des usines de France. Mais jusque-là notre action internationale avait été presque nulle, s'étant presque toujours bornée à notre seule France, malgré toutes les sympathies d'une minorité clairvoyante à l'égard des travailleurs des autres nations, minorité devenue aujourd'hui majorité.

Le congrès de Calais, le 4e de notre organisation, tenu à Calais en pleine grève de l'industrie tullière, au mois

d'octobre 1890, nous a fait franchir le détroit de la Manche et ce, grâce à la solidarité des camarades d'Angleterre, auxquels nous adressons ici tout particulièrement nos chaleureux remerciements, entre parenthèse, qui, précisément, à cette époque, souscrivaient des sommes importantes pour faire aboutir les revendications des travailleurs de France.

Quoique notre 4e congrès fut exclusivement corporatif et national, il dut prendre un autre caractère à cause de la question urgente et universelle des Huit heures et la présence à nos assises d'un délégué anglais représentant la Ligue anglaise des Huit heures.

Cela a créé un lien international des peuples corporatifs, que nous avions trouvé, étendu d'une façon plus générale, au Congrès international de Paris en 1889, profitable aux intérêts des ouvriers de tous pays, quoique limité aux deux nations en cause, l'Angleterre et la France.

En effet, nous avons vu, peu de temps après, les tisserands de Manningham (Angleterre) se lever et trouver l'aide financière des tisserands français. Le pont sur la Manche est édifié et le prolétariat des deux pays a, maintenant, l'habitude de cette route, créée par lui, dans ses intérêts exclusifs, contre les détenteurs des moyens de production, ses maîtres.

Il taut faire la trouée des autres frontières et faire tomber, devant l'ntérêt supérieur du travail, toutes les barrières qui isolent et infériorisent les efforts individuels des nations.

—

Si la Fédération nationale des syndicats de France adhère au congrès de Bruxelles en 1891, comme elle adhérait à celui de Paris en 1889 c'est qu'elle a compris

à nouveau qu'il y a utilité de tenir des assises internationales pour coordonner et unifier, dans la mesure du possible, l'action du prolétariat des deux mondes

Mais elle a aussi une autre raison pour aller à Bruxelles, c'est que le Congrès de Calais où 679 syndicats étaient représentés lui en ont donné le mandat.

C'est donc au nom du Congrès, qui limite nos observations ou nos propositions, et au nom de différents rapports reçus depuis que nous nous présentons á Bruxelles.

Tout d'abord nous devons déclarer que si nous sommes entrés dans un long préambule, avant d'arriver aux questions que nous avons l'intention d'appuyer ou de soumettre au Congrès, ce n'a été que pour démontrer l'utilité des organisations corporatives par métier, organisation qui ne peut faire autrement que de marcher parallèlement vers un affranchissement, lequel s'impose, et que nous devons poursuivre par tous les moyens et aussi la puissance des efforts combinés et simultanés des travailleurs internationaux.

Mandataire du congrès de Calais, de l'organisation corporative suivante : le Conseil national de la Fédération des Syndicats et groupes corporatifs ouvriers de Frande, nous avons mission de demander au congrès :

1° Le maintien de la journée du 1er Mai, qui a fait plus pour le recrutement de nos adhérents depuis deux ans que dix années d'efforts continuels.

Le 1er Mai

Le Congrès,

Considérant que la manifestation du 1er mai 1890, décidée au Congrès international de Paris en 1889, a eu une portée considérable dans les deux mondes ;

Considérant que les millions de prolétaires, debout le même jour et presque à la même heure, pour la même

revendication, est la révélation concluante d'une souscription identique tendant à la réduction de la journée de travail par une législation internationale.

2° De la réduction de la journée de travail et d'une législation internationale du travail.

Le Congrès,

Considérant que tous les Congrès ouvriers se sont prononcés unanimement pour la réduction de la journée de travail à huit heures.

Que cette mesure peut mettre un terme aux exigences patronales tant pour les réductions de salaires que pour leur prétention de frapper les producteurs d'amendes vexatoires et injustes, en rendant plus efficace les effets de la loi de l'offre et de la demande;

Considérant que la réduction de la journée de travail à huit heures obligerait les employeurs à occuper un grand nombre d'ouvriers pour arriver au même chiffre de production et que, par suite, l'armée de réserve des travailleurs — que la misère oblige à s'offrir aux patrons sans condition — disparaîtrait dans une mesure suffisante pour permettre aux travailleurs de soutenir efficacement leurs revendications.

Considérant qu'une longue journée de travail, avec les conditions qu'impose le progrès du machinisme, le mode de production actuel est préjudiciable à la santé des ouvriers et ouvriéres, qu'elle ne leur permet aucun repos, aucun loisir, leur retire toute liberté pour s'occuper des questions qui les intéressent pour revendiquer leur droit au bien être.

Se déclare :

Partisan de la réduction de la journée de travail à huit heures;



De la fixation d'un minimum de salaire, qui, par son application, assurerait à la classe ouvrière les moyens de vivre sans privation.

Se déclare en outre :

Pour les différents moyens d'action nationale ou internationale pouvant la faire aboutir.

LE RAPPORTEUR.

3° De la grève générale des mineurs, devant entraîner la cessation complète de toute activité.

GRÈVE GÉNÉRALE

Le Congrès,

Considérant que depuis vingt ans que les bourgeois républicains détiennent le pouvoir, le sort de la classe prolétarienne n'a pas été modifié, et qu'il est toujours dans l'état d'exploitation capitaliste, qui tend à devenir de plus en plus critique ;

Considérant qu'après les manifestations pacifiques des 10 et 24 février 1889 et du 1er mai 1890, le prolétariat n'a pu obtenir de nos dirigeants, incapables de faire quelque chose pour les travailleurs, la réduction de la journée de travail à huit heures, qu'ils demandaient, et qu'ils doivent par tous les moyens possibles marcher de l'avant pour arriver à leur émancipation complète, émancipation qu'ils ne pourront obtenir que par la Révolution ;

Se ralliant à la grève générale internationale des mineurs, s'en déclare partisan et affirme de toutes ses forces le principe de la grève générale de tous les travailleurs et laisse le soin au Congrès international d'étudier les voies et moyens pour arriver à la rendre exécutoire dans le plus bref délai possible.

UN VŒU

Socialisation des forces productives

Considérant que la situation économique du pays s'aggrave de jour en jour et que les grèves, qui se succèdent les unes aux autres, en sont un indice frappant;

Que cette situation devient intolérable et inquiète les esprits les plus sérieux.

Que les travailleurs des villes et des champs, frappés par cette crise, souffrent et sont les victimes d'un état social vicié, qui leur est imposé par la force et par l'usurpation d'une classe qui les opprime et les affame;

Considérant qu'ils veulent sortir à tout prix de leur condition misérable, et réclament avec raison leur droit à la production et à la consommation;

Que dans une époque de surproduction, des désirs aussi légitimes devraient être réalisés et mériter une solution prompte de la part des pouvoirs publics;

Attendu qu'il est du devoir des représentants de la classe populaire de faire connaître aux gouvernants cet état lamentable et de leur indiquer en même temps les remèdes à y apporter.

Par ces motifs,

Les délégués au Congrès de Calais émettent le vœu suivant, lequel devra être renouvelé dans toutes les assemblées électives où le Parti socialiste compte des membres :

Que la terre, les mines, machines, matières premières, chemins de fer, barques, deviennent propriété, en un mot, que toutes les forces productives de la richesse publique soient socialisées.

5° La Fédération demande la création d'une correspondance internationale, d'une statistique ouvrière et une entente internationale par métier (unification des tarifs, etc.).

6° La suppression du travail aux pièces.

Le Conseil national émet le vœu que le prochain Congrès soit tenu, soit en Suisse, soit en Italie, le faire à Chicago serait rendre impossible la présence des délégués de nos organisations corporatives, étant données leurs faibles ressources.

—

RÉSUMÉ. — L'organisation des syndicats professionnels prend de grandes proportions, les caisses de la moyenne partie de nos syndicats sont presque toujours vides à cause des multiples grèves partielles quelles sort toujours obligés de soutenir ; c'est là le côté le plus défectueux de nos organisations.

A. DELCLUZE,
délégué de la Fédération.

Les Démocrates-Socialistes d'Allemagne

—

La décision prise par le Congrès ouvrier international de Paris de convoquer des Congrès internationaux à de certains intervalles et de créer ainsi un organe qui permettrait au prolétariat socialiste de tous les pays de s'entendre, de formuler ses désirs et ses griefs et de prendre toutes mesures qui paraîtraient nécessaires pour secouer l'oppression politique et économique du prolétariat, a trouvé l'adhésion la plus cordiale parmi les ouvriers allemands.

Dans des centaines de rèunions ouvrières, auxquelles assistèrent les délégués au Congrès de Paris, les résolutions votées par celui-ci furent acceptées avec enthousiasme, et la propagande pour l'introduction d'une législation de protection ouvrière internationale, avec la journée de travail normale de huit heures, prit un essor puissant.

Comme la démocratie socialiste allemande se trouvait alors sous le coup de la loi d'exception de 1878, un certain nombre de gouvernements locaux essayèrent d'entraver la propagande pour les résolutions du Congrès de Paris, en déclarant la seule présence des délégués au Congrès suffisante pour interdire les réunions.

Malgré ces mesures mesquines, pratiquées surtout dans le royaume de Saxe, où de tout temps on s'est distingué dans la lutte contre la démocratie socialiste, par l'application des moyens les plus odieux, les ouvriers dans ces provinces surent cependant trouver les voies et moyens pour proclamer leur adhésion aux résolutions du Congrès international.

Pendant que de la sorte le prolétariat allemand, imbu des idées socialistes et courbé depuis douze ans sous la loi d'exception, prouvait une fois de plus sa vitalité indestructible, la situation en haut lieu était de plus en plus compromise.

Le spectacle scandaleux qui, durant les 90 jours du gouvernement de l'empereur Frédéric, se déroulait sous les yeux de l'Europe entière, le spectacle du régime de Bismarck, devenu la plus grossière oppression et s'attaquant ouvertement à l'empereur mourant, avait éclairé d'une lumière crue la corruption du jeune empire allemand sous le règne du tout puissant chancelier.

En même temps que « le premier vassal du trône » mettait tout en œuvre pour rabaisser les membres de la

famille de l'empereur Frédéric mourant, la meute journalistique tout entière, tant officielle qu'officieuse, dut chanter sur tous les tons les qualités hors ligne des fils du chancelier. Après que ceux-ci, de par la volonté du père tout-puissant, et malgré leur incapacité notoire, furent élevés aux places les mieux rétribuées dans le service de l'État, on fit une propagande ouverte pour la succession de l'aîné à l'office du chancelier. Cette fonction de l'État, la plus élevée et la plus influente, devait devenir héréditaire dans la lignée masculine de la famille de Bismarck.

Ce fut à l'occasion de la recherche des moyens propres à combattre la démocratie socialiste qu'éclata brusquemment l'antagonisme entre le nouvel empereur et le chancelier, qui aboutit au congé du chancelier. Tandis que Bismarck, grand propriétaire foncier et grand industriel, était un ennemi juré de toutes les mesures de protection ouvrière paraissant devoir refréner la rapacité patronale si peu que ce fut, l'entourage de l'empereur était disposé à accorder de légères concessions.

Les monstrueux scandales policiers, relevés lors des nombreux procès de sociétés secrètes contre les membres du parti socialiste et, en dernier lieu, le procès monstre d'Elberfeld qui dévoilèrent un système d'espionnage et d'élevage d'espions entretenus et organisés au moyen du trésor public, tel qu'il n'existe dans aucun pays du monde, la Russie non exceptée, ébranlèrent jusque dans les couches supérieures, la foi en l'excellence de la loi de coërcition.

Bismarck, au contraire, qui voulait chasser le diable par le diable, se prononça en faveur d'une aggravation de la loi contre les socialistes.

Il ne se trouva pas de majorité, bien que les trois

quarts du Reichstag fussent, en principe, pour des mesures d'exception contre les démocrates socialistes. Aussitôt après ce vote, le Reichstag fut dissous.

La proposition d'effrayer les électeurs avec le spectre rouge, comme on les avait intimidés avec le spectre de la guerre, avec le général Boulanger et ses bombes à la mélinite, ne fut pas sanctionnée par l'empereur.

Avant même que le Reichstag eut pris son vote sur la loi contre les socialistes, le 8 janvier 1890, de nouvelles élections furent décrétées pour le 20 février. Le terme fixé était à un délai extrêmement court. Néanmoins, le parti démocrate socialiste entra en lutte, armé de pied en cap. Il s'agissait pour le parti, après s'être renforcé, d'empêcher avant tout que les partisans déclarés de la loi contre les socialistes eussent de nouveau la majorité au Parlement.

Fidèle à la pratique accoutumée, notre parti posa des candidatures partout où il comptait des adhérents. L'agitation électorale prit des proportions inconnues aux luttes électorales antérieures; les militants donnèrent des preuves sans exemple de dévonement et de sacrifices.

***

Au beau milieu de ces luttes parurent subitement, le 4 février, les rescrits impériaux que l'on sait, adressés au chancelier Bismarck et au ministre du commerce et de l'industrie.

Le premier de ces rescrits, afin de parer aux difficultés que rencontre la réglementation des questions ouvrières par suite de la concurrence étrangère, chargait le chancelier de l'empire :

« De provoquer une Conférence des gouvernements des pays dont l'industrie domine avec la nôtre le marché mondial, afin d'amener une réglementation internationale, limitant le travail exigé des ouvriers. »

Le second rescrit au ministre du commerce déclare que la tâche du gouvernement est,

« De régler le temps, la durée et la nature du travail, de telle sorte que la santé, la moralité, les besoins matériels des ouvriers et leur droit à l'égalité devant la loi soient sauvegardés. »

Les rescrits causèrent tout d'abord une surprise générale. La presse gouvernementale s'était moquée mille fois de la possibilité de mesures de protection ouvrière et maintenant la réglementation de la durée du temps de travail et l'introduction de la journée de travail normale étaient données comme une tâche incombant à l'Etat. Bismarck s'était montré également hostile à une réglementation internationale de la protection ouvrière, et c'était lui qu'on chargeait maintenant d'inviter les grands états industriels à une Conférence pour s'occuper de cette question.

Les « piliers de la monarchie » déclarèrent donc que la volonté solennellement manifestée de l'empereur était une manœuvre électorale destinée à capter des votes ouvriers. Jusqu'à quel point cette appréciation des rescrits était justifiée, peut être matière à doute. Mais ce qui est certain, c'est que si, en haut lieu, on s'est bercé de l'espoir de nuire à la démocratie socialiste auprès des ouvriers à l'aide des rescrits, on s'est grossièrement trompé. Et comment, de fait, l'adoption de certaines revendications de la démocratie socialiste par les rescrits aurait-elle pu réussir à détacher les ouvriers de la démocratie socialiste ?

Le Congrès ouvrier international de Paris félicitait le Conseil fédéral suisse de son initiative dans la convocation d'une Conférence internationale pour la discussion de mesures de protection ouvrière. Or, si le gouvernement de l'empire allemand prenait en main la formation d'une pareille Conférence, il ne faisait que

hâter la réalisation d'une revendication du prolétariat socialiste international, et ce triomphe des idées socialistes n'était certes pas fait pour battre en brèche la démocratie socialiste.



Le jour de l'élection démontra combien nos adversaires s'étaient trompés au sujet de l'influence des rescrits impériaux. Le parti démocrate socialiste était sorti des élections de 1887 avec 11 mandats et 780,000 votes. Le 20 février, il débuta avec 1,427,000 votes et 20 élus. Le nombre de votes donné à nos candidats s'était donc accru de plus d'un demi-million. La démocratie socialiste était devenue le parti le plus fort numériquement de l'empire allemand. Outre les sièges conquis, les candidats de notre parti étaient en ballotage en 58 circonscriptions où les partis hostiles étaient en lutte, ce sont nos camarades qui eurent à donner le vote décisif. Le mot d'ordre transmis par la direction du parti aux dernières élections, était de ne voter que pour des candidats qui se fussent préalablement déclarés :

1. Contre n'importe quelle loi d'exception ;

2. Contre toute aggravation des lois pénales ;

3. Contre toute atteinte portée au suffrage direct et universel.

L'attitude prise par la direction du parti a été critiquée par quelques-unes de nos camarades nationaux et surtout internationaux. Ces camarades crurent voir dans cette attitude un pacte avec les bourgeois libéraux. Ils s'en référèrent à la résolution du Congrès de St-Gall, qui « s'appuyant sur les expériences du passé », recommande aux membres du parti de s'abstenir aux élections plutôt que de voter pour les candidats des partis adversaires.

Mais si la résolution de St-Gall était un résultat de l'expérience faite par notre parti lors des ballottages de 1887 avec les partis adverses, le mot d'ordre de 1890 surgit de la situation politique, telle qu'elle était faite par le rejet de la loi contre les socialistes, par le cartel du Reichstag et par le résultat des élections générales. Pour le parti démocrate socialiste, il s'agissait avant tout d'empêcher l'entrée au Reichstag d'une majorité sûre d'avance de sanctionner une prolongation de la loi d'exception, sur l'ordre reçu d'en haut.

Notre attitude au second tour nous était commandée, non pas parce qu'il fallait venir en aide aux éléments libéraux de la bourgeoisie, mais parce qu'il fallait prévenir la victoire possible de la plus noire réaction. Agir autrement, eut été équivalent à un suicide politique et à la plus honteuse trahison de la cause du prolétariat et du parti démocrate socialiste.

Le scrutin de ballotage augmenta considérablement le nombre de nos votes et nous donna 15 nouveaux élus, en sorte que le parti démocrate socialiste est aujourd'hui représenté au Reichstag par 35 députés.

Ce qui caractérise les élections de 1890, c'est l'accroissement formidable des votes socialistes dans les circonscriptions purement rurales.

Ainsi qu'il ressort de la nature de notre mouvement, qui est purement prolétarien et qui ne peut et ne doit être autre chose, ce sont les grandes villes et les centres industriels, avec leur agglomération d'ouvriers, qui forment les principaux foyers du mouvement. La table suivante montrera dans quelles proportions formidables s'est accru le nombre de nos adhérents durant les douze années du régime de la loi d'exception :

Villes	1878	1890
—	—	—
Berlin	51,164	126,317
Hambourg	29.629	67,303
Breslau	13,065	21,555
Munich	5,249	28,218
Dresde	17,303	25,079
Leipzig	5,822	12,921
Cologne	2,189	10,641
Magdebourg	6,253	17,266
Francfort s/ M.	4,080	12,663
Koenigsberg	1,108	12,370
Hanovre	6,588	15,789
Stuttgart	4,136	10,446
Brême	6,304	14,843
Dusseldorf	486	8,228
Nuremberg	10,162	17,045
Dantzig	114	3,525
Strasbourg	141	4,773
Chemnitz	9,899	24,641
Elberfeld-Barmen	11,325	18,473
Altona	11,662	19,533
Stettin	914	7,759
Aix-la-Chapelle	909	1,744
Crefeld	467	3,030
Bruswick	7,876	13,621
Halle	1,046	12,808
Lubeck	1,588	6,393

Il serait facile d'ajouter à ces 26 villes considérables un grand nombre de villes dans lesquelles nos voix ont augmenté. Mais les chiffres ci-dessus indiqués suffiront pour donner une idée de l'accroissement du parti.

Un progrès pareil — et ceci est caractéristique de l'effet sur un mouvement intellectuel produit par des mesures répressives — se constatait dans tous les districts où le petit état de siège avait été proclamé.

Voici les chiffres pour ces centres, qui comme Berlin, Hambourg, Altona, Leipzig, Francfort et Stettin, ne figurent pas parmi les villes énumérées plus haut :

Circonscriptions	1878	1890
Niederbarnim	2,775	13,362
Charlottenbourg	4,763	19,169
Potsdam-Spandau	?	3,977
Harbourg	1,763	6,860
Ottensen-Piinneberg	5,453	10,820
Lauenbourg	347	2,072
Leipzig (campagne)	11,253	30,127
Offenbach s/ M	5,557	10,343
Spremberg	1,242	5,610

Cet énorme accroissement de la démocratie socialiste, à laquelle s'ajoutait encore un renforcement général de l'opposition bourgeoise, ou, plus correctement peut être, des partis anti-bismarckiens, ainsi que la complète dissolution de l'ancienne majorité, apporta aussi une solution à la question : « Bismarck comme chancelier de l'empire. »

Le 10 mars 1890, Bismarck reçut son congé après qu'il eut remué ciel et terre pour prouver son « indispensabilité. »

Autant le départ de Bismarck, effectué de la sorte, causa une satisfaction générale parmi les démocrates socialistes, autant il produisit de stupéfaction dans les rangs de la haute bourgeoisie industrielle et financière et dans ceux des grands propriétaires fonciers.

***

Il faut connaitre les projets de cette coterie pour comprendre l'excitation artificiellement créée, les craintes et les mesures grotesques qu'occasionna, l'an passé, la Fête de mai. A l'aide de mystérieuses allusions dans la presse, on fit accroire au bourgeois, partout égale-

ment bête et crédule, que le Congrès avait secrètement voté la révolution générale, qui devait être inaugurée à l'occasion de la grève mondiale du Premier Mai. On projetait moins la destruction complète de toutes les organisations ouvrières. Quiconque appartenait à une association syndicale devait être définitivement exclu de l'atelier. Dans les ateliers de l'Etat, le fait d'être membre d'une société démocrate socialiste ou d'un groupe corporatif fut déclaré un motif de renvoi; les entrepreneurs privés s'engagèrent, sous peine de fortes amendes conventionnelles, à exiger, de leurs ouvriers qu'ils se retirassent de leurs unions syndicales. Et dans le cas où les ouvriers ne se soumettraient pas et se laisseraient entraîner à des conflits, l'armée et la police seraient là pour sauver la société.

La bourgeoisie cherchait à se venger du succès grandiose que le parti démocrate socialiste avait remporté aux élections du 20 février. La Fête de mai devait fournir le prétexte de cet acte de vengeance.

La réalisation de ces desseins du patronat et de la réaction fut secondée par la crise économique qui déjà se faisait généralement sentir. A Berlin et en d'autres grandes villes, des milliers d'ouvriers du bâtiment se trouvaient sans travail; il en était de même pour l'industrie textile et l'industrie du fer.

En présence de cet état de choses, les élus du parti se réunirent à Berlin en une conférence et rédigèrent un appel « Aux ouvriers et aux ouvrières d'Allemage, » dans lequel on constatait d'abord que le Congrès de Paris n'avait pas prescrit de règle obligatoire pour la manifestation du Premier Mai dans les différents pays, puis on faisait valoir les raisons, énumérées plus haut, qui militaient contre le chômage général, et on engageait les ouvriers à se prononcer dans des réunions monstres et par une avalanche de pétitions pour les

revendications de la protection ouvrière nationale et internationale, formulées par le Congrès international et surtout pour la journée de 8 heures.

« Partout » disait l'appel « où le chômage pourra s'effectuer le 1er Mai, sans amener de conflits, que l'on chôme ! »

Cette attitude de la fraction a été assez généralement blâmée à l'étranger comme témoignant d'une précaution excessive, et elle ne fut pas approuvée par tous les camarades allemands.

A Hambourg, spécialement, où de tout temps les ouvriers possèdaient une excellente organisation et des caisses bien remplies, une grande réunion populaire vota le chômage général pour le 1er Mai : la résolution fut mise à exécution.

Les patrons répondirent à cette résolution en fermant leurs ateliers pendant un temps plus ou moins long à tous ceux qui avaient chômé le 1er Mai. Les ouvriers, exaspérés par ce procédé du patronat, se mirent en grève. Les premiers à cesser le travail furent les déchargeurs au nombre de 2000; ils furent suivis par les charpentiers et les maçons. Les ouvriers métallurgistes, qui ne voulaient pas risquer une grève, eurent la surprise, lorsqu'après deux jours de chômage forcé ils reprirent le travail, de se voir décimés. Un homme sur dix était définitivement renvoyé. Comme de juste, on frappa tout d'abord les soi-disant meneurs. Dans d'autres métiers des mesures répressives furent appliquées d'une manière analogue. Au moyen de la liste noire, les hommes ainsi congédiés étaient boycottés, non seulement à Hambourg et ses environs, mais encore dans l'Allemagne toute entière.

Non seulement il fallut secourir les 10,000 hommes en grève, mais encore des centaines d'hommes congédiés. Dans toutes les grandes villes il y eut, de même qu'à

Hambourg, des victimes de la fête de Mai. Il fallait trouver plusieurs centaines de mille de marks (1) pour protéger ces victimes, au moins contre les pires conséquences du manque de travail.

L'état défavorable du marché profitait aux seuls patrons et leur permettait d'abuser brutalement et sans scrupules de leur puissance sociale.

Toutes les grèves et fermetures d'ateliers qui avaient éclaté à l'occasion de la Eête de Mai tournèrent contre les ouvriers.

La manifestation de Mai fut néanmoins aussi imposante que générale. Partout où il y avait des démocrates socialistes on manifesta d'une façon ou d'une autre en faveur de la journée de huit heures et d'une législation protectrice du travail, comme le recommandait la résolution de Paris. Mais pour si générale qu'elle fût, elle fut partout pacifique. Les bourgeois qui avaient espéré que le 1er Mai amènerait des collisions entre les ouvriers et la police furent piteusement désappointés.

***

Le 6 mai, le nouveau Reichstag se réunissait pour la première fois. L'un des premiers actes de la fraction démocrate socialiste du Reichstag fut de déposer une loi de protection ouvrière dont les articles étaient conformes aux propositions du Congrès ouvrier international de Paris. Pour la première fois, dans un Parlement allemand, on réclamait l'établissement légal de la journée de travail normale de huit heures. Comme la liberté d'exploitation illimitée, qui a existé jusqu'ici, avait porté la journée de travail, dans certaines industries, à quatorze heures et au delà, et comme l'introduction immédiate de la journée de huit heures aurait exigé un tel saut qu'il aurait été impraticable dans les

(1) Le mark vaut 1 franc 25.

conditions de la concurrence internationale, une période de transition était fixée dans le projet même.

Dès l'ouverture de la session, le gouvernement déposa également un projet sur la même question. Mais tandis que les rescrits impériaux, parus avant les élections, parlaient de « régler le temps, la durée et le genre du travail », et se prononçaient ainsi ouvertement pour l'introduction d'une journée normale de travail : dans le projet gouvernemental, il ne fut plus question de ce premier et fondamental article de toute protection ouvrière. On ne demandait la limitation du temps de travail à 11 heures avec interdiction du travail de nuit, que pour les ouvriers adultes des fabriques. Pour les enfants, jusqu'à l'âge de quatorze ans, et pour les jeunes ouvriers de l'âge de quatorze à seize ans le projet ne changeait rien aux prescriptions légales existantes — de 6 à 8 heures de travail par jour.

A côté de ces quelques légères améliorations de l'état de choses actuel, le projet du gouvernement introduisait, au sujet de la soi-disant rupture du contrat et de l'exercice du droit de coalition, des dispositions qui, dans la pratique, auraient été équivalentes à l'abolition complète du droit de coalition pour les ouvriers.

Il n'existe pas d'organisation syndicale allemande qui n'ait été forcée de se dissoudre ou de se transformer par suite des mesures policières et judiciaires.

Si, en dépit de ces vexations, les unions syndicales allemandes ont pris des proportions considérables cela prouve d'une part la grande tenacité des socialistes allemands quand il s'agit de sauvegarder leurs intérêts de classe.

Aussi est-ce contre les groupes corporatifs démocrates socialistes, que les patrons, depuis 1885, faisaient rage, les ouvriers ayant profité de la reprise des affaires pour améliorer leur situation.

Au nom de la discipline et de l'autorité, sans lesquelles prétendait-on, aucune exploitation régulière ne serait possible, on exigeait la soumission absolue des ouvriers à la volonté souveraine des patrons et de leurs représentants.

Ceux qui contrevenaient à la loi de coërcition proposée, par menaces, injures ou mises en interdit, étaient punissables d'un mois de prison au minimum, si l'acte commis était habituel, la durée de la prison n'était pas moins d'un an.

Les mêmes prescriptions pénales s'appliquent à celui qui invite les ouvriers à cesser le travail illégalement ou qui invite des patrons à renvoyer illégalement des ouvriers.

Ce paragraphe, avec ses articles monstrueux, serait devenu entre les mains de nos juges qui, sortis de la classe bourgeoise, partagent ses préventions contre le mouvement ouvrier, un piège pour toute tentative de coalition ouvrière. Les cris d'indignation soulevés par ce paragraphe dans le Parti ouvrier tout entier, déterminèrent le parti catholque du centre, qui compte plus de la moitié de ses circonscriptions électorales dans les districts essentiellement industriels, à refuser son adhésion.

Ainsi tomba la perspective de l'adoption des pires clauses du paragraphe, mais la loi de la protection ouvrière, telle qu'elle passa définitivement, ne saurait satisfaire les exigences les plus modestes. Elle le saurait d'autant moins que le paragraphe nouvellement introduit, — paragraphe dit d'amende — renferme des articles qui constituent un véritable droit d'exception au préjudice des ouvriers. Ce paragraphe accorde aux patrons le droit de déduire le montant du salaire de la semaine aux ouvriers qui ont quitté le travail en rupture de contrat, quel qu'en ait été le motif.

Ils peuvent de la sorte retenir la paie de toute la semaine à leurs ouvriers.

Cette disposition seule suffit pour caractériser la valeur de cette loi de protection ouvrière.

C'est pourquoi les démocrates socialistes, lorsque, dans le cours de l'année, on mit la loi aux voix, votèrent tous contre.

Aussitôt qu'il fut connu que l'on abandonnait l'intention de prolonger la loi contre les socialistes, la direction du parti fit tous ses préparatifs pour être en mesure, aussitôt la loi expirée, de tenir un Congrès général du parti, convoqué pour la première fois depuis douze ans.

La loi expirait le 30 septembre 1890, le 1er août parut. l'appel signé de la fraction entière du Reichstag, invitant l'envoi de délégués au Congrès, que l'on convoquait pour le 12 octobre et les jours suivants à Halle.

Dans le numéro du « Sozial demokrat » paraissant à Londres, qui publiait la convocation du Congrès, la rédaction annonçait que, conformément au conseil donné par la fraction du Reichstag, elle avait résolu de suspendre la publication du « Sozial demokrat » le jour même de l'expiration de la loi contre les socialistes.

L'expiration de la loi d'exception fut célébrée de la manière la plus imposante dans toute l'Allemagne par des fêtes et des réunions, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre. Dans les districts où l'état de siège avait été proclamé, les hommes expulsés, dont rien désormais n'empêchait plus le retour, furent le centre de la manifestation.

Il résulte des rapports sur les conséquences de la loi contre les socialistes, publiés vers l'époque de son expiration que environ 1,400 publications, furent prohibées pendant la durée de la loi : le nombre des expulsés des districts mis en état de siège était de plus de 900, et environ 1,000 ans de prison et de maison de détention, y

compris la prison préventive, avaient été infligés à la suite des divers procès basés sur la loi d'exception ou occasionnés par elle, Ces pénalités se répartissaient approximativement sur 1,500 personnes. Ces chiffres ne donnent qu'un tableau fort incomplet des souffrances endurées par le Parti ouvrier démocrate socialiste par suite et à cause de la loi infâme.



Mais combien peu le Parti avait été ébranlé par ces douze années, durant lesquelles ses adhérents avaient été mis hors la loi, on le vit d'une manière éclatante, lorsque le dimanche le 12 octobre, le Congrès fut ouvert par notre camarade W. Liebknecht.

Trois cent quatre-vingt-dix-neuf délégués de tous les districts de l'Allemagne étaient accourus pour apporter leur témoignage que le Parti, en dépit de toutes les brutalités et infamies, non-seulement était resté debout et intact, mais se trouvait être deux et trois fois plus fort qu'auparavant. De plus, des représentants des partis frères étaient accourus d'Autriche, de France, d'Angleterre, de Belgique, de Suisse, de Hollande, du Danemarck, de Suède et de Norvège pour fêter avec nous la fête de notre victoire et de notre triomphe. Car le Congrès de Halle revêtit effectivement la forme d'une fête. De presque tous les pays et de toutes les parties du monde, nous reçumes des souhaits et des marques de sympathie. Les debats, qui occupèrent huit journées entières, eurent lieu avec une publicité complète et démontrèrent l'existence d'un accord parfait dans les rangs serrés du Parti sur les grandes questions de principe et de tactique. Au sujet de l'état financier du Parti, notre camarade, A. Bebel, qui tenait la caisse, communiquait au Congrès que depuis le règlement des comptes fait au Congrès de St-Gall et qui s'étendait jusqu'à la

fin d'août 1887, les recettes du Parti s'étaient élevées à 390,509 52 marks. La somme en mains, déduction faite de toutes dépenses, était de 171,820 90 marks. Il convient de faire remarquer ici que depuis le Congrès de Halle les membres du Parti sont restés également prêts à tous les sacrifices.

Le Congrès donna au Parti une nouvelle organisation : il déclarait le « Berniler Volksblatt, » l'organe central du Parti, en lui choisissant le titre de « Vorwærts » (En Avant !), et terminait les débats par des vivats enthousiastes pour la démocratie internationale, émancipatrice des peuples.



Depuis le Congrès de Halle la réorganisation du Parti, appropriée à la situation créée par l'expiration de la loi d'exception, a occupé surtout l'activité du Parti.

Dans presque toutes les provinces et tous les pays de l'empire, des conférences ont été données. Une attention spéciale a été accordée à la presse du Parti. Celle-ci, suivant l'accroissement du Parti, a pris une extension inconnue jusqu'ici. Au commencement du second trimestre de 1891 il paraissait : 27 journaux 6 fois par semaine ; 23 journaux 3 fois par semaine ; 7 journaux 2 fois par semaine ; 10 journaux 1 fois par semaine, et 2 journaux 2 fois par mois.

Soit un total de 69 organes politiques, dont quelques-uns comptent plus de 30,000 abonnés et dont l'existence, par leurs propres ressources, est assurée, presque sans exception. Conformément à une résolution du Congrès de Halle, la direction du Parti créa un journal en langue polonaise, qui n'est pas compris dans l'énumération faite ci-dessus. A côté de ces organes politiques, il y a la « Neue Zeit », revue scientifique, qui

parait hebdomadairement, ainsi que deux journaux satiriques et une série de journaux amusants et instructifs, dont plusieurs sont donnés en supplément par des organes politiques.

De même qu'au parti politique, la disparition de la loi d'exception donna une vie nouvelle au mouvement syndical. Il est vrai que la mauvaise situation des affaires dans ces dernières années a partout exercé une influence bien défavorable au succès des grèves, et c'est pour cela que les ouvriers organisés en syndicats ont presque tous renoncé aux grèves agressives et se sont bornés aux grèves défensives. Mais on travaille d'autant plus ardemment à la réorganisation des syndicats. Le phénomène le plus extraordinaire, c'est la rentrée des mineurs dans le cadre des organisations ouvrières modernes. Ces ouvriers, dont le nombre est de 300,000 en Allemagne, jusque dans ces derniers temps, s'étaient tenus à l'écart du mouvement ouvrier ou ne s'y rattachaient que dans des districts isolés. Cela a changé du tout au tout,depuis le soulèvement des minenrs en 1889.

L'organisation des mineurs,depuis lors,a fait de constants progrès. A l'heure actuelle, on peut sûrement prévoir que si les mineurs allemands, enfin enhardis, se sont créés, en opposition des ordres et de la volonté des propriétaires des mines et des forges, une organisation indépendante pour la sauvegarde et la défense de leurs intérêts, ils cesseront d'être les victimes de la flagornerie de la prétraille qui, jadis, et tout spécialement dans les provinces catholiques, exerça une influence prépondérante sur ces ouvriers.

Le mouvement syndical possède actuellement trente-quatre organes.

La manifestation de la fête de Mai a été des plus imposantes cette année. Il est vrai que cette fois encore,

eu égard à la triste situation économique, il a été impossible de penser à faire chômer le 1er mai,. C'est pourquoi la fraction du Reichstag a donné le mot d'ordre de célébrer la fête le premier dimanche de mai. Donc, le 1er mai, on ne tint que des réunions populaires ou ouvrières, dans lesquelles on fit des conférences sur la signification de la manifestation du 1er Mai relativement à la journée de huit heures et à la législation internationale.

Mais le dimanche suivant la fète fut célébrée par des processions, partout où elles n'étaient pas prohibées par la police, et par d'autres manifestations du même genre. Partout les ouvriers y participèrent d'une manière imposante. A Hambourg seul, d'après l'évaluation des journaux ennemis, 100,000 hommes prirent part à la procession. Une publication, qui parut pour célébrer la Fête de mai fut tirée à un demi-million d'exemplaires.

Toutes les luttes exigent des victimes et les puissances qui nous gouvernent disposent, en dépit de la loi d'exception, de moyens d'oppression et de répression contre notre propagande, les nombreux procès et condamnations de soi-disant droit commun, depuis octobre 1890, le prouvent abondamment, ainsi que des milliers de prolétaires qui, à l'aide des listes noires et du boycott, sont proscrits et privés de pain.

D'un calcul sommaire, il résulte que du 1er novembre 1890 jusqu'à la fin de mai de cette année, il a été infligé par les tribunaux allemands aux ouvriers, aux rédacteurs et aux orateurs démocrates socialistes soixante six ans et onze mois de prison, et 12,758 marks d'amendes.

Que l'on persiste dans ces persécutions ou qu'on les multiplie, le parti démocrate socialiste allemand ne

faiblira pas dans la lutte pour l'affranchissement du prolétariat des chaînes sociales et politiques. Soucieux de ses devoirs envers les camarades de classe comme envers les prolétaires de tous les pays, prêt à se battre et à se sacrifier, il restera, à l'avenir comme par le passé, toujours et partout à son poste de combat.

Les Démocrates Socialistes du Danemark

Le Danemark compte environ 2 millions d'habitants, qui se nourrissent par l'agriculture, la pêche et l'industrie. L'agriculture constitue la ressource principale de la population, mais elle l'est aujourd'hui bien moins qu'autrefois. L'industrie du Danemark, qui, il y a un siècle, ne comptait presque pas, a subi depuis un développement assez notable. La partie de la population qui vit de l'agriculture est en diminution relative, le pays regardé en ensemble, est en diminution absolue dans certaines contrées; tandis que toute l'augmentation de la population porte presque exclusivement sur les centres industriels.

D'après le recensement du 1er février 1891, l'augmentation totale des dix derniers années, soit 203,000 individus, se répartit presque uniquement sur la capitale, les villes de province et les contrées industrielles. Les contrées où la population est en diminution absolue, loin d'être les plus maigres, sont au contraire les meilleures et celles où l'agriculture donne le plus gros produit, vu que la diminution y tient à l'introduction des machines agricoles et au perfectionnement de l'outillage, deux facteurs qui rendent superflue une partie de la main d'œuvre.

La Constitution du pays est la monarchie constitutionnelle. La Diète ou le Rigsdag se compose de deux chambres : 1° le Folkething ou Chambre des députés, élu directement d'après le principe du droit de suffrage universel, lequel cependant est soumis à une foule de restrictions; 2° le Landsthing ou Sénat, élu indirectement et pour lequel le droit de suffrage forme un privilège particulier aux classes capitalistes.

En fait de lois protectrices du travail, il n'en existe que trois, savoir :

1° Loi du 23 mai 1873 sur le travail des enfants et jeunes gens des deux sexes dans les fabriques et ateliers manufacturiers, ainsi que sur l'inspection publique de ces établissements;

2° Loi sur l'inspection des chaudières à vapeur sur terre, etc. ;

3° Loi du 12 avril 1889 sur la protection des ouvriers contre accidents au service des machines.

Conformément à ces lois, depuis le 24 octobre 1889 jusqu'au 31 mars 1891, espace de temps que comprend le dernier compte rendu, on a exerce l'inspection de 1949 unines et ateliers manufacturiers, occupant en tout 29,613 hommes adultes, 6,918 femmes, 2,796 jeunes gens de 14 à 18 ans, 649 jeunes personnes des mêmes âges, 2,124 garçons de 10 à 14 ans, et enfin 395 filles des mêmes âges. De plus, on exercé l'inspection de 1355 laiteries et établissement agricoles, ainsi que de 81 autres industries à force mécanique.

La première de ces lois, celle qui traite du travail dans les manufactures des enfants et jeunes gens, défend que les enfants de 10 à 14 ans soient occupés, dans les industries dont il y est question, plus de 6 1/2 heures par jour ainsi qu'avant 6 heures du matin et après 8 heures du soir. D'après la même loi, les jeunes gens de 14 à 18 ans ne peuvent être occupés plus de

également conduit par une direction générale composée de 17 délégués, des députés et sénateurs du parti et des rédacteurs de ses organes politiques. Des 17 délégués, les 7 représentent Copenhague et les 10 autres le reste du pays. Au reste, le pays est divisé en 9 districts d'agitation, dirigés par autant de comités.

Les organisations professionnelles et politiques agissent de concert au moyen de manifestations, démonstrations, etc. C'est ainsi que, le dimanche 3 mai dernier, une manifestation solennelle pour le principe des 8 heures a eu lieu non seulement à Copenhague, où le nombre des manifestants montait à 60,000, mais aussi dans les villes de province et parmi les ouvriers de la campagne.

La démocratie socialiste du Danemark possède et publie 5 journaux quotidiens. De ces publications le « Social-Demokraten » paraît à Copenhague en 22,000 exemplaires par jour. Les 4 autres paraissent en Jutland,au nombre total de 6,000 exemplaires. En outre,le parti publie une feuille satirique hebdomadaire, dite « Raonen ».

De plus,notre parti a fait paraître une série d'ouvrages et brochures socialistes. Entre les premiers nous citerons: Karl Marx, «le Capital»; Benoit Malon, « Histoire du Socialisme »; Fr. Engels, « La Famille, la Propriété privée et l'Origine de l'État ». Les brochures ont été partie originales, partie traduites d'après les auteurs Karl Marx, Fr. Engels, Ferd. Lassalle, W. Liebknecht, Aug. Bebel, W. Bracke, Doméla Nieuwenhuis, Paul Lafargue, etc.

A la Diète,la démocratie socialiste est représentée par 5 délégués, soit les confrères P. Holm, C. Hórdum, Harald Jensen, C. C. Andersen et P. Knudsen. Les trois premiers siègent dans le Folkething (chambre des députés), les deux autres dans le Landsthing (sénat)

Aux Chambres, notre fraction prend part, d'un point de vue socialiste, au travail ordinaire de la législation. Elle a soumis à part plusieurs propositions de loi, dont nous ne citerons que celle des 8 heures, présentée dans la dernière session.

*
* *

Les conditions économiques des ouvriers danois ont été traitées en détail dans un ouvrage statistique du confrère P. Knudsen. D'après cet ouvrage de statistique, la moyenne des salaires ouvriers se posait comme suit :

Artisans, à Copenhague . .	754 à 884	krones (*)	par an.
Manœuvres aux travaux, industriels à Copenhague . .	711	—	—
Terrassiers, etc., à Copenhague	500 à 600	—	—
Artisans et manœuvres, en province	600	—	—
Ouvriers agricoles, non nourr.	371 à 400	—	—
Ouvriers agricoles, nourris .	224 à 238	—	—

Le nombre des ouvriers industriels est environ 83,000, dont les 52,000 environ sont pères de famille.

Les ouvriers agricoles sont au nombre de 123,000, dont 125,000 pères de famille.

La proportion entre les salaires et ce qu'il faut pour subsister est telle qu'environ 38,000 ou 73 % des familles d'ouvriers industriels, sans compter les ouvriers agricoles, manquent en moyenne 400 krones environ par an à avoir la nourriture animale qui, d'après les résultats de la science, est nécessaire à l'entretien de la vie. Pour la plupart des autres, le salaire est également insuffisant, quoique la disproportion y soit moins grande.



Pour améliorer cet état de choses, la démocratie socialiste du Danemark combat tant par voie politique

(*) 1 krone vaut 1 fr. 39 c.

que par celle de l'organisation professionnelle Nous avons brièvement esquissé l'opération politique. Par rapport au procédé des unions profesionnelles, on lutte toujours soit au moyen de grèves, soit par négociations avec les patrons. Les résultats ont varié ; pourtant on a réussi, pour la plupart des métiers, à augmenter les salaires d'une manière assez notable, de même qu'on est parvenu à améliorer les conditions sous d'autres rapports, ainsi par l'accourcissement de la journée ouvrière, laquelle, pour la plupart des professions est aujourd'hui de 10 heures, par le traitement plus humain des ouvriers, etc. Pour le moment, les ébénistes ont à soutenir une lutte acharnée pour conserver les tarifs plus élevés qu'ils surent imposer, il y a deux ans, lors d'un lock-out entrepris par les patrons, et que ceux-ci maintenant cherchent à mettre hors de vigueur. Cependant cette grève, qui dure depuis bientôt 7 mois, semble être en bonne voie de réussir.

***

En remettant au Congrès socialiste international de Bruxelles 1891 le rapport ci-dessus, nous lui présentons les fraternelles salutations de la démocratie socialiste du Danemark.

Copenhague, en août 1891.

P. KNUDSEN, Sigvald OLSEN, Martin OLSEN.

Le parti ouvrier roumain

La Roumanie étant un pays essentiellement agricole, les paysans y sont, parmi les travailleurs, la catégorie la plus importante et la plus nombreuse. L'état économique et social de cette catégorie de travailleurs a été

déterminé par la manière même dont s'est effectué le passage du féodalisme (iobagia) à l'état bourgeois et puis par la manière dont on a fait la première distribution des terres aux paysans (Loi de 1864).

En Roumanie, l'état libéralo-bourgeois, qui règne depuis 30 ans à peine, s'est établi de toute autre manière que dans l'occident de l'Europe. La Roumanie n'a jamais eu un Tiers-État puissant, qu'à force de luttes continues, ait, à la fin, remporté la victoire sur la féodalité. Ce pays étant presque exclusivement agricole, n'ayant jamais eu de grande industrie, manquait presque complètement de grande bourgeoisie. La petite bourgeoisie, composée de différents métiers, de commerçants-boutiquiers, boulangers, bouchers, y était plus puissante, sans toutefois représenter une force suffisamment grande, pour amener à elle seule quelque changement appréciable dans l'ordre de choses existant; ce qui a déterminé la victoire des institutions féodales, ce ne furent donc pas les conditions intérieures du pays, mais les circonstances extérieures; ce n'est pas la bourgeoisie roumaine qui a vaincu les féodaux roumains (les boyards et les colicoï); c'est la bourgeoisie triomphante dans l'occident de l'Europe, qui a assuré la victoire à la bourgeoisie roumaine, relativement très faible, sur la féodalité (boërimea) roumaine, relativement très forte.

La bourgeoisie ne commença à prendre son essor, qu'après l'introduction des institutions bourgeoises, de sorte que tandis qu'en Occident les institutions bourgeoises sont l'œuvre de la bourgeoisie, en Roumanie c'est plutôt la bourgeoisie qui est l'œuvre des institutions bourgeoises.

Il est hors de doute, que cette marche historique du

développement social en notre pays eut une importance considérable sur sa vie sociale.

Ce n'est qu'en bien saisissant la manière dont s'est effectuée cette substitution, qu'on pourra concevoir la cause de l'immense appauvrissement et de la misère sans pareille dans laquelle gît actuellement la classe paysanne roumaine, pauvreté et misère auxquelles on ne saurait opposer aucun exemple, dans nul autre coin de l'Europe.

L'état économique et social de la classe paysanne roumaine étant de la plus haute importance pour ce pays et pour le développement du socialisme roumain, il nous faut insister là-dessus, afin de le bien faire connaître.

Une des conditions essentielles de l'introduction des institutions libéralo-bourgeoise a évidemment été la suppression des relations obligatoires servagistes entre boyards et paysans.

Sans cette suppression, il ne pouvait, bien entendu, être question ni de la liberté individuelle bourgeoise, ni de la liberté du travail, ni de l'égalité devant la loi, ni d'aucune autre de ces affirmations, fort belles en parole, mais si peu efficaces quant au fond.

La première préoccupation des révolutionnaires de 1848, fut, jusqu'en 1864, la suppression des relations obligatoires servagistes, l'affranchissement des serfs (ïobagi) mais affranchir les serfs, en les séparant immédiatement des instruments de travail, de la terre, et en laissant celle-ci aux boyards, était chose impossible. L'affranchissement des serfs devait avoir un corollaire; la distribution des terres aux paysans, à chacun desquels on donna, comme propriété individuelle et inamovible un lopin de terre, malgré les protestations et les cris de détresse des boyards conservateurs.

Les paysans reçurent d'infimes parcelles de terrain, du produit desquels ils ne pouvaient vivre. En tenant compte du fait que la culture roumaine est extensive et que la terre distribuée aux paysans était généralement de mauvaise qualité, quelques années de labourage suffirent pour l'épuiser complètement et pour la rendre hors d'état de fournir la récolte nécessaire à la subsistance de la famille paysanne. En outre, les paysans manquaient complètement de pâturage pour leur bétail.

Pour l'obtenir, ils étaient obligés de s'adresser aux grands propriétaires; bien plus, souvent le champ du paysan était assez éloigné de sa hutte, de sorte que, pour y arriver, il devait traverser les champs du boyard, mais celui-ci lui défendait le libre passage sous prétexte de violation de propriété. Dans ces conditions, manquant de champ suffisant, manquant de pâturage, ayant souvent son lopin enclavé dans les terres du propriétaire, ne pouvant, par conséquent, communiquer sans la permission du boyard, son ancien maitre, le paysan, peu de temps après son affranchissement, se trouva dans une dépendance complète, dans un véritable esclavage économique.

La récolte une fois obtenue, le propriétaire ou le fermier prend sa part, qui n'est jamais moindre que la moitié et qui parfois s'élève même à deux tiers de la récolte totale.

Mais, outre ce payement en nature, le paysan a d'autres obligations supplémentaires : il est obligé de travailler sur les terres arables du boyard un nombre déterminé de jours, de charrier à son compte la récolte dans les greniers pendant un autre certain nombre de jours; il est obligé de lui donner un nombre déterminé d'œufs, de poules, de canards, d'oies, d'agneaux, etc.

En outre, pour obtenir le droit de passage et d'abreuvage, le paysan a toute une série d'obligations infiniment variées : tant de journées de travail pour lui, autant pour sa femme, autant pour ses enfants, tant de journées de travail avec la charrue, autant pour sarcler le champ de maïs, autant pour le charriage, etc.

S'il s'avise de leur résister, le propriétaire et le fermier ont à leur disposition, pour le contraindre de s'exécuter, tout un appareil administratif et l'armée en plus ; et le paysan endetté et récalcitrant, est baillonné, flagellé, torturé, emmené de force au travail, son devoir ! Ce fait inouï dans l'occident de l'Europe, est pourtant une odieuse vérité journellement constatée dans notre pays, aux mœurs encore passablement orientales.

Le résultat des relations économiques établies entre le propriétaire et les paysans par la distribution des terres de 1864 fut la décadence complète de l'avoir des paysans et leur appauvrissement effroyable.

La loi de 1864 déclarait les terres des paysans inaliénables et pourtant, sous différentes formes et de différentes manières, ces terres passèrent aux mains de la bourgeoisie et la prolétarisation du paysan roumain se fit avec une effroyable rapidité, en moins d'un quart de siècle !

Vers 1880, les survivants des démocrates de 1848 se sont eux-mêmes effrayés de la conséquence de leur œuvre et l'un d'eux, démocrate sincère et sentimental, le chef reconnu des libéraux roumains, C. A. Rosetti, étant ministre de l'intérieur, a ordonné une enquête agraire qui constata des vérités terribles, notamment que le salaire de la journée de travail revenait à cinq centimes ! Des jeunes socialistes roumains, qui en ce moment faisaient leurs études à Paris et en



Belgique, ouvrirent une souscription pour frapper une médaille commémorative, portant l'inscription : « cinq centimes la journée de travail ». Et notez que ce contrat n'était point une exception!

Le ministre Rosetti réussit à faire voter une loi d'après laquelle tous les engagements illégaux entre paysans et propriétaires, notamment les engagements concernant l'aliénation du sol, furent déclarés « nuls ».

Malheureusement, cette loi ne fut presque pas appliquée, en revanche la bourgeoisie ne put jamais pardonner à Rosetti cet acte de courage; il dût donner sa démission de ministre. A ce démocrate, succéda, comme chef de la bourgeoisie roumaine, Jean Bratian, ex-révolutionnaire de 1848, qui, sans réserve aucune, s'est mis à son service et en devint l'incarnation même. C'est depuis lors que commença la véritable marche triomphale de la bourgeoisie roumaine. La classe paysanne fut littéralement abandonnée, sans justice ni protection, à l'exploitation sans frein et sans façon des propriétaires et de leurs fermiers.

Pour démontrer jusqu'à quel point est opprimé le paysan et jusqu'à quel point toute protection lui fait défaut, nous pourrions citer les faits par milliers, même si nous nous en tenions rien qu'à ceux que la presse roumaine enregistre journellement en leur accordant l'importance de simples faits divers. Il nous suffit de dire que le supplice et la torture exercés sur les paysans, comme au moyen-âge, par l'administration, les propriétaires et les fermiers, est actuellement même un fait tellement fréquent dans notre malheureux pays, qu'elles n'indignent ni ne surprennent personne.

L'État roumain a, comme propriété d'État, une vaste étendue de terre, qui est elle-même abandonnée au pillage de la bourgeoisie; une partie lui est vendue à

des prix dérisoires, une autre partie lui est donnée à ferme à des prix plus dérisoires encore. Ces fermiers de l'État allouent à leur tour, par petits lots, les terres aux paysans et par les engagements agricoles et à l'aide de l'administration, ils ruinent de plus en plus l'avoir de ceux-là. C'est comme cela que s'opéra l'accumulation primitive dans notre pays.

La terre a un protecteur naturel : son propriétaire; quant au paysan, libre dans la société bourgeoise et sans aucun défenseur, il devient la proie fatale du fermier. Un des résultats de cette exploitation inhumaine du paysan est l'augmentation beaucoup trop grande de la rente du sol. Un fait caractéristique : Jean Bratian, premier ministre, chef de la bourgeoisie roumaine, s'est vanté, dans un discours parlementaire, que dans un délai très court, sous son gouvernement la rente de la terre a doublé et même triplé, ce qui représentait pour lui l'augmentation de la richesse du pays. Rien de plus faux! en tenant compte du fait que le prix des céréales dans les dernières années, non seulement n'a aucunement augmenté, mais a diminué ; en tenant compte du fait que les capitaux n'ont pas été employés pour améliorer la terre, sa productivité non seulement ne s'est élevée, mais a sensiblement diminuée.

Cette augmentation énorme de la rente ne peut avoir d'autre cause que l'énorme abaissement du prix des bras ouvriers, l'énorme exploitation du paysan.

L'économiste belge, M. de Laveleye, qui visita la Roumanie en 1885, vante le luxe de son aristocratie et de sa grande bourgeoisie, mais il a été péniblement impressionné à la vue des villages et de leurs huttes auxquelles dit-il, on ne pourrait comparer que les habitations du centre de l'Afrique. Ce qui a échappé à l'économiste belge, c'est l'enchainement indissoluble

qui existe entre un luxe effréné et une misère sans pareille, cette dernière est l'antithèse du premier. Les paysans, tombés aussi bas, essayèrent sur les propriétaires une pression qui jadis aurait pu réussir : l'émigration en masse.

Parmi les paysans, il commença à se créer : un courant d'émigration vers la Bulgarie et la Serbie, dont les paysans se trouvent avoir un bien être relatif. Ce courant fut arrêté par la force armée et à la suite de l'intervention du gouvernement roumain, la Bulgarie empêcha les paysans roumains de dépasser ses frontières. C'en était trop; aussi en 1888, éclata le mouvement appelé les révoltes agraires de Roumanie. Ces révoltes étaient plutôt des manifestations dont la violence se traduisit par la mort d'un maire rural des plus cruels et par les mauvais traitements qu'eurent à subir un officier et quelques membres inhumains de l'administration communale.

Mais cela suffisait pour faire perdre la tête au gouvernement des doctrinaires et des lettrés (junimistes) qui firent noyer dans le sang ces révoltes partielles. Ces révoltes agraires attendent encore leur historien, qui aura à décrire les atrocités inouïes et sans nombre commises par l'armée d'après l'ordre exprès du gouvernement junimiste. Effrayés par les révoltes agraires, atterrés par la propagande socialiste, le Parlement roumain et le gouvernement junimiste s'empressèrent de voter une nouvelle loi agraire, par laquelle on décréta que tous les domaines de l'État seront vendus en petits lots aux paysans. Cette loi telle qu'elle a été votée, n'est qu'une énorme duperie. La proposition de faire des avances en argent aux paysans, pour l'achat des instruments de travail fut repoussée; en revanche, on décida de vendre dans chaque village et aux paysans riches, quelques grands lots de terrain, pour former

prennent des enfants comme apprentis et les font travailler gratuitement pendant 4 et 6 ans, temps nécessaire selon les patrons, pour connaître à fond le roulement. La vérité est que ce roulement s'apprend en un mois. Après ces 4 à 6 années, les apprentis gagnent 40 à 50 francs par mois.

Ces petits esclaves de commerce travaillent 17 heures par jour, sans un jour de repos, car les boutiques ne ferment pas le dimanche.

La seconde catégorie des malheureux jeunes gens exploités dès le plus bas âge est celles des apprentis de métiers, dernier vestige des anciennes corporations. Ces enfants, fils de très pauvres gens, sont tout aussi exploités que les commis de magasin. En effet, pour une journée de 16 à 18 heures de travail, le patron fournit la nourriture et rien de plus.

Ne pouvant être instruits à l'école, vu la misère des parents, ils sont fatalement condamnés à ne jamais pouvoir s'élever au-dessus de cette condition sociale, aussi, l'existence de ces malheureux est terrible. Travaillant depuis l'aube jusque minuit, ils dorment au nombre de 5 à 6 dans la chambre de travail, couchés sur de simples planches suspendues. Quant à l'effet économique de l'apprentissage, nous signalons la terrible concurrence qui est faite aux ouvriers reconnus comme tels et la conséquence de cet état de choses est l'amoindrissement des salaires de ces derniers.

***

Passons maintenant au développement du socialisme en Roumanie. Jusqu'à 1874, le socialisme n'existait pas dans le pays, le mot même y était inconnu. D'ailleurs, les conditions économiques qui l'auraient pu y faire n'existaient pas, aussi, l'action socialiste ne pouvait commencer par la Roumanie.

Le socialisme européen y fut importé des pays occidentaux, non pas directement, mais par l'intermédiaire de la Russie.

Ceci est important, car il faut attribuer à cette cause le fait que le socialisme roumain à ses débuts, a porté le cachet du socialisme russe de cette époque. C'était un mélange de Marxisme et de Bakounisme révolutionnaire, de théories anarchiques et de sectarisme métaphysico-moral. Quelques émigrés russes et roumains de Bessarabie réfugiés en Roumanie, à Jassy, ville près de la frontière, apportèrent cette mixture de théories sociales, commencèrent une propagande active, parmi les étudiants, parmi les professeurs, parmi les instituteurs surtout, en général, dans les rangs de la société élevée.

Parmi les ouvriers, la propagande ne pouvait trop réussir, ceci à cause de la nature du socialisme de cette époque et de ses faibles moyens de propagande. Quelque temps après les socialistes de Jassy éditèrent un journal « Bassarabia », de tendance anarchiste, ainsi nommé en souvenir de la Bessarabie annexée par les Russes.

Cet anarchisme roumain n'était pas conséquent et ne pouvait l'être, car la jeunesse qui la composait possédait en grande partie une culture scientifique sérieuse, culture qui est le plus fort dissolvant des conceptions anarchiques. Grâce aux persécutions du gouvernement libéral, le journal » Bassarabia » disparut après quelques mois d'existence.

Le gouvernement libéral ne pouvait voir d'un bon œil l'apparition du socialisme en Roumanie et la propagande de ses théories. Le socialisme lui semblait une utopie, un enfantillage ; pourtant il en était inquiété et n'attendait qu'une occasion favorable pour l'écraser. L'occasion ne se fit pas longtemps attendre.

En 1881, le 18 mars, les socialistes de Jassy décidèrent de célébrer par une manifestation l'anniversaire de la Commune de Paris. Les préparatifs en furent connus par la police.

Le consul de Russie à Jassy en eut vent ; il protesta auprès du gouvernement roumain, sous prétexte que cette manifestation, faite en partie par les émigrants russes six jours après l'exécution du czar Alexandre II, semblait approuver les terroristes russes. Le gouvernement libéral fit interdire la manifestation.

Si nous avons commencé par étudier le socialisme de Jassy, c'est que le mouvement y fut connu en premier. Un pareil mouvement se développa à Bucharest. A Bucharest comme à Jassy, l'activité socialiste se bornait à la propagande dans les classes élevées, elle eut un assez grand succès parmi les étudiants universitaires. Des jeunes socialistes de talent inaugurèrent une série de conférences publiques dans la salle dite « Franzelar ». Ces conférences eurent un excellent effet sur la jeunesse.

L'année 1884 est une date importante dans l'histoire du développement de notre socialisme. Il a été dit comme quoi les socialistes abandonnant les formules anarchiques évoluaient rapidement vers le socialisme scientifique européen. En 1884 apparut à Jassy la « Revista Sociala », revue placée sous la rédaction de Jean Nadejde et dont la partie théorique fut écrite par le marxiste roumain C. Dobrogeanu-Gherea.

La « Revista Sociala » fit prendre au socialisme roumain, le caractère du socialisme international qu'il avait déjà en Occident.

Cette revue, telle qu'elle était écrite, ne pouvait et n'influença du reste que les cercles instruits. Il est évident que ceci était un grand inconvénient car, la grande majorité du public, n'ayant pas une instruction

suffisante, ne pouvait par cela même saisir les théories exposées et était ainsi placée hors cadre de la propagande socialiste. Cette lacune fut comblée par l'apparition d'un journal quotidien « Drepturïle Omului » (les droits de l'homme) publié à Bucharest. Ce journal devint l'heureuse expression du parti socialiste, popularisant ainsi les théories exposées dans la « Revista Sociala ». Dirigé par des avocats, des journalistes et des étudiants il fut très bien accueilli, non seulement par les intéressés, mais ce qui plus est, par la petite bourgeoisie. Malheureusement de grandes difficultés matérielles étant survenues, le journal cessa de paraître.

***

Avant de continuer l'exposé du mouvement socialiste nous devons aborder une question de la plus haute importance. Nous allons répondre à une objection qui a été faite au sujet de la possibilité de l'existence du socialisme en Roumanie. On est allé jusqu'á douter de sa légitimité, en se basant, chose curieuse, sur les théories socialistes même.

Dans ce pays, le prolétariat industriel n'existe pas ou à peu près, et c'est justement cette classe qui doit réaliser l'organisation de la société future; donc, d'après les bourgeois, une activité socialiste en Roumanie, n'est qu'une fiction, elle ne pourrait être justifiée, n'est qu'une singerie honnête et stérile, tout au plus cette étiquette socialiste cachera la création d'un parti radical. A l'ensemble de ces arguments, les socialistes roumains ont maintes fois répondu par des articles publiés dans le journal « Drepturile Omului ». A ce même effet, ils firent paraitre un livre intitulé : « Cé que veulent les socialistes roumains ».

Ils dirent notamment que de même que la société bourgeoise de 1848, sans avoir préalablement aucune

des bases économiques nécessaires à une société bourgeoise, sans même être composée d'éléments extrêmement nombreux parvint toutefois à réussir en Roumanie, s'appuyant sur le fait que cette organisation avait triomphé dans l'Europe Occidentale, de même, nous socialistes révolutionnaires, nous introduisons l'organisation socialiste, sans être aidés par un prolétariat formidable.

En dehors de la considération déjà exposée, les socialistes roumains ont pour eux la grande classe des ouvriers agricoles qu'ils entraînent et entraîneront davantage dans le mouvement socialiste. Un autre facteur qui plaide notre cause c'est la solidarité internationale socialiste.

Ce facteur est bien plus puissant et aidera la Roumanie socialiste d'une manière beaucoup plus efficace que ne l'a été la bougeoisie roumaine par la bourgeoisie européenne. Du reste, la parfaite organisation socialiste ne saurait être atteinte du jour au jour, en attendant, la bourgeoisie roumaine et les institutions capitalistes elles-mêmes, malgré la ruine de la productivité de travail, aplanissent et préparent le terrain au parti socialiste.

A tous ces contre-arguments pris dans l'historique même de son développement, la bourgeoisie roumaine ne répondit pas, tout en continuant de crier que notre socialisme était une plante exotique.

Il est incontestable que le socialisme européen ou américain est forcément appelé à prendre la tête du mouvement, vu que les conditions de la lutte et de la propagande socialiste y sont de beaucoup plus favorables que dans les contrées telles que la Roumanie. Il est également incontestable que, au point de vue de la tactique, le socialisme roumain doit avoir ses armes

propres, les conditions économiques et le champ économique sur lequel il devra manœuvrer lui étant propres. Nous allons citer un exemple : la question de la protection du travail et sa réglementation (8 heures), si agitée dans l'Europe Occidentale ne saurait être étrangère à la Roumanie. Pourtant la question des contrats agricoles entre paysans et propriétaires, en tant qu'il s'agit de protéger les intérêts de ceux-là contre l'exploitation de ceux-ci, aura pour la Roumanie la priorité sur toute autre question.

La justification du parti socialiste roumain et son intime affinité avec le socialisme européen est que : tous les deux ont les mêmes convictions, les mêmes tendances, à savoir l'établissement d'une société solidaire et harmonique, d'une société dans laquelle tous les instruments de travail seront socialisés. Quant aux moyens d'arriver à ce but chacun emploiera ceux demandés par les conditions spéciales à son pays.



La première manifestation de l'activité pratique de notre parti se traduit par une vive agitation parmi les paysans, faite par le cercle socialiste de Jassy, grâce surtout à notre infatigable ami J. Nadejde. Cette agitation, commencée en 1887, tâcha d'intéresser et d'attirer les paysans en s'occupant de leurs intérêts immédiats, c'est-à-dire en demandant l'application des lois agraires. Ces lois faites du temps de C. A. Rosetti avaient un caractère favorable aux paysans, mais grâce à la pression exercée par les intéressés, l'administration communale les cacha dans ses cartons et elles restèrent ignorées.

L'agitation socialiste eut le mérite d'en faire prendre connaissance aux paysans, aussi ses succès furent

remarquables. L'affluence des paysans venus à Jassy pour réclamer du terrain fut grande. On se vit forcé de créer un club de travailleurs, en même temps qu'un journal hebdomadaire « Muncitorul », destiné spécialement à la propagande parmi ceux-ci. C'est au club qu'au milieu des travailleurs, les socialistes apprirent à ceux-ci la véritable cause de leurs maux et le moyen de faire triompher leurs justes revendications.

Une propagande identique se fit à Roman, Bacau, Vasloui, Poutna. Les effets de cette agitation se traduisirent à Roman par l'élection de Mortzun et son envoi au parlement roumain. La même année, après la chute du gouvernement de Jean Bratiano, après les révoltes agraires, Jean Nadejde devint le mandataire du troisième collège de Jassy, (collège des paysans), et cela malgré l'odieuse pression de l'administration. Les Chambres ayant été dissoutes, V. Mortzun se présenta encore une fois devant les électeurs et cette fois-ci, il devint le mandataire du 3e et du 2e collège (collège de la petite bourgeoisie et des professions libres) et vint ainsi siéger au Parlement à côté de Nadejde. A Bucharest, l'avocat socialiste Mille et les socialistes de l'endroit réussirent à former un club qui devint le centre du socialisme roumain, surtout après les élections dont nous avons parlé.

La capitale étant la ville la plus industrielle du pays, forcément le socialisme y prit le caractère qu'il a en Occident. Autour de ce club se créèrent des syndicats corporatifs : selliers, cordonniers, typographes, etc. Une des particularités du club des travailleurs de Bucharest consiste en ce que ce club compte beaucoup d'ouvriers étrangers. Ces travailleurs, pour la plupart des pays environnants, ne se fixent pas à Bucharest, mais après un certain temps retournent dans leur pays emportant avec eux, pour les propager parmi leurs

concitoyens, les théories socialistes qu'ils ont acquises. On peut dire la même chose pour la jeunesse étrangère (Serbes, Bulgares, Grecs) qui vient étudier aux facultés de Bucharest; de cette manière, Bucharest devient le foyer du socialisme en Orient.

Actuellement, le parti socialiste roumain, « partidul muncitorilor », possède trois clubs principaux : à Bucharest, Jassy et Galatz, et compte beaucoup d'adhérents dans d'autres centres comme Roman, Braila, Ploesti, Focsani, etc. Signalons aussi le club des étudiants socialistes roumains de Paris, qui a fourni plusieurs militants au parti.

Toute l'activité des socialistes roumains peut se résumer ainsi : par la propagande au moyen de conférences, de brochures et d'un journal hebdomadaire, « Munca »; par l'organisation politique des travailleurs afin d'obtenir les droits politiques, notamment le suffrage universel, pour obtenir l'amélioration matérielle immédiate de leur sort, par l'organisation des travailleurs, l'émancipation des ouvriers de l'esclavage politique et économique.

L'efficacité de la propagande socialiste en Roumanie est démontrée par la manière dont a été célébrée la fête du 1er Mai. Pour se conformer à la décision du Congrès international de Paris (1889), où le socialisme roumain fut représenté par cinq délégués, on célébra le 1er Mai à Bucharest, Galatz, etc.; trois mille personnes en 1890, plus de quatre mille en 1891 y prirent part, rien qu'à Bucharest. Ces chiffres, bien modestes pour une ville de l'Occident, sont chez nous rarement atteints dans des manifestations ayant un autre caractère.

Il faut dire quelques mots sur le rôle des socialistes dans les révoltes agraires et dans la confection des lois

sur les ventes des terres de l'Etat aux paysans. Nous avons déjà dit qu'en 1888 la misère arrivant à son comble les paysans de Valachie se révoltèrent en différents endroits.

Les socialistes, loin de prendre part ou d'encourager ce mouvement, firent tout ce qu'ils purent pour l'empêcher de se produire là, où il n'avait pas encore éclaté. Voici l'explication de cette attitude : les paysans roumains, n'étant pas organisés et n'ayant pas d'idées claires sur leurs revendications, leur révolte ne pouvait qu'être noyée dans le sang et la classe entière réduite à un esclavage encore pire.

Les paysans Moldaves envoyèrent des députations à Jean Nadejde, pour lui demander s'ils devaient se révolter. Celui-ci et tous les autres socialistes leur démontrèrent combien étaient nuisibles ces révoltes, et en même temps ils leur indiquèrent la ligne de conduite qu'ils devaient suivre pour vaincre, c'est-à-dire s'organiser en un parti de classe. Il est incontestable que c'est l'influence socialiste qui a empêché l'explosion d'une révolte en Moldavie. Quelques socialistes roumains critiquèrent cette attitude du parti ; ils penchaient pour une attitude plus révolutionnaire, mais ils se soumirent à la décision de la majorité par esprit de discipline.

Les socialistes roumains durent une seconde fois se manifester à l'occasion de la loi sur la vente des terres de l'État aux paysans.

Ils demandèrent alors que les énormes domaines publics, qui comprennent le quart de l'étendue totale du pays, ne fussent pas vendus en petits lots, mais au contraire agrandis par l'achat des propriétés particulières, et que ce grand domaine ainsi formé fut donné en ferme aux paysans et aux communautés des paysans à des prix peu élevés, en outre, que l'État soit

obligé de leur fournir des capitaux nécessaires à l'achat des instruments de labour, des machines, bêtes de somme, etc.

Le projet fut repoussé par le parlement bourgeois. L'amendement n'eut même pas le temps d'être connu par les ouvriers, qui ainsi auraient pu exercer une certaine pression sur le vote des Chambres. Les lois sur la vente des lots furent expédiées à la vapeur et devinrent ainsi un fait accompli.



Après quinze ans de lutte acharnée, et surtout dans les six dernières années, le socialisme roumain parvint à avoir ses clubs, sa littérature et un parti politique auquel les vieux et les jeunes partis bourgeois n'hésitèrent pas à proposer des alliances électorales. Ce parti a déjà envoyé dans le Parlement roumain des représentants et force à l'opinion publique à connaître l'existence du socialisme roumain et aujourd'hui ce même public l'admet comme un fait naturel, lui qui, il y a quinze ans, ignorait ou méprisait les hommes et les choses socialistes. Chaque village a son noyau socialiste, dans les villages les plus retirés, les paysans en connaissent l'agitation, dans de nombreuses communes, ils posent des candidatures socialistes qui ont chaque jour un succès en plus à compter. Évidemment le parti, trop jeune et rencontrant d'énormes difficultés, ne saurait avoir sur le pays une influence prépondérante. Pourtant, les résultats obtenus sont encourageants et permettent aux socialistes roumains d'être une minime fraction de la grande armée du socialisme international.

La Ligue professionnelle suisse

—

Dans un pays comme la Suisse où l'industrie est éparpillée, où la législature des 22 cantons est diverse et parfois contradictoire, où trois langues différentes sont parlées et où un grand nombre d'ouvriers étrangers sont établis, le mouvement ouvrier doit nécessairement revêtir un caractère spécial.

Nous vivons depuis 600 ans ans sous un régime républicain et libertaire, mais les derniers événements nous ont prouvé qu'il n'y avait pas une bien grande différence entre une république bourgeoise et une monarchie. La récente création d'une police politique en Suisse en est une nouvelle preuve ; cette création a ouvert les yeux aux travailleurs suisses longtemps assoupis.

Jadis c'était les ouvriers étrangers, les allemands principale ment, qui s'occupaient presque exclusivement du mouvement socialiste ; maintenant les ouvriers suisses, qui comprennent que leurs libertés tant vantées ne sont qu'illusoires, commencent à se joindre au mouvement. De ce fait la haine chauvine contre les étrangers tend à disparaître.

Aujourd'hui la majeure partie des associations corporatives sont socialistes et elles revendiquent non seulement des réformes économiques et politiques mais elles veulent avant tout renforcer les rangs de l'armée du prolétariat.

Néanmoins une agitation sérieuse n'était guère possible parce que les ouvriers ne comprenaient pas l'utilité de fédérer leurs forces et de travailler ensemble.

Nos camarades de la Suisse italienne et française, où le degré intellectuel est plus élevé, s'occupent de trop de choses à la fois et ne produisaient pas beaucoup de travail sérieux. Les ouvriers suisses-allemands eux ne

s'occupaient de rien. Maintenant la situation a changé. Il ne faudrait cependant pas se payer d'illusion. C'est ainsi que dans l'industrie du coton, de la soie, de la laine et de la passementerie, les ouvriers ne veulent pas entrer dans le mouvement.

Dans l'industrie de la broderie qui occupe vingt-mille hommes un petit nombre d'ouvriers sont seuls syndiqués. Des autres font simplement partie de leur association de secours mutuels. Sur huit machinistes il n'y en a qu'un de syndiqué. Dans l'industrie horlogière sur 30,000 ouvriers il y en a de 12 à 15,000 qui font partie de leur groupe professionnel. Chez les travailleurs du bois un bon huitième des ouvriers sont syndiqués.

En ce qui concerne l'industrie de la Broderie qui est exercée dans la Suisse orientale principalement, canton de St-Gall. Apenzell, Thurgau, Glarus et Zurich, les travailleurs souffrent cruellement des maux engendrés par la surproduction. L'organisation de ces ouvriers est d'autant plus difficile qu'ils ne sont pas toujours agglomérés dans des centres industriels mais éparpillés dans des localités rurales.

L'Horlogerie est surtout fabriquée dans les pays du Jura, cantons de Solence, Berne, Neuerberg, Fribourg et Genève. Il y a 12,000 ouvriers non syndiqués sur les 40,000 employés dans cette industrie. Le syndicat, qui n'est pas fort, défend aux patrons d'employer des ouvriers non associés. Ces ouvriers n'ont pas de relations avec leurs compagnons de la Suisse-allemande.

Les typographes comprennent deux groupes : le groupe allemand qui occupe 1,000 ouvriers et le groupe latin, français et italien, qui en occupe 500. Cette association eut des débuts des plus arides. En 1889 elle proposa un taux de main d'œuvre uniforme pour toute la Suisse. Devant le refus des patrons la grève générale des

typographes fut décidée et après une lutte opiniâtre, les typographes eurent gain de cause.

Il convient néanmoins de tirer hors de pair les ouvriers des corporations suivantes qui les premiers ont compris l'utilité des syndicats professionnels, ce sont les : métallurgistes, vitriers, relieurs, cordonniers, tapissiers, tailleurs, peintres en bâtiments, vanniers et forment « l'Union des corps de métiers suisse ».

Cette association qui comptait 7,000 membres et 193 groupes en 1883 est très florissante. Depuis 1885 le siège de cette puissante association a été transféré de Genève à Zurich. Ces ouvriers ont fondé, en 1886, une caisse de réserve pour les grèves et une caisse de secours pour les invalides dont le siège est à Berne.

Néanmoins les unions ouvrières se séparèrent en 1888 des associations purement politiques ; c'est alors que le premier comité d'action ouvrière se créa pour faire place enfin au « parti suisse social démocrate ».

En 1888, lors de la séparation, la caisse des grèves était gérée par une commission de 7 membres. Des difficultés étant nées entre ce comité du parti, une grande conférence, qui réunit plus de 270 délégués, fut tenue le 25 janvier 1891.

Un règlement fut élaboré dont nous citons les articles principaux :

Article premier. — L'Union générale des corps de métier suisse comprend toutes les organisations de corps de métier de la Suisse.

Son but est : la protection de métier, la sauvegarde des intérêts ouvriers, la fin du régime du salaire et l'association des moyens de production suivant le programme de la démocratie sociale.

Art. 5. — Chaque groupe reste assuré de son autonomie. Son affiliation à l'Union a pour seul but de donner une direction homogène au mouvement ouvrier.

Art. 6. — L'Union a une caisse de réserve qui doit venir en aide aux travailleurs dans leur combat pour l'amélioration de leur sort.

Art 7. — Pour subvenir aux frais de l'agitation et aux frais de gestion de la caisse, chaque membre paie une cotisation trimestrielle de 0 fr. 60 dont 10 centimes pour la gestion de la caisse.

Art. 9. — L'Union est dirigée, pour les affaires intérieures, par un comité fédéral composé de 12 membres renouvelables tous les ans. A côté de lui siège une commission de contrôle.

Un secrétaire fédéral appointé sera également nommé. Jusqu'à présent cette nomination n'a pas encore été faite.

Art. 21. — Si un corps de métier veut faire la grève, il doit en aviser le comité central de sa profession s'il existe et ensuite le Comité fédéral en ajoutant toutes les indications de salaire, durée de travail, nombre de grévistes, etc.

Art. 29. — Une grève ne peut éclater qu'avec l'assentiment du Comité des corps de métier et du Comité fédéral qui cherchera s'il ne peut y avoir entente entre l'ouvrier et le patron.

Art. 26.—Pour qu'une grève soit soutenue par le Comité fédéral, il faut que le groupe soit affilié depuis 3 mois à l'Union des corps de métier.

Le Comité jugera l'étendue du subside aux grévistes.

Il existe encore des caisses privées de grèves chez les typographes et les travailleurs du bois.

L'Union des métiers a son organe officiel « L'Arbeiterstimme » (La Voix de l'Ouvrier) qui est bien lu. Cet organe appartient également au parti socialiste suisse.

Un mouvement se dessine pour la centralisation de toutes les associations ouvrières suisses. Dans les grandes villes de la Suisse cette fédération est chose faite. C'est ainsi qu'à Berne il y a plus de 40 groupes fédérés.



Depuis juin 1889 il y a eu une trentaine de grèves en Suisse. Il a été constaté que celles qui duraient longtemps étaient rarement victorieuses pour les travailleurs.

Constatons aussi que grâce à l'intervention des syndicats bon nombre de conflits ont été évités.

Voilà en résumé ce qui a été fait en Suisse pour l'agitation ouvrière ; nous saluons les délégués au Congrès de Bruxelles et nous leur disons ce que les délégués suisses disaient au Congrès de Paris,

Au revoir,

Dans deux ans nous nous retrouverons en Suisse !

Zurich-Herslanden, 12 août 1891.

Le Rapporteur,
AUG. MERCK.

Les Démocrates Socialistes hongrois

—

Le mouvement ouvrier qui naquit en 1880, resta stagnant jusqu'au congrès de 1889 tenu à Paris, qui le réveilla et lui donna une impulsion nouvelle. La préparation pour la « lutte des classes » moderne se fit sentir, sous la pression du pouvoir et par suite du développement capitaliste qui prolétarisa une grande partie de la population. Ayant créé cette situation, les décisions du congrès international de Paris ne manquèrent pas de produire un effet salutaire, et c'est comme mue par un courant électrique que la classe ouvrière s'enthousiasma et reprit espoir.

Les résolutions votées au congrès de Paris pénétrèrent dans tous les coins du pays en réjouissant la classe ouvrière. Dès lors l'indifférence dans laquelle on vivait depuis des années fut brisée.

Les deux journaux du Parti « Nepszava » et » Arbeiter Wochen Chronik » paraissant depuis le 1er janvier sous le titre de « Arbeiterpresse » furent agrandis, et la propagande par la presse prit une nouvelle extension. En même temps on prit l'initiative d'éditer des brochures d'étude résumant les principes socialistes, il parut plusieurs écrits en allemand, hongrois et langue slave ; ce fut par nécessité qu'on finit par éditer la « Bibliothèque ouvrière hongroise », qui renferme non seulement la traduction des meilleurs écrits de la littérature socialiste internationale, mais aussi des ouvrages inédits.

Pour entretenir la solidarité un grand nombre de collectes furent faites pour le soutien des grèves et la propagande électorale.

L'organisation syndicale commence à poindre en 1890, jusque là les associations existantes étaient des sociétés de secours mutuels sous toutes les formes imaginables.

Il se fonda 6 associations professionnelles, dont 4 agricoles ; un grand nombre de cercles d'études virent le jour presque en même temps.

Dès lors la classe ouvrière s'intéressa à la vie publique. Par une action commune elle prit part en mars 1890 à l'agitation pour le repos du dimanche.

Dans un grand nombre de villes des grandes réunions très suivies eurent lieu. Les manifestations du 1er Mai 1890 furent imposantes par leur cohésion. 60,000 travailleurs de la capitale et une masse innombrable dans les villes de province circulèrent dans les rues pour revendiquer leurs droits politiques et économiques.

Un des faits des plus intéressants à signaler fut la convocation d'un congrès qui siégea le 7-8 décembre 1890 à Budapest. On put constater les progrès faits depuis



les congrès précédents, non pas seulement par le nombre des associations représentées de la province, mais aussi par le jugement sain des questions qui étaient portées à l'ordre du jour.

Le Congrès prit comme titre : « Parti de la démocratie socialiste hongroise » et se reconnut franchement lié à la démocratie socialiste internationale.

121 délégués munis de mandats en règle siégeaient au Congrès, dont 87 de Budapest et 34 autres venus de tous les points du pays.

Les conséquences du Congrès furent des plus heureuses ; on vit journellement augmenter le nombre des abonnés aux deux journaux ainsi que les fonds pour la propagande.

L'organisation syndicale fit de grands progrès ; les menuisiers, les tailleurs, les passementiers, les bijoutiers, les cordonniers, etc., ainsi qu'un grand nombre de syndicats agricoles virent le jour. On doit encore signaler, par leur importance, l'association des machinistes, chauffeurs des chemins de fer et les chaudronniers. Des journaux professionnels furent fondés pour les menuisiers (en langue hongroise), tailleurs de pierres (allemand et hongrois), les cordonniers (hongrois). Les compagnons d'Avad et des environs éditèrent, en avril 1891, un journal socialiste de langue hongroise pour la partie sud du pays, sous le titre de « Kozjolet » (Bonheur commun). Malheureusement il dut cesser de paraître après quatre mois d'efforts incessants.

Les progrès du socialisme ne tardèrent pas à ouvrir les yeux du gouvernement, qui prit les mesures nécessaires pour protéger les « libres institutions de la Hongrie ». Les mesures vexatoires du gouvernement ont pu écarter du mouvement ouvrier un certain nombre de membres, mais elles auront rendu la lutte des classes

plus âpre, et réduit à néant le chauvinisme qu'on voulut faire naître.

Ce fut contre la manifestation du 1er Mai que la classe gouvernante et bourgeoise dirigea sa colère; aussi la manifestation du 1er Mai 1891 n'a-t-elle pas été si grandiose que celle de 1890.

Gouvernement, police, coalitions patronales exercèrent une grande pression sur les salariés, pour faire échouer la fête du travail, ce qui ne leur réussit pas complètement. Le terrorisme exercé par la bourgeoisie fit que des milliers de compagnons ne purent prendre part à la démonstration.

Dans la capitale, 14,000 travailleurs fêtèrent avec éclat le 1er Mai; tandis que dans certaines villes de province le contingent des manifestants était de beaucoup supérieur à celui de l'année précédente.

L'occupation principale fut la propagande par la presse et l'organisation du prolétariat agricole. La presse augmente sensiblement ses abonnés, car, par l'expropriation de la classe moyenne et des petits cultivateurs, une agglomération d'habitants très instruits, élevés dans la religion calviniste, facilita les progrès du socialisme. Il n'est pas étonnant de trouver entre les mains des ouvriers agricoles « Force et matière » du docteur Büchner, et la plupart des livres de Darwin leur sont connus.

Il se produit un véritable manque de littérature socialiste; on comprit très bien le côté pratique du socialisme, mais l'étude de la question sociale, en général, resta dans le vague.

Il ne suffisait plus au gouvernement d'exercer une grande pression sur la classe ouvrière, mais il doit encore se distinguer en enlevant le 1er mai un drapeau spécialement destiné à la fête du travail. Il s'en fallut de très peu pour produire une effusion de sang tellement

les esprits étaient montés. Le gouvernement avait trouvé des prétextes ; toutes les réunions publiques furent interdites ; on confisqua les statuts aux associations naissantes; sous l'un ou l'autre prétexte les groupes existants furent dissous; on empêcha la vente des journaux socialistes, en un mot,on crut avoir trouvé le moyen de tuer le socialisme. En effet, les travailleurs agricoles leur donnèrent cette illusion, car il est des époques où on travaille 16 à 20 heures par jour, mais, hélas, on se trompait. Une population qui se trouvant devant les bayonnettes et les fusils de l'armée, et dont le cœur crie ces paroles, ne capitule pas : « Tirez et frappez, notre vie est sans valeur ».

De grands progrès furent encore réalisés par les populations industrielles, tout aussi bien sur le terrain de la lutte des classes que par le groupement professionnel. Ils eurent pour avantage de rendre la classe ouvrière consciente de ses droits.

En comparant le résultat auquel nous sommes parvenus avec les pays qui nous entourent on peut le trouver très peu brillant. Mais il faut prendre en considération que la Hongrie n'est pas encore arrivée comme les autres pays,au plus grand développement de l'industrie et ne possède pas des agglomérats unis de populations.

Tout ce que nous pouvons dire, dès ce jour, c'est que la démocratie socialiste hongroise est entrée dans un phase nouvelle et qu'elle grandit sans cesse, et c'est le capitalisme qui fera grossir toujours les rangs des opprimés, qui viendront se grouper avec nous pour conquérir leur émancipation politique et économique, ce qui permet aux socialistes hongrois de se grouper dans les rangs du socialisme international.

Les Démocrates Socialistes autrichiens

—

Quelques mois avant le Congrès ouvrier socialiste de Paris, en 1888, le parti ouvrier autrichien tint une assemblée plénière dans laquelle il adopta une nouvelle organisation.

Après quelques années de calme, le parti s'était retrouvé. Il se réorganisait sur de solides bases avec un programme bien net, s'inspirant des purs principes du socialisme.

On pratiquant les principes de Karl Marx et on se préparait à la lutte des classes.

Il était nécessaire, aussi, d'avoir une partie politique dans le programme, parce qu'il faut obtenir les droits pour la classe ouvrière, afin qu'elle ait le moyen de faire triompher ses revendications.

Le parti socialiste autrichien rencontre sur sa route des difficultés que nul autre ne connait. Elles sont de diverses causes, la différence des nationalités agglomérées sur le territoire impérial est la moindre.

En effet, dans le parti ouvrier d'Autriche sont groupés fraternellement les socialistes allemands, tchèques, polonais, italiens et autres, qui vivent sous le sceptre de l'empire. Tous ces éléments s'entendent et forment un vrai parti international. Les ouvriers socialistes ne connaissent pas, en Autriche, les divisions et les haines qui séparent, par suite des luttes politiques, les dirigeants des diverses nationalités de l'empire.

Ce qui rend difficile la marche en avant et l'organisation du parti socialiste, c'est la différence de situation économique qui existe en Autriche.

On trouve, en effet, à côté des grandes organisations capitalistes modernes, fonctionnant au profit du capitalisme et produisant toutes les causes désastreuses

de cette exploitation, une organisation féodale, avec un système patriarcal, amenant pour les paysans une infériorité complète, les laissant dans l'état primitif des premières civilisations.

Malgré une Constitution d'apparence libérale, les vestiges de la féodalité sont si nombreux dans les mœurs et influent si puissamment dans l'application de la législation, qu'il en résulte un système compliqué et rétrograde, par suite duquel on ne peut considérer l'Autriche comme étant à la hauteur des états modernes de l'Europe.

La classe riche, la classe féodale et la bourgeoisie empêchent, par tous les moyens, la classe populaire de se délivrer de l'oppression économique et politique qui pèse sur elle. Il y a tout un arsenal de lois dont on ne peut se servir. L'Eglise contribue par sa domination morale à maintenir le peuple dans la soumission et dans l'impuissance.

En effet, la liberté d'association, de réunion, de coalition et de presse sont entourées de telles restrictions, que l'usage n'en est pas possible et qu'en réalité c'est comme si elles n'existaient point.

Il est très difficile, dans ces conditions, de développer le parti et de propager les idées socialistes, les socialistes poursuivent cependant leur action. Ils ne le peuvent cependant indirectement dans la politique, puisque le droit électoral, dont sont écartés tous les travailleurs industriels et agricoles, dépend du paiement de cinq florins (fr. 12.50) d'impôt.

La politique réactionnaire du gouvernement amena de l'agitation dans la classe populaire, parmi les diverses régions de l'empire, durant la période de développement de 1883 à 1886. Quelques anarchistes se livrèrent à des

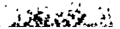
actes de propagande par le fait, les gouvernants profitèrent de ces attentats pour faire croire que l'ordre était menacé. On fit sévir avec barbarie, réprimant implacablement toute agitation. Le Parlement profita de la circonstance pour suspendre toutes les libertés et arriver à la dissolution des associations ouvrières, politiques et professionnelles.

La persécution s'exerça à Vienne, à Prague, dans la Bohême, comme dans les autres parties du pays, on fit des arrestations et des poursuites. On combina des procès d'anarchistes afin d'arrêter ceux qui dirigent et rendre la répression plus cruelle. Des condamnations en masse furent prononcées, il y en eut, parmi les condamnés, qui se virent infliger 8, 10, 12 et même 20 ans d'emprisonnement.

La plupart des malheureux qui ont agi pour notre cause, sont morts de la tuberculose qui règne en permanence dans les prisons. Il y a des compagnons qui pour avoir répandu des écrits socialistes, ont succombé sous le couperet de cette guillotine sèche. Dans ces cas, il ne fallait pas s'attendre aux secours des partis dirigeants.

On appelle politique intérieure en Autriche, la lutte de trois facteurs : grande industrie, commerce et bourgeoisie, et, le restant des forces est attribué à la couronne. Les agriculteurs sont la queue politique des cléricaux ; le prolétarisation de la petite bourgeoisie est imminente et, voyant arriver sa fin, elle s'attache de toute son énergie aux institutions réactionnaires existantes. Ils ne manquent pas de s'intituler les protecteurs des ouvriers, mais ne restent, aux yeux de ceux-ci, qu'une masse réactionnaire ; ce qui fait que les ouvriers doivent lutter seuls pour la conquête de leurs droits politiques. Ils ont en cette circonstance une double obligation :





1° de répandre le nouveau programme ; 2° d'organiser la classe ouvrière, qui est une très lourde tâche, et nous pouvons assurer avec fierté que nous avons accompli une grande partie de cette besogne .

Nous allons vous faire connaitre, dans ses grandes lignes, le progrès réalisé dans le domaine politique. Nous avons réussi à faire comprendre à la population, nos principes et aussi notre tactique. Depuis, le grand nombre de procès qu'on intentait pour affiliation à une société secrète, a diminué considérablement. On ne réussit plus à faire condamner des hommes, qui dans un grand nombre de journaux, et, dans une infinité de réunions, exposaient publiquement leur programme. Ceci ne se fit naturellement pas sans un grand nombre de victimes.

Quand, en 1889, éclata la grande grève des employés du tram, les socialistes comprirent qu'ils avaient à organiser cette catégorie de travailleurs ; ils leurs firent conquérir l'opinion publique malgré les tracas des policiers et militaires ; notre journal le « Gleichheit » (Egalité) fut traité d'anarchiste et saisi comme tel, et toujours sous le même titre, en emprisonna ses rédacteurs. En Bohême, à Steiermark, à Triest, en Galicie, où ils virent la possibilité de le faire, on intenta des procès. Tout ceci porta très peu de préjudice au mouvement ouvrier, et les gouvernants ont fatalement dû reconnaitre que tout ce qu'ils feraient était inutile, et que la démocratie socialiste d'Autriche devait être reconnue comme un puissant facteur politique.

Les progrès se remarquèrent surtout au développement continu de la presse. La censure et l'interdiction de la vente et du colportage, nous causent de grandes difficultés.

En 1889, nous possédions 6 journaux politiques,

paraissant mensuellement et bi-mensuellement, dans les diverses langues usitées, possédant 15,400 abonnés. Le congrès de Vienne, tenu 1 1/2 an plus tard, constata que nous possédions 16 journaux, ayant 56,000 abonnés. On doit encore y ajouter les journaux professionnels, qui défendent la cause socialiste. En très peu de temps, de 4 avec 6,000 lecteurs, leur nombre est monté à 19 avec 44,000 lecteurs. En tout, le tirage de la presse socialiste s'élève à 120,000 exemplaires.

Le meilleur parti possible fut tiré de la campagne électorale, qui s'ouvrit cette année, pour la propagation de nos idées. Comme le cens règne encore en Autriche, il nous fut tout à fait impossible de réclamer des mandats. Nous profitâmes de la période électorale pour développer notre programme dans presque toutes les réunions publiques organisées; des millions de feuilles volantes, écrites dans toutes les langues, furent distribuées. Non seulement les socialistes obtinrent 6,000 voix, mais la confiance fortifia l'espérance, et, encore plus d'énergie sera employée dans les luttes prochaines.

La loi autrichienne établit une différence entre les groupes politiques et non politiques.

Les uns ne peuvent pas entrer en relations avec les autres, et ces derniers doivent faire inscrire leurs membres chez un juge compétent, et, comme bien on pense, la police se sert de cette éventualité pour supprimer les groupes gênants.

L'organisation des syndicats est anti-politique, et ils ne se trouvent pas en relations directes avec les socialistes, mais un grand nombre de ceux-ci se trouvent dans leur sein.

D'après une statistique très incomplète de 1891, près

de 230 groupes de ce genre existaient et avaient en tout 48,000 membres.

L'organisation professionnelle prend une grande extension, dont l'effectif augmente rapidement.

Cette organisation est très caractéristique. Les syndicats font entrer les femmes occupées dans l'industrie, dans le mouvement, et admettent non seulement les manœuvres, mais font tout ce qui leur est possible pour les attirer et les organiser. On soutient pécuniairement les sans-travail et les affiliés de passage.

Une des grandes difficultés réside dans la procuration des fonds de résistance; la loi, s'occupant de l'organisation intérieure des groupes, peut du jour au lendemain enlever leur avoir et dissoudre leur groupement.

La nécessité d'une organisation fédérale est reconnue, mais il serait un véritable danger de faire fonctionner cette organisation, aussi longtemps que la loi a le droit d'annihiler toute organisation. Nous sommes donc obligés de nous grouper localement, et, si les circonstances sont favorables provincialement; le congrès décide s'il y a lieu d'aller, plus loin.

Aux congrès professionnels des tourneurs, menuisiers, chapeliers, cordonniers, tisserands, mineurs, métallurgistes, tanneurs, boulangers et dans l'industrie du bâtiment, on a jeté les bases d'une organisation fédérale.

Le point principal de leurs revendications est la diminution des heures de travail. La durée du travail, quoique fixée à 11 heures par la loi, est, par manque d'inspection, très peu appliquée; cette loi n'existe d'ailleurs que pour l'industrie et 11 heures de travail épuisent complètement le travailleur. Rien n'est plus désiré en Autriche, que la fixation de la durée du travail par la loi à 8 heures, et la lutte pour l'augmentation du salaire se fait avec acharnement.

Dans très peu d'industries, on est parvenu à une diminution des heures de travail et les grèves entamées à cet effet donnent un résultat négatif. Un grand nombre de grèves éclatèrent en 1890, mais, par insuffisance des moyens, le résultat qu'elles purent procurer est très problématique.

Avant de commencer la lutte contre les exploiteurs et leurs « trust », il faut qu'on possède une organisation sérieuse qui comprend la majorité des esclaves salariés. On s'aperçoit des minces avantages que rapporte une organisation locale, pour les informations sur le travail, dans d'autres localités. C'est une fédération seule qui qui pourra résoudre ce problème et vaincre les difficultés, s'informer sur le tarif des salaires et des prix sur le marché international ; c'est pour ces motifs que la Fédération doit être créée solide et durable. Nous attendons du Congrès de Bruxelles, sur ce point, des renseignements pratiques et applicables.

Depuis le Congrès de Paris, le gouvernement n'a rien fait en faveur de la protection des ouvriers, et, malgré la Conférence de Berlin, les travailleurs peuvent toujours dire qu'au lieu d'avoir une protection internationale, ils sont soumis à une exploitation internationale. Si le capitalisme international n'a rien produit, les résolutions de la classe ouvrière, votées au Congrès de Paris ont produit un effet salutaire pour l'organisation du prolétariat.

La manifestation en faveur des Huit Heures, décidée au Congrès de 1889, a dépassé de beaucoup nos espérances et est devenue un fait historique.

Si on veut envisager notre situation politique, en vue de fêter le 1er Mai, on s'apercevra des difficultés qui se firent jour.

Manifestations, réunions, fêtes, tout fut défendu par

le gouvernement et sa police ; la seule ressource qui nous restait était de proclamer la cessation du travail pour la fête décrétée par le peuple. Nous savions qu'on nous aurait de tous côtés objecté que nous briserions le « contrat du travail ».

Les mêmes gens qui ne se gênent pas de faire chômer quand bon leur semble, qui, sans pitié jettent tous les jours des centaines d'ouvriers sur le pavé, sans plus s'en inquiéter, nous ont demandé ce jour une indemnité pour la perte que nous causions à l'industrie nationale, en quittant ce seul jour l'atelier. Nous savions aussi que le législateur aurait tout mis en œuvre, avec le plus de sévérité possible, pour appliquer la loi. Malgré tout cela, notre manifestation réussit.

Toute la presse ouvrière convia le peuple à honorer son jour de fête ; de grandes assemblées eurent lieu ; des milliers et des milliers de circulaires furent distribuées. La presse conservatrice, qui nous raillait d'abord, commença à prendre la chose au sérieux et annonça à ses lecteurs la fin du monde.

L'agitation était si intense que même des indifférents s'occupèrent du mouvement.

Il n'y eut pas un coin en Autriche où la fête du 1er Mai ne fut pas attendue avec impatience. « L'idée de fête propagea l'idée de solidarité ». Nous n'avons pas à signaler comment se sont passées ces glorieuses journées. Les grandes et enthousiastes manifestations ont démontré au vieux monde que le prolétariat autrichien était digne de marcher dans les premiers rangs de la démocratie.

Si le mouvement d'organisation fait tant de progrès, il faut l'attribuer en grande partie à la Fête des huit heures.

En 1891, les difficultés furent plus grandes : la mauvaise situation des affaires ; la date du 1er Mai tombant

un vendredi, jour ordinairement mauvais pour les ouvriers, annonçait très peu favorablement la grande journée.

De plus, les exploiteurs se mettaient en garde et se préparaient à la résistance. Tous les moyens furent employés pour étouffer l'âme ouvrière. Malgré cela, on tint bon, on chôma, mais avec moins d'apparat que l'année écoulée. Le caractère de la Fête resta le même et embrassa tout le prolétariat, en un mot le dévouement a été très grand dans divers endroits; à Warnsdorf, Bielitz-Biala, Jägerndorf on congédia des milliers d'ouvriers; ces mises à pied causèrent de grandes pertes aux salariés.

Mais les compagnons décidèrent que ces sacrifices étaient utiles et résolurent au Congrès de Vienne, fin juin 1891, de continuer à organiser la démonstration le jour du 1er Mai même.

La Fête du Travail perd la moitié de sa valeur internationale et son caractère de fête du prolétariat si on ne l'organise pas le même jour. Nous tenons à le déclarer hautement au Congrès de Bruxelles.

Les camarades de l'Allemagne et de l'Angleterre, peuvent avoir des raisons très sérieuses pour prendre comme jour de fête le 1er dimanche du mois de mai. Mais faisons observer qu'il ne s'agit pas ici de considérations locales, mais d'obligations internationales, qui sont de la plus grande valeur. Les décisions de l'Allemagne et de l'Angleterre ont entravé la marche morale de la démonstration, et ont rendu l'organisation de cette solennité plus difficile à l'Autriche.

Les délégués autrichiens au Congrès de Bruxelles, ont mandat de maintenir hautement les décisions prises antérieurement.

Pour finir, nous tenons à déclarer que les socialistes

d'Autriche ont fait leur devoir selon leur force et moyens.

La Révolution de la société et les progrès du capitalisme sont suivis pas à pas par la Révolution des esprits du prolétariat.

Nous tâchons d'organiser notre armée, en opposition de nos exploiteurs, pour qu'elle soit, le jour venu, prête au combat; nous faisons des hommes conscients de leurs droits qui sauront travailler de cœur et d'âme à l'émancipation de la classe ouvrière. Nous sommes convaincus que nous marchons de l'avant; nous sentons que nous avons ouvert les yeux aux miséreux, que nous leur avons démontré comment ils devaient travailler à leur propre délivrance et à celle de l'humanité. Dans notre programme,nous disons « la lutte contre l'exploitation doit être internationale, comme l'exploitation elle-même » et dans ce sens nous glorifions le Congrès de Bruxelles en criant : « Vive l'union du prolétariat international! — Vive la démocratie socialiste! »

Le parti ouvrier norwégien

Le parti ouvrier norwégien a été fondé en 1887. Il compte 17 groupes avec 2,500 membres, dont 400 femmes.

Le parti possède 2 journaux, « Social-demokraten » à Christiana et « Arbejderens Rost » la Voix de l'ouvrier à Bergen; le premier parait 3 fois et le second 2 fois par semaine.

Les adversaires les plus forts du parti ouvrier sont les libéraux, mais, malgré leurs moyens financiers, il nous a été possible de reprendre la direction du mouvement ouvrier.

Nos manifestations annuelles, pour le suffrage universel (17 mai) et le travail de huit heures (1er mai) sont accueillies avec bienveillance et sympathie par la majorité des travailleurs.

Il manque à la Norwège, qui a une population de 2 millions d'habitants, des propagandistes et agitateurs, car la propagande est très difficile à faire dans un pays montagneux, ayant 11 fois la superficie de la Belgique. Comme exemple, il faut 2 1/2 jours de voyage pour arriver d'une grande ville à l'autre tellement la distance est grande.

Ayant une position géographique si peu favorable, on doit saisir les difficultés qui s'opposent au développement des idées. Malgré cela, le socialisme gagne de jour en jour du terrain et le moment n'est pas éloigné où toutes les organisations ouvrières auront adhéré aux principes du socialisme.

En général, l'idée démocratique règne en Norwège, mais 6 % seulement de la population possèdent le droit de vote.

D'habitude le parti vote aux élections avec les libéraux, qui ont inscrit sur leur programme électoral : suffrage universel. Le parti n'a pas encore ses propres représentants, mais, dans la seconde ville du royaume, la moitié des sièges libéraux seront acquis aux socialistes.

Le parti ouvrier a commencé à lutter seul aux élections communales. Ses candidats se présentent avec leur programme largement, déployé, et espèrent entrer en nombre dans les conseils communaux.

Le mouvement socialiste en Angleterre

—

Le rapport suivant, que nous présentons aux délégués au Congrès international de 1891, n'a pas la prétention d'être complet. C'est simplement un sommaire des travaux les plus importants accomplis, en connexion avec le mouvement de la classe ouvrière en Grande Bretagne et Irlande pendant les deux dernières années, c'est-à-dire depuis le dernier Congrès international en 1889.

Nous désirons aussi qu'il soit bien entendu que nous ne prétendons pas parler au nom d'un Parti ouvrier anglais. Malheureusement, un pareil parti n'existe pas encore, bien que certains indices montrent qu'il est en voie de formation. D'autres rapports anglais seront sans doute présentés. Pour le nôtre, nous pouvons seulement dire que nous le croyons exact dans toutes ses parties et nous espérons que les faits et les données qu'il contient seront de quelque intérêt et de quelque utilité pour nos compagnons délégués.

Le Nouvel Unionisme et le Socialisme

Les deux années qui font l'objet de ce rapport ont été des années d'une activité extraordinaire. Elles marquent, en effet, le commencement d'une nouvelle ère dans l'histoire du mouvement ouvrier en Grande Bretagne et Irlande.

Un mot sur ce mouvement, qui est habituellement appelé le Nouvel Unionisme ; il a une tendance et une portée socialistes, c'est indéniable. Il est vrai que, pour la grande masse du peuple, le socialisme est vague et inconscient, mais les leaders de ce nouveau mouvement dans le Royaume-Uni sont socialistes, et les termes « socialiste » et « socialisme » deviennent les meilleurs passeports du respect et de la confiance de la classe

ouvrière. Cela est dû à ce fait que les ouvriers ont trouvé dans les socialistes leurs plus fidèles amis. Grâce à cette confiance dans les socialistes et à la propagande de ces derniers, est née la détermination de créer dans le Royaume-Uni, aussi bien que sur le Continent, un parti ouvrier différent et opposé à tous les vieux partis politiques, un parti luttant pour la classe ouvrière contre la classe dirigeante, un parti qui se montrera dans toutes les élections au Parlement et à chaque élection municipale, paroissiale, scolaire et autre.

Grandes ont été les victoires du Nouvel Unionisme; magnifique est ce travail d'organisation de milliers et de milliers d'ouvriers jusqu'alors non organisés; plus grand, plus remarquable encore est ce fait de la conscience de classe des ouvriers anglais, qui en est résultée.

Les Socialistes

Et la croissance de cette conscience de classe est due à la propagande des socialistes, à leur travail énergique et infatigable. Pendant des années c'étaient des Jean prêchant dans le désert, mais maintenant les foules s'assemblent, impatientes d'être baptisées dans la nouvelle foi. Rien ne put les intimider, le travail se poursuivait. Aujourd'hui, le résultat est visible.

Le programme socialiste est maintenant, consciemment ou non, le programme du Nouvel Unionisme. Jusqu'à présent, comme nous l'avons déjà dit, il n'y a que des fractions socialistes faisant toutes de la bonne besogne chacun dans sa sphère ; mais ce sont plutôt des sectes qu'un parti. De ces partis socialistes, le plus grand et celui qui a fait le plus pour répandre les enseignements du socialisme scientifique parmi les ouvriers, est la Fédération Sociale Démocratique. Puis il y a la « Fabian Society » qui jouit de la faveur de ces gens de la classe

moyenne trop honnêtes pour être contents des conditions présentes de la société. Les « Fabians » outre qu'ils donnent un grand nombre de conférences et qu'ils publient des statistiques utiles, ont fait davantage dans les provinces.

Là, ils ont rendu un grand service en groupant des socialistes désireux d'apporter leur concours au travail d'organisation, mais trop peu clairvoyants pour comprendre que leur devoir est de travailler avec la Fédération sociale démocratique. Il y a aussi la Société socialiste de Bloomsbury, qui, outre qu'elle fait un excellent travail d'éducation, peut réclamer l'honneur d'avoir pris l'initiative de la démonstration du 1er Mai en faveur des Huit Heures, dans le Royaume-Uni.

Il y a, en outre, un grand nombre d'autres sociétés socialistes à Londres et en province, toutes marchant bien et utiles. Citons l'Union générale des Travailleurs et des Ouvriers du Gaz.

Ancien et Nouvel Unionisme

De l'immense puissance, de la richesse des vieilles Unions, il n'est pas nécessaire de dire grand' chose ici. La bonne besogne faite par elles dans le passé, personne ne l'oublie, ni la nie. Mais il est indiscutable que depuis plusieurs années les vieilles Unions ont cessé d'être un corps actif et militant, et que la grande masse de l'armée du travail a été laissée par elles absolument hors de toute organisation. Il y a presque autant d'hommes de métier hors des sociétés que parmi elles. Par exemple, des 14,000 compositeurs de Londres, seulement 9,100 sont actuellement associés. Et les vieilles, Unions qui ont fait si peu pour les « skilled workers » (ouvriers habiles), n'ont absolument rien fait pour les inhabiles, les « unskilled ». les travailleurs en général, ni pour les ouvrières.

LES NOUVELLES UNIONS

Or, ces « unskilled workers » sont de loin les plus nombreux, les plus importants, les plus essentiels de tous. Le premier essai qu'ils firent de s'occuper de leurs intérêts, eut lieu en mars 1889, lorsque les ouvriers du Gaz de Londres résolurent de s'organiser et de demander, ce qu'aucun autre corps n'avait encore demandé, comme corps, une journée de travail de huit heures. Ils réussirent admirablement.

Trois mois après la formation de leur Union, ils purent tenir un meeting monstre, le 27 juillet, pour célébrer une victoire dont on peut dire qu'aucune des plus anciennes et plus riches unions n'en a jamais remporté de pareille, c'est-à-dire l'octroi par les compagnies du gaz d'une journée de huit heures, sans aucune réduction et, dans beaucoup de cas, avec une augmentation de salaire.

La nouvelle de la victoire se répandit comme une traînée de poudre et de nombreux ouvriers, connus comme « general labourers » (travailleurs généraux) demandèrent au comité de l'Union des ouvriers du gaz d'être admis comme membres. La demande fut accueillie avec empressement et l'Union devint « l'Union nationale des ouvriers du gaz et des travailleurs en général de Grande-Bretagne et d'Irlande ». Ce n'est pas tout, une demande d'admettre les femmes dans l'Union fut accueillie avec autant d'enthousiasme. C'est la première et la seule grande Trade Union dans laquelle hommes et femmes sont traités sur un pied d'égalité complète. C'est aussi la première qui reconnut, avec les socialistes la nécessité de l'action politique et d'une législation du travail. Puis on comprit le besoin de se fédérer. Nationalement huit Unions de ce genre sont fédérées, tandis qu'une douzaine d'Unions appartiennent à la Fédération du Transport par mer et par terre. Et ce n'est

qu'un commencement. Internationalement, l'Union des ouvriers du gaz et des travailleurs en général est en communication directe avec treize ou quatorze Associations ou Unions, représentant les ouvriers organisés de dix nations différentes.

La Grève des Docks

La grève des docks de 1889 est un fait historique. Ce mouvement remarquable est le résultat direct de la victoire des ouvriers du gaz, et il aida à l'organisation d'un grand nombre d'autres ouvriers. Il faut regretter seulement que l'Union des ouvriers des Docks ne soit aussi progressiste qu'on ne l'avait espéré d'abord. Elle est même opposée au mouvement pour la fixation des Huit Heures par la loi, et, dans la Manifestation de Mai 1890, elle fit cause commune avec les anciennes et non avec les nouvelles Unions.

Mais c'est plutôt la malchance que la faute de l'Union, ce sont ses chefs et non la masse des membres qui en sont responsables.

Quoiqu'il en soit, le mouvement extraordinaire qui suivit la grande grève a non seulement organisé 200 ou 250 mille ouvriers, non organisés jusqu'alors, mais il a aidé à réveiller les vieilles Unions de la léthargie dans laquelle elles étaient tombées.

Si, au point de vue économique de la [illegible] Travail et le Capitalisme, le Nouvel Unio[illegible]sente aujourd'hui la portion la plus [illegible] ouvriers, il représente aussi ceux qui v[illegible] de la machine politique au bénéfice de le[illegible] les vieilles Unions acceptent graduellement l'ens[illegible]ment des jeunes.

Le Mouvement de la Journée de Huit Heures

Les premiers pas faits dans la question du Travail de huit heures l'ont été en Grande Bretagne et Irlande par

deux catégories d'ouvriers, les Ouvriers du Gaz »unskilled» et les Mineurs «skilled», les premiers se déclarent pour une journée de 8 heures universelle et légale, les derniers, s'y rallièrent seulement pour eux-mêmes et, encore, pas unanimement.

C'est au commencement de 1890 que la journée légale de 8 heures devint la question brûlante qu'elle est aujourd'hui, et ce, au milieu du travail d'organisatiou de la Manifestation du Jour de Mai.

La Manifestation du 1er Mai 1890

L'idée de cette manifestation fut émise au Congrès international de Paris, tenu rue Rochechouart, en 1889, où l'on vota une résolution dans ce sens.

En janvier 1890, la « Société socialiste de Bloomsbury », puis l'Union des Ouvriers du gaz et des travailleurs en général, décidèrent de faire une manifestation à Hyde-Park en faveur de la journée légale des Huit heures du travail. Le 16 mars 1890, une réunion de 75 délégués de la classe ouvrière adopta la proposition et une autre réunion, plus nombreuse nomma le Comité central, devenu historique. Ce Comité rencontra l'opposition de la « Fédération sociale démocratique » et quelques unes des nouvelles Unions, hostiles à la journée « légale ».

Mais les adversaires de toute action politique en 1890, sont devenus l'année suivante les plus enthousiastes manifestants pour la journée « légale ».

Le Jour de Mai 1890

On avait d'abord eu l'intention de manifester en Angleterre, comme dans la plupart des autres pays, le 1er Mai. Mais cette date fut trouvée impraticable et la manifestation fut fixée au 4, le premier dimanche de mai. Le Conseil des Trades Unions de Londres organisa

pour les mêmes jour et place sa démonstration pour la journée « non légale ». Les deux manifestations eurent grand succès, mais celui de la première fut tel que le Conseil des Trades Unions fut converti à la supériorité des moyens législatifs.

En 1891, un seul Comité de dix membres fut formé, moitié représentant le Comité central, moitié le Conseil des Trades Unions. Le dimanche 3 mai, une masse énorme de manifestants, au moins 250,000, vint à Hyde Park, réclamer la journée légale de Huit heures. Le même jour fut célébrée au Phœnix Park à Dublin, la plus grande démonstration qui ait jamais eu lieu en Irlande. Bien que l'universalité du mouvement ne soit pas aussi grande dans le Royaume-Uni que sur le Continent, nous pouvons dire que le 3 mai 1891, les manifestations furent plus nombreuses en province que l'année précédente et qu'elles augmenteront d'année en année en nombre et en importance.

La Journée légale de Huit heures et la Ligue internationale du Travail

Cette Ligue fut le résultat immédiat de la manifestation de Mai. On décida, en effet, de créer une organisation permanente ayant pour objet l'obtention d'une journée légale de huit heures et pour programme minimum les résolutions du Congrès de 1889. La Ligue du Travail a été pour beaucoup dans le succès de la manifestation d'Hyde Park en 1891, elle envoie des orateurs à d'innombrables meetings et elle a déjà enrôlé trente ou quarante groupes d'ouvriers organisés, outre un grand nombre d'adhérents individuels. Naturellement, elle reconnait le caractère international du mouvement ouvrier et elle a envoyé des délégués aux Congrès de Calais, de Lille et de Halle.

Les Travailleurs agricoles

Les ouvriers agricoles sont moins bien organisés aujourd'hui qu'il y a quelques années, et plusieurs tentatives récentes pour les organiser ont échoué. Les ouvriers agricoles viennent faire la concurrence aux ouvriers des villes; c'est donc, pour ces derniers, une question de défense personnelle que d'organiser les premiers. Mais c'est une tâche difficile.

D'abord, ils se défient des gens des villes; ensuite leur pauvreté est inexprimable. Tout ce qui a été écrit il y a vingt ans sur la misère de cette classe de travailleurs est doublement vrai aujourd'hui. Outre leur pauvreté, il faut tenir compte de leur ignorance, de leur isolement, de leur affreuse dépendance vis-à-vis du pasteur et du propriétaire. Mais, de jour en jour, ils semblent devenir conscients de leur besoin de protection contre leurs exploiteurs et de la solidarité de leur pauvreté et de leurs souffrances avec les ouvriers des villes. Une nouvelle campagne, qui promet bien, est faite parmi eux. Dans un seul comté, en huit semaines, 2,000 membres ont été enrôlés dans une Union.

Les Femmes ouvrières

Il est peut être encore plus difficile d'organiser les ouvrières des villes, spécialement de Londres, que les travailleurs agricoles. Il faut avouer que, généralement, l'ouvrier considère sa femme de ménage comme un animal domestique, plus au moins comme sa propriété personnelle. Ce que la femme gagne est ordinairement considéré comme une augmentation utile du revenu général du ménage, et non comme le salaire payant le travail d'une ouvrière indépendante. Et le temps manque aux femmes pour assister à des réunions et pour s'organiser. Mais la logique des faits a ouvert les yeux aux

femmes, comme aux ouvriers « unskilled », sur leur vraie situation. Les hommes commencent à comprendre que, partout où la femme ne travaille pas avec l'homme, les employeurs s'en servent contre eux et que, ne fût-ce que pour un motif de préservation personnelle, les hommes doivent aider les femmes à lutter avec eux contre leur ennemi commun : l'exploiteur.

Ici, encore, il faut noter l'effet de la victoire des Ouvriers du Gaz pour les 8 heures et de celle des Dockers. Des centaines de femmes ont été organisées depuis deux ans et, comme nous l'avons dit, « l'Union des Ouvriers du Gaz et des Travailleurs en général », comprend les deux sexes, comme du reste toutes les autres organisations socialistes. Dans la plupart des villes manufacturières du Nord, les femmes sont organisées aussi bien que les hommes. Depuis que les hommes ont entamé une lutte implacable contre leurs patrons, ils ont reconnu que ç'avait été une faute de négliger les femmes. L'erreur une fois reconnue est près d'être réparée.

GRÈVES

Depuis longtemps il n'y avait plus en autant de grèves ni d'aussi grandes, que pendant ces deux dernières années. Il est rare qu'une grève réussisse, si elle n'est pas gagnée rapidement. Il est vrai que la grève des Docks a duré longtemps et qu'il en résulta une victoire; mais elle eut lieu dans des conditions spéciales, et elle fut plutôt gagnée en Australie qu'en Angleterre. Les 30,000 liv. sterl. d'Australie firent réussir cette grève, de même que l'apathie générale des ouvriers anglais et autres fit échouer celle des Ouvriers du Gaz. Mais une grève heureuse n'est pas toujours un pur gain, pas plus qu'une grève malheureuse ne soit nécessairement une pure perte. Il vaut quelquefois mieux avoir lutté et

perdu, que de n'avoir jamais lutté du tout, comme aussi il est parfois plus sage et plus courageux de refuser de lutter que de se laisser entraîner dans une lutte sans espoir. Après la grande grève des Dockers de 1889, il y eut une véritable épidémie de grèves. Les ouvriers crurent que les grèves seules allaient résoudre la question sociale, et qu'ils n'avaient qu'à créer une Union et se mettre en grève pour gagner ce qu'ils voulaient. Mais des centaines de grèves, grandes et petites, de ces deux dernières années, qu'elles aient été heureuses ou malheureuses, il ressort cette leçon que le Trades Unionisme et les grèves n'émanciperont pas tout seuls la classe ouvrière et que la liberté économique ne peut être obtenue que par la conquête du pouvoir politique.

Liberté Anglaise

Il règne sur le Continent — et il régnait naguère, encore en Angleterre — cette croyance que l'ouvrier anglais est libre et affranchi de toute tyrannie et intervention policière. De récents événements ont trop clairement prouvé qu'il n'en est rien. Des ouvriers ont été condamnés pour « intimidation », pour avoir seulement prié des membres de leurs Unions de cesser le travail en leur recommandant même de s'abstenir de voies de fait et de violences de langage et de retourner chez eux. A Leeds, des grévistes n'ont remporté la victoire qu'en luttant contre la police et l'armée.

Représentation du Travail

Le trait le plus frappant du Nouvel Unionisme et de l'actif mouvement de la classe ouvrière, est peut-être la grande importance qu'ils attachent à la représentation du travail dans tous les corps délibérants.

Bien que cette représentation ait été reconnue nécessaire dans le passé, même par des organisations ouvrières non imbues de doctrines socialistes, ce sont quelques

grandes Trade unions du Nord-Ouest de l'Angleterre, surtout des mineurs, qui ont fait entrer cette idée dans dans la voie de la réalisation pratique. Le résultat n'a pas été tout à fait satisfaisant au point de vue de la classe ouvrière, car, à l'exception de deux ou trois députés, tous les soi-disant représentants du travail à la Chambre des Communes sont des adeptes de l'un des deux grands partis politiques.

Mais, à la fin, les ouvriers de la Grande-Bretagne et même d'Irlande commencent à voir que s'ils veulent faire triompher leurs revendications, leurs représentants doivent placer les intérêts du travail avant les intérêts de parti. Le nouveau mouvement cherche donc à assurer l'envoi au Parlement d'hommes engagés à lutter contre les deux partis politiques, si c'est nécessaire, afin de faire entendre les griefs des travailleurs. Le travail se fait activement dans ce sens à Londres et en province. Ainsi, à Londres, il y a des candidats du travail devant au moins une demi-douzaine de groupes électoraux dont les programmes vont du social-démocratique-révolutionnaire au radical socialiste «Fabian». Dans les provinces, la même activité est déployée, et, aux prochaines élections générales, le succès d'un beau nombre de candidats du travail est probable.

Nos amis étrangers ne se figurent probablement pas la difficulté pour la classe ouvrière d'assurer l'élection de ceux qui sont dévoués à son programme. Les frais énormes des élections, frais dans lesquels l'Etat n'intervient pas, l'absence d'indemnité parlementaire, la nécessité d'un second scrutin ou ballotage, les conditions systématiquement compliquées des lois de franchise et d'enregistrement, sont des difficultés d'un caractère presque insurmontable pour l'élection de représentants de la classe ouvrière. Mais la plus grande difficulté est

l'absence d'un parti national de la classe ouvrière. Il faut espérer que l'envoi d'au moins quelques candidats à la Chambre des Communes, à la prochaine élection, aidera à la formation d'un semblable parti, avec un plan d'action défini.

Le travail le plus important du nouveau mouvement, au point de vue de la représentation du travail, a été accompli dans les élections locales et municipales. Les conseils paroissiaux, les conseils de tuteurs, les conseils de comtés, et tous les corps administratifs qui sont en contact avec le peuple, sont regardés comme les centres de futures collectivités. Les ouvriers veulent que ces corps soient les propriétaires de tous les monopoles qui sont maintenant sous le contrôle de certains capitalistes. A cette fin, l'élection de représentants du travail est poursuivie avec la même énergie pour les corps municipaux que pour le Parlement. Dans beaucoup de villes de province, des représentants du travail ont été élus aux Comités scolaires, aux Conseils des villes, etc. et toujours avec les plus heureux résultats pour leurs mandants.

A Londres, aussi, le travail marche rapidement. Battersea, grâce à la Ligue du Travail, a élu et maintenu au Conseil du comté un social-démocrate qui, avec l'aide d'autres membres sympathiques, a pu obtenir de ce corps des décisions favorables à la cause du travail. Ainsi le Conseil a refusé de faire des contrats pour tout travail qui peut être fait par des ouvriers employés directement, sans l'intervention d'un contractant. Aucun contrat n'est donné aux employeurs qui ne paient pas le taux de salaires reconnu ou qui ne se soumettent pas aux conditions de travail établies par les Trades Unions des ouvriers, que les contrats concernent. Le Conseil a accepté aussi de payer à ses

propres employés le taux de salaire considéré comme juste dans les différents métiers. L'exemple du Conseil du comté de Londres a été suivi par d'autres corps publics, dans lesquels le travail a pu faire élire des représentants.

La Conférence de Berlin

L'un des événements les plus importants des dernières années, dans l'histoire du mouvement ouvrier, fut la Conférence tenue à Berlin, en 1890, des représentants des diverses nations européennes au sujet de la législation du travail, dans l'intention d'obtenir une base internationale pour cette législation. En ce qui concerne le Royaume-Uni, la Conférence fut stérile en résultats, à l'exception d'un acte sur les fabriques, dont la principale clause fut portée à la Chambre des Communes contre le gouvernement, qui était l'initiateur de la mesure. Cette clause était un léger essai de mettre la loi relative au travail des enfants dans le Royaume-Uni sur un pied d'égalité avec celles de la plupart des autres nations européennes, qui nous dépassent de beaucoup en cette matière. La mauvaise foi du gouvernement anglais dans l'appui que ses représentants donnèrent, à la Conférence, à la proposition d'interdire le travail de tous enfants de moins de douze ans dans tous les pays représentés à Berlin, fut montrée par son opposition à la proposition d'élever l'âge du demi-temps jusqu'à onze ans. Les autres pays européens, où pareille loi n'est pas encore en vigueur, sont en train d'en élaborer une, sur les recommandations de la Conférence. Le Royaume-Uni, qui jusqu'à présent a fait parade de ses splendides lois pour la protection du travail, se trouvera bientôt derrière les plus réactionnaires états du continent.

Commission du Travail

L'établissement d'une Commission royale du Travail par le gouvernement est une autre preuve de la grande impression faite par le nouveau mouvement sur les politiciens des classes moyenne et supérieure. Mais lorsqu'on connut la composition de cette Commission, ce fut une désillusion. Au lieu de la moitié au moins des commissaires, comme on l'avait cru, le travail n'avait que 6 représentants contre 21 représentants des intérêts du capital. Et même parmi ces soi-disant représentants du travail, un seul se déclara favorable à une journée de huit heures légale et universelle, un ou deux sont partisans de la limitation du travail par la loi à 8 heures, mais seulement pour des industries spéciales, telles que les mines, les chemins de fer, etc. et les autres « représentants du travail » sont adversaires de la limitation du travail des adultes par la loi.

Le gouvernement a donc voulu uniquement trouver un biais pour gagner la confiance des ouvriers à l'élection suivante et une excuse pour ajourner des questions telles que la journée de 8 heures, et d'autres du même genre, que le nouveau mouvement a mises en avant et dont la solution est maintenant pressante.

Internationalisme

Pour finir, un mot sur l'immense progrès qu'a fait, au point de vue international, le mouvement ouvrier dans le Royaume-Uni. Nous n'avons qu'à citer les Congrès de mineurs; les efforts des matelots et chauffeurs pour entrer en communication directe avec leurs compagnons de l'étranger; l'aide pécuniaire donnée par des ouvriers d'une nation à ceux d'une autre, pendant les derniers mois, entr'autres par les brodeurs de Nottingham à ceux de Calais; par Calais à Manningham;

par les verriers anglais à ceux de Lyon; par l'Autriche aux briquetiers; enfin l'institution, sur l'initiative de « l'Union des Ouvriers du Gaz et des Travailleurs en général », de secrétaires dans tous les pays où les lois permettent semblable institution, pour communiquer avec tous les autres secrétaires internationaux. En Allemagne et en Autriche-Hongrie, l'institution de ces secrétaires n'est pas possible, mais la correspondance internationale y a été entreprise par des hommes de bonne volonté et à même de la mener à bien.

Conclusion

Récapitulons. Ce qui a été fait en Grande-Bretagne et Irlande pendant les deux dernières années, peut sembler peu de chose quand on le compare à ce qui a été fait à l'étranger. Nous n'avons qu'un seul socialiste à la Chambre des Communes et un seul au Conseil du Comté de Londres. Mais dans plusieurs villes de province et à Londres, il y a des représentants de la classe ouvrière aux Comités locaux, Conseils des villes, Paroisses, etc. Nous n'avons pas de presse ouvrière, c'est-à-dire des organes appartenant à un parti ouvrier bien défini. Nos journaux sont ou bien des propriétés privées, des entreprises particulières et plus ou moins spéculatrices, ou bien des feuilles d'informations et non d'enseignement théorique; ou bien, comme c'est le cas pour « Justice », l'organe de la Fédération sociale démocratique, ils appartiennent à des groupes et ne représentent pas la masse des ouvriers.

Mais, enfin, il y a un véritable mouvement de la classe ouvrière en Angleterre, et ses succès depuis 1889 font bien augurer de la formation d'un Parti du Travail, distinct de tous les autres partis politiques. Surtout, le

sentiment de la conscience de classe et l'intelligence de la lutte de classe se sont accrus au-delà de toute attente, et, avec eux, la connaissance de la solidarité du travail dans le monde entier. Malgré des différences dans les moyens d'action, le but est le même dans les différents pays : l'émancipation de la classe ouvrière, l'abolition de toute domination de classe.

Vive à jamais la solidarité internationale du mouvement de la classe ouvrière !

LISTE DES DÉLÉGUÉS

DES

diverses nationalités représentés au Congrès

—

ALLEMAGNE

AUERBACH, A., délégué des employés, Berlin.
BADER, F., délégué du parti démocrate socialiste, Berlin.
BEBEL, A. député au Reichstag, Dresde.
BEHR, A., délégué des ouvriers textiles, Gera.
BEYER, A., » » » Brandebourg.
BOCK, W., » des cordonniers et des démocrates, Weirenfeld.
BREIL, E., » du parti social-démocrate, Dortmund.
BRUHMS, J., » » » Brême.
DREESBACH, A., » » Bade.
EWALD, Fr., délégué de Brandebourg, Luckenwalen.
FENDRICH, A., » du parti social-démocrate, Brunswig.
FISCHER, Ed., » » » Francfort.
FRANKEL, L., » du Club socialiste allemand, Paris.
GOLDSTEIN, H., » du parti social-démocrate, Dresde.
HARM, F., » » » Barmen.
HENNING, P., » » » de Silésie, Oldenbourg.
HUG, P., » des tourneurs, Hanovre.
IHRER, E., (citoyenne) Association ouvriers et ouvrières textiles d'Allemagne, Cottbus.
LIEBKNECHT, W., député au Reichstag, Berlin.
LUX, H., délégué parti démocrate Saxe-Anhalt, Dresde
MEIST, C., » » » Cologne.
MEISTER, H., » » » Hanovre.
[illegible]TZGER, W., » » » d'Hambourg et des [illegible]allurgistes allemands, Hambourg.
[illegible]KENBUHR, W., député au Reichstag, Lunnenbourg.
[illegible]LER, E., délégué des ouvriers textiles du Rheinland [illegible]t de Westphalie, Cologne.
[illegible]RZYTULSKI, B., délégué du parti socialiste polonais berlinois, Berlin.

SEGITZ, délégué parti socialiste de Wurtenberg, Stuttgard.
SCHMIDT, E., » » » Bavière, à Munich.
SCHMIDT, J., » » » Karlsruhe.
SCHMIDT, R., » » » Berlin.
SCHUMACHER, G., » » » Solingen.
SCHWARTZ, Th., » » » de Mecklenbourg,
SINGER, P., député au Reichstag, Berlin,
STADHAGEN, A., délégué parti socialiste, Nieder-Barmen.
ULRICH, C., » » » Hesse.
WALSTER, O., » socialistes allemands d'Amérique Berlin.
WESCH, C., » parti démocrate socialiste, Aix-la-Chapelle.
WITTICH, M., » » socialiste Saxe, sculpteurs allemands, Munich.
WURM, E., » » » » Gera.
ZUBEIL, F., » » » » Berlin.

ANGLETERRE

AVELING-MARX, E., Union gén. des gaziers et manouvriers, Londres.
AVELING, Dr, Union générale des gaziers et manouvriers, Londres.
BURROWS, Herb., Constructeurs de navires, Londres.
BANKS, Gh., Union des typographes, Londres.
BANDICH, Fédération démocrates socialistes, Londres.
DEAKING, J.-J., Club socialiste Walsall, Londres.
FIELD, Arth., Ligue des 8 heures de Kent, Maidstone.
GILLES, F., Fédérat. internationale des industries diverses, Londres.
HOBSON, C., Conseil Trades unions de Sheffield.
HOLMES, J., » » Leicester.
HUNTERATTS, W., Fédérat. démocrate socialiste, Londres.
JONES, J., Métallurgistes unis, Wolverthamphton
JONES, F.-G., Fédération démocrate socialiste, Londres.
JUGGENS, R., Fédération Trades unionistes du Staffordshire.
KEY, W.. Union internationale des marins et chauffeurs, Roker, Sunderland.

LESSNER, F., Club socialiste de Bloomsbury, Londres.
MACDONALD, A.-W., Union des typographes, Londres.
OGILVRE, John, Parti ouvrier écossais, Dundie (Écosse).
OLIDER, S., Fédération démocrates socialistes, Londres.
PARNELL, W., Union des ébénistes, Londres.
PEASE, E.-R., Société Fabien, Londres.
QUELCH, H., Ligue du travail, Londres.
SANDERS, W., Ligue internationale des 8 heures, Londres.
SPROW, W., Union intern. marins et chauffeurs, Londres.
SNOW, W., Fédération démocrate socialiste, Londres.
TAYLOR, H.-R., Conseil des Trades unions de Londres.
THORNE, W., Union génér. gaziers et manouvriers, Londres.
WALKER, John, Union des ébénistes, Londres.

AUTRICHE

DLER, Vict. Dr, Parti socialiste autrichien, Vienne.
ERMANN, Ad., » » »
YBES, J., Fédération ouvrière tchèque, Brünn (Bohême).
KAUTSKY, Louise, Londres.
POKORNY, Rud, Parti socialiste autrichien, Vienne.
REUMANN, Jac., Parti socialiste autrichien, »
RIEGER, Ed., Fédération ouvrière tchèque, Brünn.
ROSCHER, Fr., Ouvriers textiles de Bohême, Reichenberg.
SCHEN, H., Union des ouvr. métallurg. de Vienne, Londres.
ZINBURG, Franz, Fédération ouvrière tchêque, Brünn.

BELGIQUE

ANSEELE, Edouard, Fédération ouvrière gantoise, Gand.
BASTIEN, Arthur, Cercle socialiste, Mons.
BATSLÉ, E., Mutualité des ébénistes, Bruxelles.
BERTRAND, Louis, Conseil général, »
BEUKENDORP, E., Syndicat des miroitiers, Bruxelles.
BORREMANS, A., Association des ciragiers, Anvers.
BORREUX, Henri, Association des menuisiers, Liége.
BOSIERS, J.-E., Ligue ouvrière, Bruxelles.
BOUGNARD, H., Union des confiseurs, Bruxelles.
BRASSEUR, Guillaume, Les Solidaires, »
BRENDEL, Jos., Groupe socialiste allemand, »
BRIL, E., Syndicat des serruriers, »
BRISMÉE, Maria, Section des citoyennes, »
BRUYLANTS, Albert, Union des doreurs, »

BURION, J., Féd. mutuelliste du Centre, Houdeng-Aimeries.
CALLEWAERT, J., Union des Chevaliers du Travail. Jumet.
CASSIMAN, L., Union des confiseurs, Bruxelles.
COCKELAER, Is., Fédération des peintres, »
COENEN, H., Ligue ouvrière, St-Josse-ten-Noode.
COENEN, J., » Koekelberg.
CONREUR, Paul » La Louvière.
DECLERCQ, Adèle, Section des citoyennes, Bruxelles.
DECNOP, G.. Syndicat des facteurs en pianos, »
DECOSTER, J.. » » » »
DEFAUX. J., La Mutualité, Haine-St-Paul.
DE FUISSEAUX, Léon, Fédération du Borinage, Bruxelles.
DEFNET, Gustave, Conseil général, Bruxelles.
DEJAEGER, J., Syndicat des garçons. »
DELPORTE, Ant., Conseil général. »
DELUC, F., Féd. internat. des libres-penseurs, Bruxelles.
DELVAUX, J., Cercle de propagande socialiste, Bruxelles.
DELVYNCK, Syndicat des cordonniers, Bruxelles.
DEMBLON, Célestin, La Populaire coopérative, Liége.
DEMOULIN, J., Synd. des menuisiers en siége, Bruxelles.
DEVOS, J., Ligue ouvrière, Bruxelles.
DEVUYLDER, Fédération gantoise, Gand.
DEWATRIPONT, L., Ligue ouvrière, Bruxelles.
DEWILDE, A., Association des menuisiers, »
DEWINNE, Aug., La Maison du Peuple, »
D'OURS, N., La Plébléienne (gymnastique) »
DUMOULIN, F., Ligue ouvrière, Schaerbeek.
EGGERICKX, Jean, Ligue ouvrière, Uccle.
ELBERS, Ferd.. Fédération des métallurgises, Bruxelles.
FABRY, C., Syndicat des maçons plafonneurs, Bruxelles.
FAUVIAUX, Elysée, Union des ouvriers mineurs, Wasmes.
FERRON, Servais, Fédération locale des syndicats, Seraing.
FORTON, P., Cercle de propagande socialiste, Bruxelles.
FOUCART, Jean, Fédération gantoise, Gand.
FURNÉMONT, Léon, La Libre pensée. Bruxelles.
GALÈRE, Guillaume, Syndicat des mineurs, Tilleur.
GEESBERGEN, Elvire, Section des citoyennes, Bruxelles.
GEESBERGEN, Jules, La Plébéienne (gymnastique), »
GERARD, Em., Syndicat des plombiers-ferblantiers, »
GERMER, J., Fédération anversoise, Anvers.

GERVY, J., Syndicat des maçons-plafonneurs, Bruxelles.
GRÉGOIRE, Ch., Association des coupeurs, »
GUILMOT, Jos., La Résistance, Poulseur.
HALLEUX, H., Jeune Garde socialiste, Liége.
HARDYNS, Ferdin., Fédération gantoise, Gand.
HAUTEKIET, E., Union des coupeurs en matières premières pour chapellerie, Bruxelles.
HERLIN, A., Féd des métallurgistes du Centre, La Louvière.
HERSCHEL, J., Jeune Garde socialiste, Ixelles.
HEUSE, L., Association des menuisiers, Anvers.
HUYENS, N., Syndicat des peintres en équipages, Bruxelles.
HUYGHE, Prosp., Ligue ouvrière, Jette-St-Pierre.
KAMINSKY. O., Syndicat des facteursen pianos, Bruxelles.
KOETLITZ, E., Cercle des étudiants socialistes, »
LAHAUT, B., Les Equitables travailleurs, St-Gilles-Liége.
LAMBILLOTTE, J., Un. des Chevaliers du Travail, Jumet.
LAMPERT, J., Ligue ouvrière, St-Gilles.
LECHIEN, C., Eclaireurs socialistes, St-Josse-ten-Noode.
LEDEGEM, Isid., Syndicat des peintres, Bruxelles.
LEROY, J.-B., Synd. des fouleurs et feutriers, Cureghem.
LETURCQ, Syndicat des peintres en équipages, Bruxelles.
LEVÊQUE, I., Féd. des Jeunes Gardes social,, Bruxelles.
MAES, G., Cercle de propagande socialiste, Bruxelles.
MAHEU, Joseph, Ligue ouvrière, Schaerbeek.
MALEMPRÉ, J., Cercle populaire, Ensival.
MANSART, J., Féd. mineurs Centre, Le Progrès, La Hestre.
MAQUET, Pierre, Fédération locale des syndicats, Seraing.
MARNETTE, Ernest, Ligue du Nord, Liége.
MAROILLE, D., Coopérative ouvrière, Frameries.
MATHIEU, Charles, Fédération namuroise, Namur.
MERCKX, J.-B., Ligue ouvrière, St-Gilles.
MEULEMANS, Ch., Fédération louvaniste, Louvain.
MICHEL, Ant., Ligue ouvrière, Courcelles.
MITCHELL, Ch., La Molenbeekaise, (coopér.), Molenbeek.
MORTELMANS, E., Fédération anversoise, Anvers.
MOUZON, Eug, La Populaire, Liége.
NANDRIN, J., Fédération namuroise, Namur.
NEYCKENS, E., Eclaireurs socialistes, St-Josse-ten-Noode.
OCTORS, A., Ligue ouvrière, Bruxelles.
PAELMAN, Ch., Assoc. des impr. lithographes, Bruxelles.

PANY, L., Syndicat des garçons, Bruxelles.
PICROX, Ch., Fédération verviétoise, Verviers.
PIERRON, Ev., Féd. nat. des métallurgistes, Bruxelles.
PIRLET, V., Union des confiseurs, Bruxelles.
POLIART, J., Assoc. des travailleurs. Braine-le-Comte.
REYNAERT, A., Association des mécaniciens, Bruxelles.
ROBYN, J.. Ligue ouvrière, Ixelles.
ROCHETTE, L., Association des tailleurs, Bruxelles.
ROELANDTS, P., Un. teinturiers en peaux, Molenbeek.
RONDAS, J.-B., Syndicat des marbriers, Bruxelles.
ROOS, G., Union des doreurs, Bruxelles.
ROTHAY, P., Ligue ouvrière, Jette-St-Pierre.
ROUSSEAU, Em., Fédération du Centre, Fayt.
ROUSSEAU, E., Fédération mutuelle du Centre, Jolimont.
SAINTES, Alex., Fraternelle ouvrière, Haine-St-Paul.
SAINTES, Auguste, Ligue ouvrière, Haine-St-Paul.
SAINTES, F., Ass. des mineurs de Houssu, Haine-St-Pierre.
SAS, François, Fédération du bois, Bruxelles.
SERVRANCKX, P., Ligue ouvrière, Jette-St-Pierre.
SERWY, Grégoire, Fédération bruxelloise, Bruxelles.
SERWY, Victor, Les Solidaires. Bruxelles.
SLOVERS, F., Union des doreurs, »
SPENTER, H., Ruche Herstalienne, Herstal.
STAATGE, Emilie, Section des citoyennes, Bruxelles.
STANDAERT, C. Les Solidaires, Bruxelles.
STEERMAN, A., Syndicat des garçons, Bruxelles,
STILMAN, E., Ligue ouvrière, Koekelberg.
STROEJMEITE, E., Association des tailleurs, Bruxelles.
STUBBE, Fr., Mutualité des ébénistes, »
TERCLAVERS, H., Association des menuisiers, Bruxelles.
TORDEUR, A., Ligue typographique, En Avant, »
UYTERELST, J. Ligue ouvrière, Koekelberg.
VAN AELST, E., Syndicat des boulangers, Bruxelles.
VAN BEVEREN, Edm., Fédération gantoise, Gand.
VAN BEVEREN, J., Union des doreurs, Bruxelles.
VANDENBRANDEN, Fr., Assoc. des ébénistes, Bruxelles.
VANDERHAEGEN, P., Synd. plomb. et ferbl., Bruxelles.
VANDERLINDEN, Guil., Ligue ouvrière, Laeken.
VANDERVELDE, Em., Etudiants socialistes, Bruxelles.
VANDERVONDELEN, L., Ligue ouv., St-Josse-ten-Noode.

VAN DOREN, J. Syndicat des cordonniers, Bruxelles.
VAN HAVERBEKE, H., Ass. des impr. lithogr., Bruxelles.
VAN INGH, H.. Synd. fact. instr. de musique, Bruxelles.
VAN IMPE, A., Synd. des peintres en équipages. Bruxelles.
VANLEERBERGHE, E., Ligue ouvrière, Jette-St-Pierre.
VANLEERBERGHE, Gust., » »
VAN LEDA, Jean, Fédération des cigariers, Bruxelles.
VAN LOO, R., Ligue typographique En Avant, Bruxelles.
VERLINDEN, J., Synd. fouleurs et feutriers, Cureghem.
VERRYCKEN, Laurent, Conseil général et Métallurgistes de Tubize, Bruxelles.
VOLDERS, Jean, Secrétaire du Conseil général, Bruxelles.
WATHELET, L., Ruche et mouleurs en fonte, Herstal..
WERY, G., Union syndicale des selliers, Bruxelles.
WILMART, E., Syndicat des tailleurs de pierres. Bruxelles.

DANEMARK

KNUDSEN, P. Fédér. sociale démocratique, Copenhague.
OLSEN, Martin, Fédération des menuisiers.
OLSEN, S., Fédér. chambres syndicales unies, Copenhague.
PETERSEN, Nic.-L., Fédération socialiste révolutionnaire.

ESPAGNE

IGLESIAS, P., Com. nat. du parti ouvrier soc., Madrid.

ETATS-UNIS

CAHAN, Abraham, Union des trades unions socialistes de langue juive, New-York.
HOEHN, G.-A., Fédération ouvrière de Chicago, Chicago.
MAC VEG, G.-H. Parti ouvr. soc. Etats-Unis, New-York.
SANIAL, Lucien, Parti ouvrier socialiste et Fédération ouvr. de New-York, Brooklyn et New-Jersey, New-York.
WALSTER, O., Fédération socialiste américaine, Chemnitz.

FRANCE

ALLEMANE, Jean, rue St-Sauveur, 51, Paris.
ARGYRIADÈS, rue de Rivoli, 49, Paris.
BAUDIN, député, rue de la Quintinie (Vaugirard), Paris.
BLONDEAU, rue de la Chapelle, Paris.
BONNIER, Charles, rue Madame, 75, Paris.
BRIOIS, Georges, rue de la Michodière, 20, Paris.

CAMBIER, rue Myrrha, 72, Paris.
CAMESCASSE, rue de Bècon, Courbevoie (Seine).
CHAMPY, rue Chapon, 24, Paris.
CHAUVIÈRE, cons. munic., place Beaugrenelle, 1, Paris.
CLÉMENT, J.-B., rue de Gonzague, 7, Charleville.
COLOMBAT, rue de l'Orillon, 45, Paris.
COLLOT (Mlle). Bourse du Travail, Paris.
COULET, Jean, rue de la Paix, 11, Marseille.
CROZIER, rue de Lyon, 3, St-Etienne.
DECROIX, rue du Fauconnier, 9, Paris.
DEJEANTE, rue des Trois-Frères, 43, Paris.
DELCLUZE, rue du Four-à-Chaux, 35, Calais.
DERAY, cours de Vincennes, 48, Paris.
DESPRES,
DEVILLE, Gabriel, boulevard Saint-Germain, 116, Paris.
DUMAY, député, rue de la Marre, 67, Paris.
DUROUSSET, Joseph, Thizy (Rhône)
FARJAT, Gabriel, montée Saint-Sébastien, 21, Lyon.
FABREGA, rue Juge du Palais, 5, Marseille.
FERROUL, député et maire, Narbonne.
FITTE (DE), rue des Fontaines, 14, Toulouse.
FOUILLAND, Charles, conseiller municipal, Roanne.
GÉLY, André, rue du Docteur, 14, (cité Marie, 9), Paris.
GROUSSIER (A.), rue Louis Blanc, 59, Paris.
GUESDE, Jules, avenue d'Orléans, 26, Paris.
GUILLEMET, rue du Fer-à-Moulin, Paris.
HAMELIN, rue Pernety, 42, Paris.
HEPPENHEIMER, rue Marcacet, 48. Paris.
JACLARD, rue Lepic, 55. Paris.
JANNOT, rue Grand Chemin, 18, Cette.
LAFARGUE, P., av. des Champs-Elysées, Perreux (Seine).
LAINÉ, rue St-Jacques, 288, Paris.
LAMBERT, Alphonse, rue Froissard, 5, Lille.
LANDRIN, avenue de la République 257, Paris.
LAVAUD, rue Viq-d'Azir, 2, Paris.
LAVIGNE, rue Lagrange, 197, Bordeaux.
LEDIN, rue du Treuil, 83, Saint-Etienne.
LEPERS, Roubaix.
LEPEUT, A., rue François de Neufchâteau, 1, Paris.
LIMOUSIN, Georges, rue Colbert, 10, Châtellerault.

LEROY, A., rue Gracieuse, 37, Paris.
MALON, Benoit, rue des Martyrs, 8, Paris.
MALAURIE, Marcelin, avenue Victor Hugo, 100, Tulle.
MARTIN, rue de Belleville, 82, Paris.
MARTINET, rue de Paris, 14, Tours.
MESSER, rue de Bagnolet, 167 et 169, Paris.
MOULARD, rue Gambetta, 46, Elbeuf.
OKECKI (DE), Alexandre, rue de la Procession, 34, Paris.
ORSIÈRES (D'), Paris.
PACOTTE, rue Marjelin, 3, Levallois-Perret.
PÉDRON, rue de la Grande Tannerie, 23, Troyes.
PRUDENT DERVILLERS, rue Pascal, 50, Paris.
REGNARD, A., rue Gay Lussac, 35. Paris.
RENOU, Victor, rue Mariotte, 3, Paris.
ROUANET, rue Flocon. 2, Paris.
ROUSSEL, rue Pigalle, 48, Paris.
ROZIER, Arthur, passage Stainville, 6, Paris.
THIVRIER, député, rue de Turenne, 64, »
SUSINI, docteur, rue de Bagnolet, 60, »
VAILLANT, rue Bertholet, 6, Paris.
VALLADON, rue Watteau, 5, »
VALETTE, Aline, (Mme), Paris.
VANDAELE, D., rue de l'Est, 6, Lille.

HOLLANDE

DOMELA NIEUWENHUIS, F., Parti démocrate socialiste de Hollande, La Haye.
DEZWART, Ch., Association des peintres, Amsterdam.
DRUCKER, W., (cite), Soc. libre des femmes, »
GEBING, F.-W., Féd. des ouvriers du tabac. »
VANDER GOES, P.. Union empl. chemins fer, »
VAN KOERT, L.-W., Assoc. des marbriers, »
VANDERMUSEN, (cite), Gr. des femmes soc., »
VLIEGGEN, W.-H., Union soc. typographique ,La Haye.

HONGRIE

ENGELMAN, P., secr. du Parti démocr. soc., Buda-Pesth.
KURSCHNER, J., Parti démocrate socialiste, Buda-Pesth.

ITALIE

CROCE, Joseph, Union gantière et parti ouvrier, Milan.
KULISCIOFF, Anna, Dr, Ligue socialiste, Milan.
MERLINO, X., Associations syndicales, Londres.
TURATI, P., Parti ouvrier, groupe soc. etmutuel., Milan.

POLOGNE

DASZYNSKI, Ign., Parti ouvrier socialiste de Galicie.
DEMBSKY, Alex., Une branche du parti « Prolétariat ».
KANIOWSKY, J., Parti soc. révol. de la Pologne russe.
MENDELSON, M.,Une branche du « Prolétariat », Londres.
MENDELSON, Stanislas, Parti ouvrier socialiste de Galicie.

ROUMANIE

DIAMANDY, G.-I., Journal « Munca », Bucharest.
MORTZUN, V., député, Club des travail. soc., Bucharest.
MILLE, C., avocat, Club des travailleurs et de la Société des selliers de Bucharest, Bucharest.
RACOVITZA, Club des ouvriers et paysans de Jassy, Jassy.
RADOVICI, I., Cercle étudiants roumains soc. de Paris.
TARANU, D., Club des travailleurs de Galatz, journal « Munca », Bucharest.

SUÈDE

BRANTING, H., Parti ouvrier démocr. soc., Stockholm.

SUISSE

BRANDT, Paul, Parti démocrate socialiste St-Gall.
BAUMGARTER, Th., Un. ouvr. de Grütli, Wintherther.
MANZ. J., Com. exéc. zurichois Congrès de Paris, Zurich.
SEIDEL, Robert, Union ouvrière de Grütli, Zurich.
WULLSCHEGER, E., Parti démocrate socialiste, Bâle.
ZIEGERIST, Passem. et tisser. bâlois et alsaciens, Bâle.

